

République de Djibouti

Unité – Egalité - Paix

**Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage
et des ressources halieutiques**

PROGRAMME NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE

PNSA

Revue et refondation du Programme

PLAN D'ACTION 2012-2017

Plan d'investissement du PDDAA Djibouti

Décembre 2011

Equivalence monétaire

Unité monétaire = Franc Djibouti (FDJ)

1 \$EU = 177,72 FDJ (parité fixe)

100 FDJ = 0,56 \$EU

Liste des acronymes et abréviations

ADDR	Agence Djiboutienne de Développement Rural
ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
AEP	Accès à l'eau Potable
BM	Banque Mondiale
CCG	Cellule de Coordination et de Gestion
CERB	Centre d'Exportation Régional du Bétail
CERD	Centre d'Etudes et de Recherches de Djibouti
CES	Caisses d'Epargne et de Crédit
CLSP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
COMESA	<i>Common Market for Eastern and South Africa</i>
C.P	Comité de Pilotage
DAF	Direction de l'Agriculture et des Forêts
DESV	Direction l'Elevage et des Services Vétérinaires
DFE	Direction du Financement Extérieur
DISED	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques
DP	Direction de la Pêche
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EPIC	Etablissement Public d'Intérêt Commercial
ESASU	Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. <i>Food and Agriculture Organisation of the United Nations</i>
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
GAFFSP	Fonds Global pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (acronyme anglais)
IDH	Indice de Développement Humain
IGAD:	<i>Inter Governmental Authority for Development</i>
INDS:	Initiative Nationale pour le Développement Social
LNAA	Laboratoire National d'Analyses Alimentaires
MAPE-RH:	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Halieutiques
MEE-RH	Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles
MPFPF	Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OIE	Organisation Internationale des Epizooties ou Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANE	Programme National pour l'Environnement
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDDAA	Programme Détaillée pour le Développement de l'Agriculture Africaine

PNIMT	Programme National d'Investissement à Moyen Terme
PDMM	Projet de Développement de la Micro-finance et de la Micro-entreprise
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PDRLSD	Programme de Développement Rural, de Lutte contre la Sécheresse et la Désertification
PRODERMO	Programme de Développement Rural et Mobilisation des Eaux
PROMES-GDT	Programme de Mobilisation des eaux de Surface et Gestion Durable des Terres
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RDD	République de Djibouti
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SDSA	Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire
SDRD	Sous-direction Régionale du développement Rural

Table des matières

1. INTRODUCTION	1
2. CADRE DU PROGRAMME.....	9
3. LOGIQUE ET RAISON D’ETRE DU PROGRAMME.....	15
4. DESCRIPTION DU PROGRAMME	17
5. DISPOSITIONS POUR LA MISE EN OEUVRE ET LA GESTION.....	38
6. PROBLEMES EN SUSPENS ET SUITES A DONNER	42
 ANNEXES:	
ANNEXE 1 – CARTES THEMATIQUES	43
ANNEXE 2 – ORGANIGRAMME DU MINISTERE DE L’AGRICULTURE DE LA PECHE DE L’ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES.....	49
ANNEXE 3 – PROJET D’ORGANIGRAMME DE L’AGENCE DJIBOUTIENNE DE DEVELOPPEMENT RURAL (ADDR)	51
ANNEXE 4 – MATRICE DE PRIORISATION DES INTERVENTIONS: COÛTS ET IMPACTS PREVISIBLES	52
ANNEXE 5 – FICHES PROJETS	
1. PRODUCTION D’ALIMENTS DE BASE SUR LES FERMES AGRICOLES CONCÉDÉES À DJIBOUTI EN ETHIOPIE ET AU SOUDAN.....	59
2. TDR – ETUDE APPROFONDIE DE LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DES CONCESSIONS AGRICOLES	64
3. PROJET DE MISE EN PLACE D’UNE RÉSERVE ALIMENTAIRE STRATÉGIQUE À DJIBOUTI.....	68
4. SOUS PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL: « APPUI AUX GROUPES VULNÉRABLES, PETITS AGRICULTEURS, ÉLEVEURS, PÊCHEURS EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI ».....	73
5. PROMOTION DE L’AVICULTURE POUR LES FEMMES EN MILIEU RURAL.....	86

6. PROJET POUR LA PROMOTION DE L'APICULTURE.....	91
7. PROJET DE POTAGERS SCOLAIRES	96
8. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES SERVICES VÉTÉRINAIRES ET SÉCURISATION DE LA SANTÉ ANIMALE.....	101
9. PROJET D'IMPLANTATION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'ALIMENTS DU BÉTAIL. 104	
10. MISE EN VALEUR DES EAUX SOUTERRAINES PROFONDES EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI – RÉALISATION DE 21 FORAGES PROFONDS	107
11. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDRAULIQUE RURALE ETUDES DES NAPPES INFÉROFLUX ET DES RÉSURGENCES DANS LES RÉGIONS DE DIKHIL ET DE TADJOURAH.....	111
12. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDRAULIQUE RURALE – ETUDES DES NAPPES INFÉROFLUX ET DES RÉSURGENCES DANS LES RÉGIONS D'ARTA, D'ALI SABIEH ET D'OBOCK (EAUX PEU PROFONDES 2).....	119
13. PROJET D'ÉTUDES POUR UNE ADDUCTION D'EAU À PARTIR DU LAC AFAMBO VERS LA RÉGION DE DIKHIL	125
14. PROJET D'ÉTUDE DE 11 BASSINS VERSANTS POUR LA MOBILISATION DES EAUX DE SURFACE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT HYDRO AGRICOLE (ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DES BASSINS VERSANTS).....	128
15. RÉUTILISATION DES EAUX USÉES ÉPURÉES POUR L'IRRIGATION	133
16. PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE D'EXCELLENCE RÉGIONAL POUR LA MISE EN VALEUR DES ZONES ARIDES ET SEMI-ARIDES DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	137
17. CRÉATION D'UN NOUVEL ABATTOIR.....	142
18. ETUDES POUR LA DÉFINITION D'UNE FILIÈRE VIANDES ET DÉRIVÉS.....	146
19. ETUDE FAISABILITÉ D'UNE FILIÈRE « TANNERIE »	150
20. ETUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET PÊCHE SEMI INDUSTRIELLE	153
21. ETUDE DE FAISABILITÉ D'UN PROJET AQUACULTURE D'EXPORTATION	157

22. PRODUCTION À GRANDE ÉCHELLE DES VITROPLANTS DE PALMIER DATTIER: UNE VOCATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE	163
23. APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ANALYSES DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSES ALIMENTAIRES (LANAA)	166
24. PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	171
25. PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE PLANIFICATION, SUIVI- EVALUATION DU PROGRAMME NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	175
26. PROJET DE CRÉATION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE DJIBOUTIENNE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ADDR)	179

1. INTRODUCTION

CONTEXTE GENERAL ET NECESSITE DE MISE A JOUR DU PNSA

1.1 La République de Djibouti indépendante depuis 1977 se trouve au carrefour de l'Afrique et de l'Asie; elle a de ce fait une position stratégique qui offre des intérêts socioéconomiques importants

1.2 L'économie Djiboutienne est essentiellement tributaire du secteur tertiaire et le secteur primaire, du fait d'un manque des ressources naturelles, de l'aridité du sol et de la faiblesse des précipitations, ne peut actuellement contribuer significativement à l'alimentation de la population.

1.3 Les résultats des enquêtes sur l'Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence en milieux rural et urbain ont montré une insécurité alimentaire pour une large proportion de la population. Les enquêtes de l'UNICEF ont prouvé de même un niveau global de malnutrition élevé.

1.4 Le Gouvernement conscient de cette situation a accordé une haute priorité à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et a sollicité la FAO puis l'USAID pour l'élaboration d'une stratégie et d'un Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Les travaux ont conduit à la formulation d'un document de référence sur le diagnostic et un document de stratégie. Ces documents ont été validés fin 2007

1.5 Sur ces bases et avec un appui de la FAO un Plan d'Action pour le Secteur Primaire (correspondant à la phase de mise en œuvre de la stratégie dans le cadre d'un programme national d'investissements) a été préparé et présenté en Janvier 2009. Ce programme a été approuvé par le Conseil des Ministres, intégré dans le cadre d'un vaste programme multisectoriel (Initiative Nationale de Développement Social, INDS) et adopté comme plan d'investissement du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA).

1.6 Le PNSA a été élaboré dans le cadre de cette stratégie. En tant que plan d'action, il comprenait un portefeuille de 12 projets cohérents dans le secteur primaire, jugés prioritaires, avec un coût de 104,2 millions de \$EU, pour contribuer parmi d'autres secteurs à la politique de sécurité alimentaire.

1.7 Ce programme ne décrivait cependant pas suffisamment la vision et la politique du Gouvernement et l'effort déployé en vue d'accroître la contribution de l'agriculture au PIB et à l'amélioration de la sécurité alimentaire du côté de l'offre, y compris la politique gouvernementale de sécurité alimentaire dans le cadre de la coopération régionale. Il ne faisait pas référence au processus PDDAA de Djibouti étant donné que celui-ci était survenu après la formulation.

1.8 Les projets proposés concernaient exclusivement la production au niveau du secteur primaire et en majorité portaient sur l'hydraulique. Ils n'étaient pas suffisamment argumentés et donnaient peu ou pas d'indication sur leurs résultats et viabilité. Sur le plan de la « forme », ces projets manquaient parfois d'uniformité de présentation.

1.9 Le processus de Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (PDDAA – NEPAD), en suspens depuis 2008, a été relancé en 2010 suite à une mission de la FAO par ses Divisions Techniques (TCSF/TCIN). Cette mission a analysé le processus national du -PDDAA-NEPAD et a préparé une feuille de route, y compris l'initiation d'un processus politique et de consultation pour aboutir à un pacte signé et un plan d'investissement post-compact. Le projet de pacte a été préparé, revu et commenté, et prévu d'être signé par les partenaires pertinents après la révision du PNSA.

1.10 Les Autorités Djiboutiennes ont adressé une lettre à la FAO en août 2011 par laquelle elles demandaient une assistance pour la mise à jour du PNSA dans le cadre du processus PDDAA. Cette requête venait à la suite d'une réunion organisée entre la délégation Djiboutienne et des fonctionnaires du Département de la coopération technique de la FAO, en date du 25 juillet 2011, au cours de laquelle le Gouvernement de Djibouti estimait nécessaire de recadrer et repenser le PNSA au regard des nouvelles missions assignées au Ministère de l'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques (MAPE-RH) par le Décret no 2011-076/PRE.

1.11 Ces axes ont trait à:

- l'assurance d'une sécurité alimentaire durable dans le cadre régional;
- l'assistance aux groupes vulnérables; et
- la création de nouvelles sources de croissance par l'introduction de technologies modernes et un appui aux exportations nationales.

1.12 Il convenait donc pour cet ensemble de raisons de « revisiter » le PNSA 2009, de l'amender, d'affiner sa présentation en tenant compte des éléments cités et de recadrer le programme en fonction des nouvelles attributions du Ministère de l'Agriculture et de ses orientations en matière de sécurité alimentaire.

1.13 Une mission d'appui de la FAO s'est donc rendue à Djibouti¹ pour animer une Équipe nationale de formulation.

1.14 Sans remettre en cause le travail de formulation déjà accompli, le travail a consisté à l'améliorer, l'étoffer et le rendre le moins incomplet possible pour prendre en considération la problématique d'insécurité alimentaire au niveau national, local et des ménages.

1.15 Le PNSA 2012-2017 est composé de 26 projets, pour un budget total de 23,07 milliards de FDJ soit 129.8 millions de \$EU

CONTEXTE SECTORIEL

1.16 Situé dans la Corne de l'Afrique, Djibouti est un pays de 23 000 km² limitrophe de l'Éthiopie, de l'Érythrée, de la Somalie et du Yémen. Sa situation, sur la côte orientale de l'Afrique, au débouché méridional de la mer Rouge et à l'ouest du golfe d'Aden, c'est-à-dire entre le canal de Suez et l'Extrême-Orient est à l'origine de son importance stratégique.

1.17 La République de Djibouti compte 5 régions administratives (figure 1) et une population de 818 000 habitants selon les résultats préliminaires du recensement de 2009. La ville

¹ du 24 septembre au 14 octobre 2011

de Djibouti même concentrerait 475 000 habitants (soit environ 58% de la population du pays). La population rurale est estimée à près de 240 000 personnes (29% de la population totale).

Figure 1. Carte administrative de Djibouti



Source: PDR 2011

1.18 Sur le plan économique, la République de Djibouti est, de par la structure de son PIB, une économie atypique, du moins dans l'espace des pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, du fait que celle-ci est tirée essentiellement par le secteur des services qui représente plus de 80% du PIB. Ce secteur occuperait également à lui seul près de 60% de la population active.

1.19 En dehors du secteur des services (lui-même tiré par les activités portuaires, le bâtiment et l'hôtellerie, les transports et télécommunications, les banques et assurances, ainsi que par les redevances provenant des bases militaires installées dans le pays) les deux autres secteurs: primaire et secondaire n'interviennent dans la formation du PIB qu'à hauteur respectivement d'environ 4% et 16% et jouent un rôle relativement modeste. Cependant, entre 2002 et 2006, les trois secteurs ont connu ensemble une période de croissance soutenue avec des taux de croissance dépassant le croît démographique.

Situation de l'agriculture

1.20 Le secteur primaire est peu développé mais constitue une activité économique importante pour les populations rurales. Le secteur dont la contribution au PIB a longtemps été estimée à 3% semble s'établir actuellement à 4,2% (source OMD septembre 2010).

1.21 **L'élevage** contribue à hauteur de 75% au PIB agricole. Près de 16% de la population est impliquée directement par ce sous-secteur, mais si l'on tient compte des emplois induits ce sont près de 30% de la population qui vit de l'élevage et de ses activités connexes. Selon les estimations de 2010 l'effectif du cheptel est de l'ordre de 1 million de têtes (en majorité composé de petits ruminants).

1.22 Dans sa grande majorité cet élevage est extensif sur les pâturages naturels répartis sur l'ensemble du pays. Bien que les éleveurs continuent de migrer avec leur bétail à travers les pays voisins (Ethiopie, Erythrée et Somalie), la moitié des bergers Djiboutiens sont aujourd'hui considérés comme semi-sédentaires autour des points d'eau et des villages mais ces éleveurs continuent à parcourir 20 à 100 Kms pour l'accès aux fourrages et à l'eau. Cet élevage constitue un capital et joue un rôle d'épargne. La production de lait a une contribution significative à la sécurité alimentaire des ménages.

1.23 L'autre forme d'élevage (sédentaire) est pratiquée dans les oasis et près de Djibouti Ville. Il est plus monétarisé et une partie de sa production est commercialisée dans les centres urbains.

1.24 **Le secteur de la pêche** est dominé par la pêche artisanale. Avec 380 km de côtes, la surface du plateau continental des eaux marines Djiboutiennes exploitable par la pêche est d'environ 2 280 km². Les potentialités halieutiques sont estimées à 47 000 tonnes en tenant compte des seuils d'exploitation soutenables (toutes espèces confondues). Cependant, la production nationale enregistrée en 2010 est de 1 600 tonnes seulement et la consommation de poisson est de 2.0 Kg/ hab. / an, ce qui représente une faible contribution aussi bien au PIB du secteur primaire qu'à la sécurité alimentaire des ménages.

1.25 Outre la faiblesse du marché local, d'autres contraintes ralentissent le développement de ce secteur à savoir: (i) l'insuffisance des moyens de production des pêcheurs; (ii) l'insuffisance des structures de maintenance des moyens de production; (iii) une mauvaise organisation des acteurs impliqués dans le secteur; (iv) la déficience en ressources humaines qualifiées de l'administration en charge de la pêche; et (v) des infrastructures de conservation, de distribution et de commercialisation du poisson limitées.

1.26 **La production végétale** se limite à une agriculture oasisienne. Pour une superficie cultivable potentielle de 120 000 ha dont 10 000 ha facilement irrigables le long des oueds, seuls 1 000 ha seulement sont actuellement exploités. Les potentialités agricoles du pays sont limitées par: (i) le type de sol issu du désert volcanique rendant la terre l'une des moins fertiles d'Afrique; (ii) par le niveau faible et aléatoire des précipitations qui sont en moyenne de 150 mm; (iii) par de fortes températures variant de 30 à plus de 45° occasionnant une forte évapotranspiration (1800 mm).

1.27 La production agricole est dominée par de petites exploitations traditionnelles familiales. Les faibles rendements ne permettent qu'une production (céréales marginales, maraîchage et arboriculture) de l'ordre de 6 000 tonnes qui ne couvre que 10% des besoins de la population.

1.28 Le niveau général des pluies a fortement décliné ces cinq dernières années. Cette nette régression de la pluviométrie a eu pour corollaires une insuffisance dans la reconstitution des

nappes phréatiques et une dégradation progressive des pâturages. Ces deux facteurs ont été déterminants dans l'aggravation des effets de la sécheresse qui sévit dans le pays depuis 2005.

1.29 Les projections liées au changement climatique estiment que les températures augmenteraient de 1.7 à 2.1°C à l'horizon 2050, et que les précipitations diminueraient de 4 à 11%. Cela signifierait que les cycles de sécheresse seraient plus fréquents et que les fortes pluies seraient plus intenses, accroissant ainsi les phénomènes de crues et accélérant les processus d'érosion. On estime également que le niveau de la mer augmenterait et entraînerait la salinisation des aquifères situés le long des côtes et qui alimentent la ville de Djibouti.

1.30 Ces défis climatiques et pédologiques aggravent les contraintes techniques et organisationnelles déjà existantes au niveau des exploitations agricoles et qui consistent en: (i) une faible maîtrise des techniques d'irrigation; (ii) l'indisponibilité en intrants de qualité; (iii) des infrastructures hydro-agricoles rudimentaires et des moyens d'exhaure de l'eau inadéquats; (iv) des structures coopératives peu opérationnelles et manquant d'expérience et d'autonomie; (v) des équipes d'encadrement (personnel de la direction centrale et des cinq structures décentralisées de sous-directions régionales de développement rural) rencontrant des contraintes aussi bien en moyens matériels et de logistique qu'en formation continue.

Situation de la sécurité alimentaire²

1.31 Malgré un revenu par tête relativement élevé (1 270 \$EU³), Djibouti figure néanmoins parmi les pays les moins développés, classé au 147^e rang sur 177 pays dans l'Index de Développement Humain du PNUD en 2009. La pauvreté est répandue avec 75% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, dont 42% en pauvreté extrême. Plus de 96% de la population rurale est considérée comme pauvre comparé à 66% de la population des villages et 35% pour Djibouti-Ville.

1.32 Les indicateurs sociaux sont conformes à ces estimations de pauvreté, avec une espérance de vie à la naissance de seulement 54 ans et un taux de malnutrition infantile de 26%.

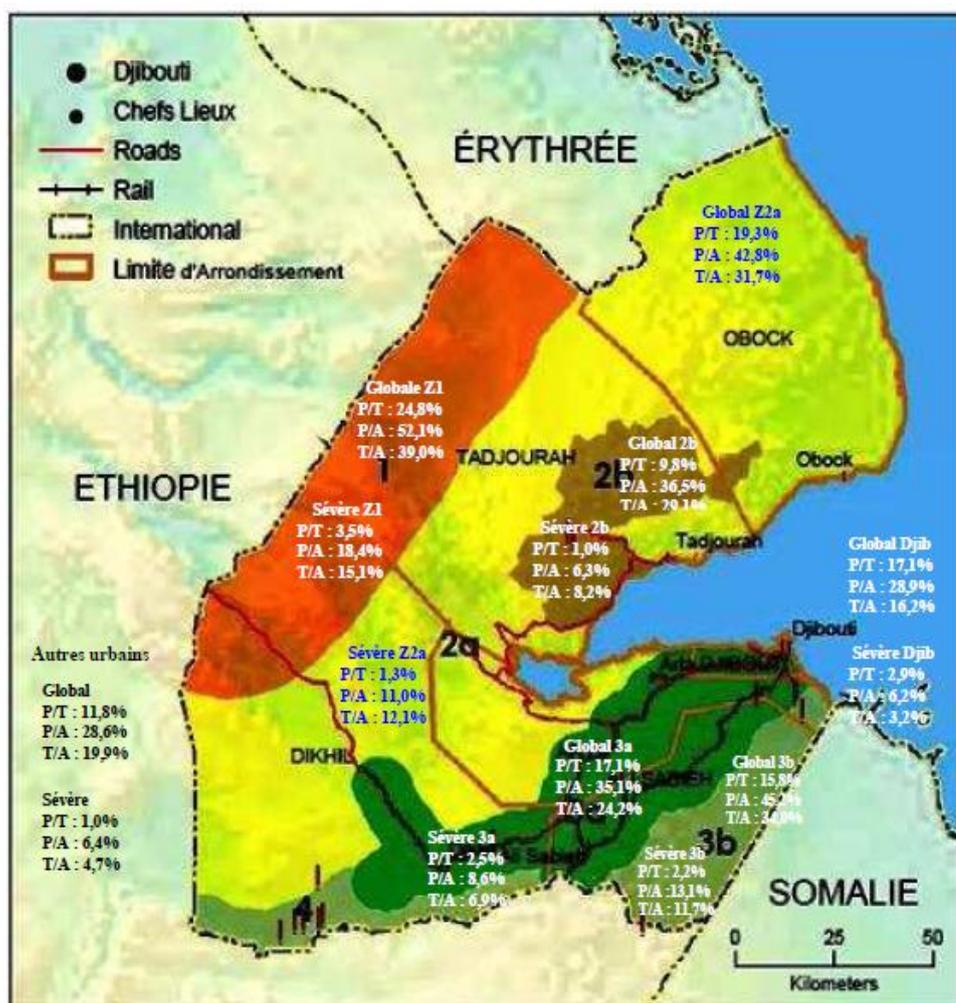
1.33 Les résultats des enquêtes sur l'Évaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence (ESASU) en milieu rural et urbain conduites en 2011 par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en coordination avec les partenaires du système des Nations Unies, les ONGs et le Gouvernement Djiboutien, ont estimé la population en insécurité alimentaire à 134 600 personnes (61 200 en milieu urbain et 73 400 en zones rurales). L'enquête la plus récente de l'UNICEF, datant de 2010, montre un niveau global de malnutrition aiguë de 10% dans l'ensemble du pays contre 17% en 2007. Ces taux sont moins élevés dans les zones urbaines (8.5%) que dans les zones rurales (11.4%).

1.34 Le problème de la Sécurité Alimentaire et plus globalement celui de la faim reflète la structure de l'économie et les conditions climatiques du pays et de ce fait les modes de vie des populations comme l'indique la figure 2.

Figure 2: Carte de la malnutrition selon les zones de modes vie

² Source: Programme Alimentaire Mondial. ESASU en zones rurales. juillet 2011

³ Source Banque mondiale (2009) ; 1280 \$ EU pour la BAD (2009)



Source: enquête de nutrition de 2007

1.35 Le pays est en effet divisé en 4 principales zones de mode de vie (le Sud Est étant lui-même subdivisé en 2 sous zones). Dans toutes les zones la garde du bétail est une composante des moyens locaux de survie mais nulle part, actuellement, la population ne peut survivre par les seuls revenus du bétail (les différences entre les zones proviennent de leurs liens économiques avec Djibouti Ville et les villes secondaires).

1.36 Pays en déficit alimentaire chronique et permanent, Djibouti est totalement dépendant des importations pour couvrir ses besoins alimentaires et est donc hautement vulnérable aux chocs extrêmes comme les hausses soudaines des prix de la nourriture ou du pétrole et aux désastres naturels comme les sécheresses. La pauvreté et le déficit alimentaire sont exacerbés par la présence de migrants venant de pays limitrophes qui accentuent la pression sur un marché du travail déjà limité et sur les ressources naturelles (eau et pâturages).

1.37 En comparaison de 2009 l'ESASU en zones rurales de 2010 a démontré une réduction significative des dépenses moyennes des ménages par personne pour la nourriture. Ce déclin des revenus couplé à des prix plus hauts que la normale signifie que le pourcentage alloué à la nourriture comparé aux dépenses totales des ménages est passé de 60% en 2009 à 70% en 2010.

De plus l'autoproduction (comme le lait et le beurre) a également diminuée accroissant la dépendance des ménages aux marchés, aux dons et aux supports communautaires.

1.38 Selon FEWSNET (mai 2011) des déficits alimentaires significatifs existent dans les zones de moyens de survie pastorale du fait d'une pluviométrie insuffisante durant plusieurs saisons des pluies consécutives et des prix élevés des aliments de base. La situation est spécialement critique dans les zones de survie pastorales nord-ouest et sud-est « frontière ». L'eau est très rare dans la plupart de ces zones et les ressources pastorales limitées.

1.39 Les taux de malnutrition parmi les enfants se détériorent par manque de lait, principale source de nourriture des enfants de moins de cinq ans. On constate de ce fait (i) un important retard de croissance (30,8% en moyenne; 37,3% en zones rurales) et (ii) une prévalence des maladies infantiles et de la tuberculose (l'une des plus fortes du monde avec 1 104 cas pour 100 000 habitants).

1.40 Les quatre dimensions de l'insécurité alimentaire sont donc bien présentes:

- *des disponibilités globales* insuffisantes: elles étaient de l'ordre de 1980 kcal par habitant et par jour entre 1980 et 1995 (pour des besoins estimés de 2070 kcal) et sont en diminution. Ces disponibilités globales insuffisantes pour couvrir les besoins de la population sont par ailleurs marquées par (i) une forte dépendance aux importations; et (ii) par une grande disparité dans la répartition des approvisionnements;
- *l'irrégularité des approvisionnements* du fait (i) de l'instabilité des marchés régionaux et internationaux; et (ii) des chocs conjoncturels qui touchent plus particulièrement les populations rurales (sécheresse, épidémies, mouvements de population,...);
- *l'accessibilité physique*, qui reste précaire pour certaines fractions de la population (zones enclavées, nomadisme,...) et *l'accessibilité économique* au niveau des ménages, problème crucial lié à la pauvreté qui concerne 40% de la population; et
- *la dimension nutritionnelle* présentant une dégradation significative, notamment chez les enfants (le taux de prévalence de malnutrition chronique varie de 30 à 70% en fonction des localités).

1.41 *L'analyse* du contexte permet de fournir les principales clés de compréhension des causes de l'insécurité alimentaire:

- *la pauvreté est la cause majeure de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité* au niveau des ménages, l'essentiel de la nourriture étant acheté sur le marché, y compris en zone rurale;
- *la faiblesse de la redistribution* ne permet pas de réduire l'insécurité alimentaire; les transferts de ressources publiques vers les populations vulnérables sont limités (environ 12% du total des transferts) et la politique budgétaire (l'essentiel des ressources est consacré à la fonction publique) ne permet pas de changements significatifs; et
- *la difficulté d'accès aux services sociaux de base* contribue à l'insécurité alimentaire; si des efforts sensibles ont été entrepris dans le domaine de

l'éducation et de la santé au cours des dernières années, un effort significatif reste nécessaire pour la santé et la nutrition infantiles.

1.42 L'analyse permet également d'en appréhender les conséquences générales: risques d'instabilité ou développement de l'assistanat par exemple, mais plus spécifiquement l'insécurité alimentaire à Djibouti conduit à (i) une accentuation des migrations vers la capitale; (ii) une aggravation de la dégradation des ressources naturelles qui participent à un équilibre très fragile; et (iii) un accroissement de la vulnérabilité aux chocs et une réduction de la capacité des ménages à faire face aux crises conjoncturelles.

2. CADRE DU PROGRAMME

2.1 A la faveur du Décret N° 2011-076/PRE du 17 mai 2011, fixant les attributions des Ministères, un nouveau dispositif plus global et cohérent dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement rural a été adopté en ces termes: « **le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques (MAPE-RH) est chargé de la mise œuvre des politiques sectorielles dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement rural. Il a également pour mission la promotion et le développement de la production animale et végétale, l'amélioration du couvert végétal, le contrôle vétérinaire et alimentaire ainsi que la production halieutique. Il a en charge la préparation, la coordination et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire. A ce titre, il coordonne et assure le suivi des politiques en cours. Il est également chargé de développer les ressources nationales disponibles** ».

2.2 L'agriculture, l'élevage, la pêche et les ressources halieutiques, bases de développement économique du secteur primaire, présentent d'importantes potentialités même si le pays reste confronté de façon récurrente à la sécheresse et à l'insécurité alimentaire. Il convient donc d'apporter des réponses durables au défi majeur que représente l'Insécurité Alimentaire par la promotion de politiques visant à améliorer la productivité et la production agricole et des programmes axés sur le renforcement des capacités des populations vulnérables (petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs) et la diversification économique du secteur primaire. Les efforts à mener seront ciblés sur les trois axes d'intervention prioritaires du MAPE-RH (voir para 1.11).

ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

2.3 Le diagnostic détaillé a permis d'identifier les spécificités de l'insécurité alimentaire à Djibouti ainsi que les causes majeures de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. L'approche stratégique définit un cadre de référence permettant

- d'agir de façon cohérente sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire; et
- de coordonner les interventions des multiples acteurs œuvrant pour améliorer les conditions de sécurité alimentaire.

2.4 L'objectif général est d' « **assurer l'accès de tous les Djiboutiens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2025** ». Il s'agit d'une ambition légitime compte tenu de la petite taille du pays qui compte environ 140 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire. Cet objectif général se décline dans un premier temps à l'horizon 2015 au regard des engagements du Millénaire, de réduire de moitié la population frappée par la faim et la malnutrition. Il recouvre les quatre dimensions de la sécurité alimentaire:

- la disponibilité d'aliments de bonne qualité sanitaire et nutritionnelle;
- leur accessibilité pour les populations, y compris pour les plus vulnérables;
- la stabilité des approvisionnements dans l'espace et dans le temps;
- l'utilisation optimale des aliments par les individus (dimension nutritionnelle).

et doit être appréhendé à trois niveaux:

- individus et ménages;
- communautés et territoires locaux; et
- niveau national.

2.5 La stratégie doit donc répondre à deux objectifs spécifiques qui sont également repris par le Programme Alimentaire Mondial dans ses recommandations stratégiques:

- renforcer les capacités de prévision, de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, en lien avec la politique nationale de gestion des risques et des catastrophes. Cette première composante relève du dispositif national de gestion des risques et catastrophes, placé dans le cadre de la protection et de la sécurité civile sous la responsabilité du Ministère de l'intérieur;
- créer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle, en lien avec les politiques et stratégies de développement et étroitement liée à la politique de développement durable; cette composante doit donc constituer le cœur du PNSA.

2.6 La poursuite de ces objectifs implique de relever plusieurs défis majeurs:

- *réduire la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations* (vecteur de vulnérabilité pour le pays et facteur d'incertitude sur l'évolution des prix des aliments de base);
- *réduire le coût de l'alimentation dans les dépenses des ménages* (qui doivent dans une très large majorité recourir au marché pour se nourrir) et donc directement influencée par le prix des denrées;
- *permettre aux ménages de couvrir leurs besoins alimentaires de base par leurs propres ressources* (limiter les logiques d'assistanat néfastes pour la dignité des personnes et plaçant les ménages dans une dépendance durable non soutenable à terme);
- *réduire la vulnérabilité des ménages aux chocs conjoncturels* (en renforçant les capacités endogènes des ménages à affronter les aléas par une panoplie de réponses possibles);
- *rationaliser la gestion des ressources en eau*: défi majeur pour un pays aride disposant de ressources en eau limitées ou dont l'exploitation est très coûteuse. (approvisionnement en eau potable, irrigation et abreuvement du bétail);
- *intégrer la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la stratégie globale de lutte contre la pauvreté et de développement social*; et
- *promouvoir les complémentarités et les synergies entre l'action publique et les initiatives du secteur privé.*

2.7 La stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle peut se fonder sur des programmes sectoriels ou sous-sectoriels (agriculture, pêche, santé, enseignement, travaux publics,...) gérés par des départements ministériels clairement identifiés, mais d'autres activités concernant toute la population peuvent relever d'un ministère ou de la coordination de plusieurs

ministères (formation professionnelle, promotion des femmes, politique de l'emploi, redistribution des revenus, crédit et micro-finance, respect de l'environnement,...). Il est donc possible sur ces bases de définir douze priorités stratégiques relevant du secteur primaire:

Priorités politiques	Principaux axes stratégiques
1. Rationaliser la gestion des ressources en eau	1. actualiser les connaissances sur les ressources 2. promouvoir les utilisations « économes » de l'eau 3. poursuivre l'équipement des zones rurales en points d'eau
2. Valoriser les potentialités existantes et diminuer la dépendance alimentaire	4. promouvoir le développement local intégré 5. promouvoir la diversification des productions
3. Garantir l'accès alimentaire aux populations vulnérables	6. élaborer un plan d'aménagement de pistes de désenclavement 7. promouvoir une politique d'aide alimentaire, outil de développement économique
4. Promouvoir les ressources humaines et renforcer les capacités	8. développer progressivement la professionnalisation des éleveurs, pêcheurs et agriculteurs. 9. créer un environnement favorable au développement du secteur privé 10. renforcer les ressources humaines des services d'appui
5. Promouvoir une politique d'information et de suivi d'impact	11. mettre en place un dispositif unifié d'évaluation d'impact en termes de SAN 12. diffuser des informations alimentaires et nutritionnelles par les media de masse

2.8 Ces priorités stratégiques du PNSA trouvent leur concrétisation dans les axes prioritaires du MAPE-RH et sont en parfaite harmonie avec le PDDAA, le Programme National de Sécurité Alimentaire couvrant les piliers du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine comme il apparaît au tableau suivant:

CORRESPONDANCE ENTRE AXES PRINCIPAUX, ORIENTATIONS STRATEGIQUES, AXES OPERATIONNELS ET PILIERS DU PDDAA		
AXES PRINCIPAUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	PILIER DU PDDAA
	Priorités politiques	
Assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre de la coopération régionale	Valoriser les potentialités existantes et diminuer la dépendance alimentaire	Pilier 3 Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim
Assister les groupes vulnérables	Assurer la gestion rationnelle des ressources en eau	Pilier 1 Gestion des terres et des eaux
		Pilier 1 Gestion des terres et des eaux
	Valoriser les potentialités existantes et diminuer la dépendance alimentaire	Pilier 3 Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim
	Garantir l'accès alimentaire aux populations les plus vulnérables	Pilier 2 Accès aux marchés
		Pilier 3 Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim
		Pilier 3 Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim
		Pilier 3 Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim
	Promouvoir les ressources humaines et renforcer les capacités à tous les niveaux	Pilier 4. Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies Recherche agricole- recherche agricole, diffusion et adoption des technologies
		Pilier 4 Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies
		Pilier 4 Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies
Promouvoir une politique d'information et de suivi d'impact	Pilier 4 Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies	
	Pilier 4 Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies	

CORRESPONDANCE ENTRE AXES PRINCIPAUX, ORIENTATIONS STRATEGIQUES, AXES OPERATIONNELS ET PILIERS DU PDDAA		
AXES PRINCIPAUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	PILIERS DU PDDAA
	Priorités politiques	
Créer de nouvelles sources de croissance par l'introduction de technologies modernes et appui aux exportations nationales	Valoriser les potentialités existantes et diminuer la dépendance alimentaire	Pilier 2 Accès aux marchés - améliorer les infrastructures rurales et les capacités liées au commerce pour l'accès au marché.

DISPOSITIFS ET MECANISMES DE MISE EN OEUVRE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

2.9 Au cours de la période 2006-2010 divers projets et programmes ont été exécutés par les départements techniques du MAPE-RH dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau et de la pêche contribuant directement ou indirectement à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La plupart de ces projets / programmes sont ceux qui avaient été programmés initialement dans le cadre de l'INDS, assurant de ce fait une parfaite continuité des choix stratégiques.

2.10 Par ailleurs un certain nombre de décisions politiques majeures ont visé directement la pauvreté et la Sécurité Alimentaire:

- l'élaboration et l'adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (Décret n°2009-0113/PRE du 6 juin 2009) qui repose sur deux axes complémentaires:
 - prévention et gestion des risques conjoncturels; et
 - sécurité alimentaire et nutritionnelle structurelle;
- la création en 2006 du Centre d'Exportation du Bétail (Société Abu Yasser) qui a dynamisé les exportations de bétail de toute la sous-région en direction notamment des pays du Golfe, embryon d'une filière « viandes et dérivés »;
- la concession en 2005 au secteur privé du Port de Pêche de Djibouti qui a donné une impulsion significative aux activités de pêche avec un début d'exportation des produits de la pêche en Ethiopie. embryon d'une filière des produits halieutiques;
- la création d'une Société Nationale de Sécurité Alimentaire –SDSA- (loi n°45/AN/06/6ème L), outil essentiel dans le renforcement des programmes et projets du ministère visant à améliorer la production et la productivité agricole domestique et à mettre en œuvre des réseaux de sécurité garantissant la sécurité alimentaire nationale. Elle a notamment pour mandat:
 - de mettre en œuvre les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays et, à cette fin, bénéficie de la concession de vastes

superficiers de terres agricoles qu'elle exploite: ferme agricole de Serofra en Ethiopie (5 000 ha à terme); de Gadaref au Soudan (4 200 ha) et de la ferme de Damerjog à Djibouti;

- de veiller à la constitution, au renouvellement et à la bonne gestion du Stock National Stratégique de denrées alimentaires de première nécessité.
- la création d'un Fonds National de Sécurité Alimentaire (FNSA), outil de financement de la mise en œuvre des projets et programmes nationaux de lutte contre l'insécurité alimentaire relevant du MAPE-RH; à cet effet ses axes prioritaires d'intervention sont:
- soutenir la SDSA dans la mise en œuvre de la Politique de la Stratégie Nationale de Sécurité alimentaire;
 - intervenir dans la prévention et la gestion des situations d'urgence liées à la sécurité alimentaire;
 - financer des études, projets et programmes visant à accroître la sécurité alimentaire;
 - financer le renforcement des capacités des structures du Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation de leurs programmes de développement.

3. LOGIQUE ET RAISON D'ETRE DU PROGRAMME

3.1 L'objectif ultime d'un Programme National de Sécurité Alimentaire est d'éradiquer l'insécurité alimentaire et un horizon 2020/2025 pourrait être retenu.

3.2 D'une manière plus opérationnelle et souscrivant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de diminuer de moitié la population souffrant d'insécurité alimentaire à l'horizon 2015, le PNSA peut être considéré comme une première phase de programmation et dans cette perspective les projets retenus pourraient être « calibrés » pour une durée de l'ordre de 5 ans.

3.3 Le Gouvernement Djiboutien souhaite pour appuyer la mise en œuvre de son Programme National de Sécurité Alimentaire pouvoir bénéficier des aides du Fonds Global pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP).

3.4 Le recours à ce fonds multilatéral mis en place suite au Sommet de l'Aquila peut être facilité par les perspectives d'appui qu'offre le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)⁴ pour la mise en place de plans et stratégies. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA) en s'inspirant des orientations du PDDAA a élaboré sa politique régionale agricole et a été mandatée pour la mise en œuvre et la coordination du PDDAA /NEPAD⁵.

3.5 Entendant soutenir la mise en œuvre du PNSA dans ce cadre, les Autorités Djiboutiennes ont préparé le « Pacte de partenariat entre le Gouvernement de Djibouti et les Partenaires au Développement ». Ce pacte ou « Compact » sera finalisé avec la présentation du Plan d'Action du PNSA.

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

3.6 Dans le cadre d'une approche holistique de la stratégie, si différents programmes sont considérés comme nécessaires et interdépendants pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire, la sécurité alimentaire est par essence multisectorielle et en conséquence plusieurs départements ministériels auront à mettre en œuvre des programmes sectoriels, coordonnés au niveau du pilotage national de la stratégie.

3.7 C'est dans cette perspective qu'un programme particulier au secteur primaire se justifie du fait:

- de potentialités, longtemps négligées, dont la valorisation peut jouer un rôle important dans l'amélioration des conditions de sécurité alimentaire (production de denrées de base et diversification des activités en milieu rural);
- d'expériences acquises par des projets à caractère pilote (PSSA, aménagements agro-pastoraux, développement des plantations de palmiers dattiers...);

⁴ En s'alignant sur le PDDAA les pays adoptent un engagement commun pour la réalisation d'un taux minimum de croissance annuelle de 6% dans le secteur agricole et l'allocation d'au moins 10% du budget national au secteur agricole, conformément à l'engagement de Maputo.

⁵ Décision des Ministres Africains de l'Agriculture à la XXII^e Conférence régionale pour l'Afrique (8 février 2002) et approbation du PDDAA le 9 juin 2002.

- du référentiel que constituent sur le plan technique et social les résultats de projets d'envergure, mis en œuvre grâce notamment au financement du FIDA et de la Banque Mondiale portant sur la mobilisation des eaux de surface, la gestion durable des terres et la micro-finance;
- d'études en cours dans certains domaines (aquaculture, eaux de surface, cultures sous serres,...) permettant d'étayer de nouveaux projets; et
- de l'urgence de mettre en œuvre une politique de développement local, visant entre autres la sécurisation des modes de vie ruraux et la maîtrise des flux migratoires vers la capitale.

APPROCHE ET CONCEPTION DU PROGRAMME

3.8 *Le Programme National de Sécurité Alimentaire initié par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques ne peut prétendre à couvrir à lui seul l'ensemble des actions nécessaires à une approche holistique de la lutte contre l'insécurité alimentaire par essence multisectorielle; a contrario il ne peut, au risque d'un impact mitigé, se limiter à des mesures ne portant que sur le seul développement du secteur primaire.*

3.9 C'est pourquoi par une démarche itérative le Programme a visé à introduire dans son approche et sa conception des dimensions plus larges et des axes d'intervention touchant d'autres secteurs en restant cependant dans son domaine de compétences; ainsi peuvent être considérés:

- **la santé** par des actions ciblées sur l'accès à l'eau potable, l'amélioration des conditions nutritionnelles et la sûreté alimentaire;
- **l'éducation** par une attention particulière portée au renforcement des capacités et notamment celui des femmes et des jeunes filles;
- **l'environnement** par les effets induits des actions envisagées sur les ressources naturelles et la prise en considération de la dimension « changements climatiques ».

4. DESCRIPTION DU PROGRAMME

BENEFICIAIRES CIBLES ET ZONES DU PROGRAMME

4.1 Le pays est petit, il ne compte qu'environ 820 000 habitants dont près de 140 000 sont en situation d'insécurité alimentaire. Il est donc impératif de considérer l'ensemble du pays au niveau du PNSA. Ce programme est national et doit prendre en compte toute la population vulnérable.

4.2 Pour le secteur primaire la population cible est l'ensemble de la population rurale (environ 40 000 familles) ainsi qu'une partie de la population suburbaine pour laquelle les activités maraîchères, la pêche, l'élevage, ainsi que les activités connexes représentent des voies d'insertion économique et par là d'amélioration des conditions de sécurité alimentaire.

4.3 Concernant les zones cibles, les 5 régions seront concernées mais avec un ciblage fondé selon les sous secteurs: sur (i) l'état des parcours, le déficit en eau et la décapitalisation du cheptel pour l'élevage; (ii) le potentiel hydrique et pédologique pour le développement agricole; et (iii) les sites traditionnels pour le sous-secteur de la pêche.

4.4 Très globalement le ciblage géographique peut se présenter comme suit:

Régions	Zones spécifiques
Obock	Pastoralisme: zones côtières d'Orobor à Alali Dadda, Soublali, Assassan, Waddi, Medeho Agriculture oasisienne : zones de Bissidrou, plateau de Dahla, bassin versant de Sadai Pêche: Littoral de la région d'Obock
Tadjourah	Pastoralisme: zones de Assal, Sagallou, Assa-Gueyla, Dorra, Otoy, Malaho, Balho Agriculture oasisienne: plaine côtière, Bankoualeh, Randa, Toha, Garassou, Debné/Terdo, oued Weima et Adailou Pêche: Littoral de la région de Tadjourah
Arta	Pastoralisme: zones d'Ali Ouné, PK 30, Boule, PK 51, Karta, Hemed, Petit Bara, Gabla Galan Agriculture oasisienne : Oueah, Douda, Damerjog, Atar Pêche: Littoral de la région d'Arta
Djibouti ville	Agriculture/ Elevage : zones d'élevage intégré à l'agriculture intensive Pêche: centre de commercialisation du poisson
Ali Sabieh	Pastoralisme: zones de Goubetto, Biidlé, KabahKabah, Beya Adé, BeyaDader-Danan, Dikri, Grand Bara, Guestir, Ali Addé, Daasbio, Dhoureh, Ali-Addeh, Agriculture oasisienne: Assamo, Doudoubalaleh, , Holl-Holl
Dikhil	Pastoralisme: zones de Mouloud, Dikhil, Chekeiti, Gobaad, Hanlé, Daoudaouya, Gagaddé, Daka, Galafi Agriculture oasisienne: Oued Harrou, Dikhil, Chekeiti, Gobaad, Hanlé, Mouloud

4.5 De manière plus spécifique certaines composantes (projets ou sous-programmes) peuvent définir des cibles géographiques ou de populations plus précises qui seront alors indiquées dans les fiches correspondantes.

COMPOSANTES ET ACTIVITES

4.6 Le Programme National de Sécurité Alimentaire se fondant sur les propositions initiales élaborées en 2009 et sur les nouvelles orientations et perspectives du MAPE-RH entend développer un ensemble de sous-programmes et de projets répondant aux défis de l'insécurité alimentaire et articulés aux axes prioritaires du Ministère. C'est ainsi que les réponses apportées à:

- *la Sécurité Alimentaire durable dans le cadre régional* porteront sur un possible renforcement des capacités productives des fermes en concession à l'extérieur et la mise en place d'une capacité de stockage stratégique;
- *l'assistance aux groupes vulnérables* se fonderont sur 4 sous-programmes: (i) Développement Rural; (ii) Genre. (iii) Mobilisation des ressources en eau en vue d'un développement hydro agricole; (iv) prise en considération des changements climatiques et 2 projets spécifiques et complémentaires visant le sous-secteur décisif de l'élevage: (i) sécurisation de la santé animale et (ii) projet d'une usine d'aliments du bétail; et
- *la création de nouvelles sources de croissance* s'appuieront sur le développement de filières correspondant aux trois sous-secteurs les plus porteurs d'espoir: (i) viandes et dérivés; (ii) exportations de produits halieutiques; et (iii) la phoeniciculture. Un projet additionnel confortera le développement des filières par une capacité de contrôle et de certification.

4.7 Des projets spécifiques assureront enfin une mise en œuvre harmonieuse et efficiente du programme notamment par le renforcement de capacités et des moyens des structures institutionnelles.

Sécurité alimentaire durable dans le contexte régional

4.8 **Le projet de mise en valeur des fermes agricoles concédées par l'Ethiopie et le Soudan** et gérées par la SDSA (Fiche No 1) répondant au Pilier 3 du PDDAA « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim », pour un coût de l'ordre de 25 millions de \$EU, porterait sur un complément d'infrastructures de production et sociales, l'acquisition d'équipements agricoles supplémentaires et une assistance technique pour le renforcement des capacités.

4.9 Une production agricole additionnelle notamment de céréales (blé, maïs, sorgho) pourrait contribuer à la couverture de près de 30% du niveau des importations et appuyer la mise à disposition d'aliments du bétail (fourrages améliorés) selon des conditions de rentabilité qu'il reste à démontrer.

4.10 Les hypothèses et risques de ce projet conduisent à recommander une **étude approfondie de leur rentabilité financière et économique** à conduire dans le cadre d'un programme général d'aménagement et d'intégration agriculture / élevage (fiche No 2).

4.11 **Le projet de mise en place d'une Réserve Alimentaire à Djibouti** (Fiche No 3) répond lui aussi au Pilier 3 du PDDAA « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim ».

Il se situe également dans le mandat de la SDSA et envisage d'assurer une couverture des besoins en denrées alimentaires de base de l'ordre de 30% (soit un stock minimum de 5 500 tonnes).

4.12 Un coût prévisionnel de 5,85 millions de \$EU correspond à la mise à disposition par le Gouvernement d'un terrain sur lequel l'installation d'infrastructures, l'acquisition de matériels de logistique et un fonds de roulement (correspondant à l'équivalent de 3 mois de stocks) devraient contribuer significativement à la réduction de l'insécurité alimentaire structurelle pour 140 000 personnes. Les risques possibles pour ce projet portent sur la difficile adéquation d'un stockage ne pouvant pas dépasser 6 mois et la nécessaire réserve pour risques conjoncturels.

Assistance aux groupes vulnérables

4.13 **Le sous-programme de Développement rural** (Fiche No 4) se substitue de manière pertinente à un ensemble de projets indépendants identifiés lors de l'élaboration du PNSA en 2009 en en reprenant la logique (agriculture oasienne; élevage de petits ruminants et pêche artisanale), mais en lui donnant une dimension de développement local intégré renforçant les synergies et optimisant l'appui attendu des structures régionales de développement. Il répond, du fait de son approche intégrée et du nombre de sous-secteurs impliqués aux Piliers 1 et 2 du PDAA « Gestion des Terres et des Eaux » et « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim ».

4.14 Portant sur les cinq districts avec ciblage de zones au regard des contraintes reconnues pour les trois sous-secteurs, ce programme d'un coût total de 18,47 millions de \$EU entend:

- appuyer l'élevage nomade par (i) l'amélioration de l'hydraulique pastorale (réhabilitation de puits et de retenues et construction de citernes enterrées et de micro barrages); (ii) la régénération des pâturages (notamment par l'agro foresterie); et (iii) un suivi sanitaire des troupeaux;
- renforcer l'agriculture oasienne par (i) la redynamisation des « jardins familiaux » (réhabilitation et solarisation d'infrastructures hydrauliques); (ii) la création de petits périmètres sur les terrasses d'oueds pour l'installation de pasteurs nomades affectés par la sécheresse; et (iii) le renforcement des coopératives agricoles;
- appuyer la pêche artisanale par (i) le renforcement des capacités des acteurs (restructuration du Centre de formation des pêcheurs professionnels, mise en place d'une Cellule d'appui aux petits opérateurs économiques), (ii) la mise en œuvre d'initiatives locales (micro projets portant sur l'acquisition d'embarcations et d'équipements); et (iii) des investissements structurants (débarcadères, chaîne du froid, atelier de réparation et ponts de vente); et
- consolider ces actions par un renforcement des capacités du MAPE-RH au niveau régional en ce qui concerne l'appui direct aux producteurs et une capacité spécifique de coordination et de gestion.

4.15 Ce sous-programme devrait concerner 13 000 ménages pastoraux (200 sédentarisés en agro-pastoralisme), 1 000 agriculteurs oasiens et 600 pêcheurs. Les effets directs attendus sur le plan de la sécurité alimentaire tant par une production accrue que par l'amélioration des revenus et de la proximité des marchés sont significatifs (mise à disposition de 65 000 m³ d'eau additionnelle pour les populations et le cheptel; 25 000 tonnes de biomasse pour l'alimentation

des petits ruminants; 3 000 tonnes additionnelles de fruits; augmentation des prises de 50% pour la pêche soit 800 tonnes⁶).

4.16 Les impacts sociaux porteront sur la création d'emplois et donc réduction de la pauvreté, la fixation des populations et un meilleur accès aux services de base. Des impacts environnementaux sont attendus par la restauration du couvert végétal (parcours) et le développement d'une strate ligneuse avec effets positifs sur les gaz à effet de serre.

4.17 La mise en œuvre du sous-programme par le MAPE-RH impliquera chaque Direction technique en ce qui la concerne et nécessitera l'appui de la Direction de l'Eau et de celle des Grands Travaux du Ministère de l'Energie de l'Eau et de l'Environnement ainsi que de l'ADDS pour la formation des coopératives. Il sera donc créé une Cellule de Coordination et instauré une collaboration interministérielle.

4.18 **Le sous-programme "Genre"**, envisagé par le MAPE-RH et développé par le Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial (MPF-PF) entend redonner à la femme rurale tout son rôle d'actrice dans le développement agricole et rural et de garante au sein des foyers d'une alimentation satisfaisante sur le plan quantitatif et nutritionnel pour les enfants. Il témoigne de la volonté du MAPE-RH de donner au PNSA une dimension multisectorielle en agissant « à la marge » de son strict domaine de responsabilité.

4.19 Il comporte trois projets (Fiches No 5, 6 et 7) relevant du Pilier 3 du PDDAA « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim », visant à assurer aux femmes rurales une amélioration de leurs conditions de vie (activités génératrices de revenus) et contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition notamment celles des enfants. Pour un coût total de l'ordre de 1,5 millions de \$EU, ces projets considérés comme une phase pilote et répartis dans les 5 districts portent:

- d'une part sur le développement de la petite aviculture et de l'apiculture par de petits groupements féminins qui bénéficieront de la fourniture des équipements nécessaires (poulaillers, poules pondeuses, ruches et petit matériel) ainsi que d'un fonds de roulement pour le démarrage des activités. Du fait du caractère pilote une assistance technique rapprochée sera fournie; et

4.20 d'autre part sur la mise en place de « Potagers scolaires » au sein d'écoles primaires pour l'approvisionnement de leurs cantines en légumes et fruits frais. Ces structures bénéficieront de l'aménagement des parcelles et des équipements d'irrigation et de culture ainsi que d'un fonds de roulement. La mise en œuvre de ce sous-programme qui nécessitera une plateforme de coordination interministérielle (Primature, MAPE-RH, MPFPF, Ministère de l'Education nationale) bénéficiera à quelques 200 / 250 groupements féminins et à près de 12 500 élèves au sein d'une quarantaine d'écoles.

4.21 Les effets induits de ce sous-programme seront (i) la définition de voies adéquates pour la généralisation de ce type d'activités ayant un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, (ii) sur le plan environnemental mais marginalement dans cette première phase d'une assurance de la pollinisation des végétaux notamment les cultures légumières.

⁶ Source PDR passage de 1 600 à 2 400 tonnes

4.22 **Le sous-programme” Mobilisation des ressources en eau en vue de développement hydro-agricole »** est nécessairement au cœur du Programme National de Sécurité Alimentaire: aucune production agricole, aucun développement du monde rural ne pouvant s’envisager sans le recours à cette ressource rare indispensable tant pour les conditions de vie (eau potable pour les populations, abreuvement du cheptel) que pour la production agricole.

4.23 Le transfert de la Direction des Eaux du Ministère de l’Agriculture au Ministère de l’Energie ne peut exempter le premier d’accorder à cette ressource la place qui lui revient dans le développement agricole et rural. Il convient donc d’articuler et d’intégrer les interventions des deux Départements ministériels dans un processus global de mobilisation des ressources hydrauliques en vue de la satisfaction des besoins des populations qu’ils soient d’ordre social (approvisionnement en eau potable) ou d’ordre plus productif (aménagements hydro-agricoles), tous deux contribuant de manière synergique à l’amélioration des conditions d’existence et au premier chef à celle de la sécurité alimentaire.

4.24 Le sous-programme, par essence, se situe dans le Pilier 1 du PDDAA « Gestion des Terres et des Eaux ».

4.25 **Projet Eaux profondes. Forages** (Fiche No 10). Les populations rurales et plus particulièrement les populations nomades utilisent traditionnellement les nappes superficielles qui sont sujettes à des crues violentes et, subissent ces dernières années des sécheresses fréquentes et sévères conduisant à l’abandon de ces puits. La construction d’ouvrages hydrauliques sécurisés bénéficiant d’une énergie renouvelable est donc un atout majeur pour faciliter l’accès à l’eau de ces populations pour les besoins domestiques ou agricoles.

4.26 Le PNSA 2009 avait développé cette approche en lui donnant même en terme de poids relatif une prépondérance peut être excessive au regard du montant global du Programme. Depuis cette date des investissements ont été réalisés notamment par l’acquisition de tubage de forages, investissement indispensables mais très onéreux qui vont permettre maintenant (par « capitalisation ») une réduction sensible des coûts de la composante qui sera par ailleurs « redimensionnée » au regard des capacités de réalisation et pour mieux s’articuler avec le développement rural qu’elle peut favoriser et en donnant priorité à des zones à ressources hydrauliques suffisamment assurées et où les profondeurs des nappes ne sont pas excessives.

4.27 C’est ainsi que ce nouveau projet d’un coût⁷ de 2,56 millions de \$EU, bien que concernant les 5 districts, ne portera plus que sur 21 forages⁸ (15 forages d’exploitation entre 150 et 250 m de profondeur, 2 à une profondeur excédant 300m) assurés d’un développement concomitant et appuyés par 4 forages de reconnaissance. La solarisation de 10 forages accompagnés de la réalisation d’infrastructures de surface (réservoirs de 200 m³) complétera le dispositif en misant sur les énergies renouvelables.

4.28 Les volumes d’eau attendus devraient pour 70% être destinés à l’eau potable, 20% à l’abreuvement du bétail et 10% à l’irrigation. Les effets attendus par la réduction de la pénibilité de la collecte de l’eau par les femmes et les enfants seront un impact sensible sur les capacités de travail pour des tâches productives, et un meilleur « maillage » de l’abreuvement du cheptel contribuera à la réduction du surpâturage et à la préservation des ressources naturelles.

⁷ Contre 52 millions de \$EU dans le PNSA 2009

⁸ Contre 95 forages envisagés dans le PNSA 2009

4.29 **Projets Eaux peu profondes 1 et 2. Etudes des nappes d'inféoflux et des résurgences.** (Fiches No 11 et 12). Si le recours aux ressources hydrauliques souterraines profondes peut présenter un effet « déclencheur » décisif sur les conditions de vie des populations et leur développement, les eaux souterraines peu profondes dans les régions rurales continueront à jouer un rôle majeur de par leur répartition sur le territoire et le caractère traditionnel de leur utilisation. Ces ressources méritent en outre un appui spécifique du fait des mauvaises techniques d'utilisation, de l'obsolescence des équipements d'exhaure et d'une utilisation trop ciblées sur l'eau potable.

4.30 Deux projets de contenu identique mais complémentaires sont proposés de manière à couvrir la totalité du territoire. Leur localisation diffère en outre par des conditions physiques et sociales:

- bon potentiel agricole avec un fort développement de l'agriculture oasisienne, existence d'organisations paysannes effectives et faible profondeur des nappes (de l'ordre du mètre) pour le Projet 1: régions de Dikhil et Tajourah qui disposent de 40% des points d'eau existants dans le pays;
- faible pluviométrie, absence d'organisations paysannes pour une population nomade récemment sédentarisée, qualité relative de l'eau disponible à une profondeur de l'ordre de 10 mètres pour le Projet 2: régions d'Ali Sabieh, Atar et Obock.

4.31 Chaque projet pour un coût de l'ordre de 1 million de \$EU portera sur la réhabilitation de 115 puits avec construction de réservoirs et fourniture des équipements d'exhaure. Par ailleurs 115 puits existants sélectionnés sur la base de leur débit et de la qualité de l'eau seront solarisés et équipés de bornes fontaines.

4.32 Ces projets toucheront (i) pour les régions de Dikhil et Tajourah 2 000 ménages soit quelques 12 000 personnes et un cheptel de 10 000 têtes en majorité camelins et caprins; et (ii) 9 000 personnes pour les régions d'Ali Sabieh, Atar et Obock

4.33 Les effets sur la pauvreté et la sécurité alimentaire seront directs par une production agricole accrue pour l'auto consommation et une possibilité de commercialisation; l'atténuation de la pénibilité de l'approvisionnement en eau améliorera la productivité du travail; la création de points d'eau devrait en outre faciliter la mobilisation des services de base; et enfin le recours aux énergies renouvelables et un meilleur abreuvement du cheptel aura un impact environnemental sensible.

4.34 **Projet adduction du lac Afambo.** (Fiche No 13). La République de Djibouti qui souhaite relever le défi de l'accès à l'eau pour sa population envisage une étude (i) de prospection de l'amenée d'eau à partir du lac Afambo situé en territoire Ethiopien et (ii) d'un programme de développement de l'agriculture de sites à proximité en territoire Djiboutien et présentant de fortes potentialités agricoles.

4.35 Le lac Afambo est le lac terminal du fleuve Awash qui s'écoule du plateau Ethiopien avec un bassin versant de quelques 76 000 km² sous une pluviométrie moyenne de 600 mm / an. Quelques 60 millions de m³ seraient ainsi disponibles et pourraient irriguer des sols favorables de la région de Dikhil (plaine de Hanlé et de Gobaad, plateau de Dakka).

4.36 L'étude, d'un coût de 370 000 \$EU, porterait sur des analyses topographiques du lac et de l'axe d'adduction et sur la faisabilité d'un programme d'aménagement agricole. Elle serait effectuée par un Bureau d'études spécialisé. La mise en œuvre de ce projet bénéficierait à une zone où la population du fait d'une situation favorable en saison fraîche peut atteindre plus de 6 000 personnes et où le cheptel revenant après la période hivernale des régions côtières pèse de manière excessive sur les sources et les puits traditionnels.

4.37 **Projet d'étude de onze Bassins versants en vue de leur aménagement hydro-agricole.** (Fiche No 14). L'alimentation en eau potable des populations urbaines et rurales est assurée à partir de l'exploitation des nappes profondes dont la qualité se dégrade. Ne disposant d'aucun cours d'eau permanent à l'exception de quelques résurgences situées dans les massifs montagneux, la République de Djibouti doit miser sur des ouvrages permettant la mobilisation des eaux de surface.

4.38 Le PNSA 2009 avait retenu (pour un coût estimatif de 4,8 millions de \$EU) un programme d'études de 16 bassins versants portant plus spécifiquement sur les potentialités de ces sites avant d'envisager un processus de développement et de mise en valeur.

4.39 Depuis cette date plusieurs programmes ont entamé la mise en œuvre de ce programme (PRODEMO; PROMES-GDT) en y intégrant la nécessaire dimension de mise en valeur. Il est donc proposé dans le présent projet d'étudier 11 bassins versants répartis sur les 5 districts pour (i) l'identification d'un programme de valorisation des eaux de surface et (ii) la faisabilité d'un programme d'aménagement hydro-agricole.

4.40 Le projet d'un coût de 7,5 millions de \$EU comprendra donc des études géophysiques, géotechniques, sédimentologiques, mais aussi pédologiques comme fondement des études de faisabilité du développement hydro-agricole attendu.

4.41 Les populations bénéficiaires potentielles de ces études sont estimées à 12 000 personnes et un cheptel de plus de 10 000 têtes.

4.42 **Projet de réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation** (Fiche No 15). La production agricole nationale d'origine végétale se limite très globalement à une arboriculture oasienne et à une production maraîchère issue des mêmes zones et de sites péri urbains. Elle ne couvre (para 1.26) que 10% des besoins nationaux. Toute amélioration de cette situation jouerait un rôle important dans la réduction de l'insécurité alimentaire.

4.43 En zones périurbaines (et notamment à Djibouti-Ville) les eaux usées sont utilisées directement sans aucune forme de traitement pour l'irrigation des cultures vivrières (essentiellement des légumes). Ce recours aux eaux usées brutes est due au fait que: (i) les eaux des puits deviennent plus saumâtres; et (ii) ce choix s'explique par un « effet agronomique » d'amélioration des rendements.

4.44 Les risques sanitaires, quoique mal perçus par les populations sont évidents: infections helminthiques, risques de choléra. L'insécurité alimentaire se double donc d'une grave atteinte à la sûreté alimentaire des « paniers » destinés aux populations urbaines.

4.45 Le projet d'un montant de 6,12 millions de \$EU, envisage l'installation d'une station d'épuration permettant un niveau de traitement suffisant pour permettre l'irrigation de cultures

maraichères, d'un matériel d'irrigation et d'équipements permettant le suivi physico chimique et biologique des eaux. Une formation des futurs producteurs maraîchers serait également assurée.

4.46 Ce projet qui concernera sur le plan de la sécurité alimentaire et de la santé une large proportion de la population de Djibouti-ville en assurant un accroissement des superficies de l'ordre de 100 ha en 2015 (pour un total actuel de 1 000 ha au niveau national) et donc une offre additionnelle significative en produits maraîchers frais et sains, bénéficiera directement à quelques 500 ménages producteurs (4 000 personnes concernées).

4.47 **Le sous-programme « Changements climatiques »** (Fiche No 16). La récurrence des sécheresses et l'exacerbation de leurs effets ont fait l'objet d'un constat ainsi que celui des perspectives tendanciennes de changements climatiques (para 1.27 et 1.28). Ces sécheresses sans précédent ont eu pour effet la diminution des nappes phréatiques et l'assèchement des puits traditionnels (alimentation en eau potable pour la population rurale et le cheptel) et la dégradation (voire la disparition) du couvert végétal dans de nombreuses zones de parcours, décimant ainsi le cheptel. Il en résulte un exode massif de la population pastorale vers les 5 chefs lieux de régions et surtout vers la capitale.

4.48 Face à cette situation le Gouvernement a décidé de mettre en place un Programme de lutte contre la sécheresse mais ne dispose ni d'un référentiel technique adapté ni de cadres formés à l'agriculture de conservation.

4.49 Le sous-programme envisagé entend: (i) définir des méthodes efficaces et « acceptables » pour la gestion rationnelle des eaux et des sols, par rapport aux changements climatiques et à la salinité; (ii) tester et vulgariser des espèces et variétés végétales et des espèces animales adaptées à la sécheresse en Afrique de l'Est en relation avec le changement climatique; et (iii) fonder les bases d'une vulgarisation de l'Agriculture de Conservation en prenant en compte les effets du changement climatique. A cette fin il est proposé la création d'un « Centre d'excellence Régional pour la mise en valeur des zones arides et semi-arides dans le cadre du changement climatique ». Cette proposition se situe dans le cadre du Pilier 4 du PDDAA: « Recherche agricole; diffusion et adoption de technologies ».

4.50 Le coût de ce Centre n'est actuellement que très globalement estimé (de l'ordre de 11 millions de \$EU) par le MAPE-RH. Ce montant très prévisionnel correspond (i) à l'aménagement d'une zone de 100 ha bénéficiant des équipements nécessaires à son développement; (ii) au personnel technique et scientifique; et (iii) à une assistance technique (3 experts internationaux).

4.51 Une étude devant être conduite par le COMESA définira le coût définitif de ce projet ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Le coût de cette étude qui nécessitera l'intervention de 5 experts pendant 1 mois est estimé à 115 000 \$EU. Les Termes de Référence sont présentés dans la fiche. A l'occasion de cette étude sera également analysée la faisabilité d'un Système d'Alerte Précoce dont l'articulation avec les structures existantes (Cellule d'Alerte du Secrétariat Exécutif chargé de la gestion des risques et calamités relevant du Ministère de l'Intérieur) sera précisée.

4.52 **Le projet de sécurisation de la santé animale** (Fiche No 8). L'élevage est un élément essentiel du secteur primaire et des conditions de vie des populations rurales (paras 1.20 à 1.22). Il représente par ailleurs un levier significatif des possibilités d'exportation du pays (para 2.10) qui sera repris plus bas dans l'analyse des filières porteuses.

4.53 Ce projet présente donc une double justification de (i) protection du cheptel national en améliorant sa productivité et en réduisant les risques de zoonoses des produits animaux et (ii) respecter les normes de l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE) afin de garantir la sécurité sanitaire dans le commerce international d'animaux et de leurs produits (Djibouti étant un pays de transit du bétail vers le Moyen Orient et l'Afrique du Nord).

4.54 Ce projet d'un coût de 3,70 millions de \$EU entend mettre aux normes internationales de l'OIE le Service Vétérinaire par réhabilitation d'infrastructures (poste vétérinaires et aires d'abattage), mise en place d'un laboratoire des maladies animales, acquisition d'équipements et une attention particulière portée aux ressources humaines (formations et recyclages). Il se situe dans le cadre du Pilier 3 du PDDAA: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim ».

4.55 La totalité du cheptel (et donc des éleveurs) bénéficiera des effets du projet ainsi que l'important cheptel transhumant sur les zones pastorales du pays ainsi que les quelques 2 millions de têtes transitant par le Centre Régional de quarantaine et d'exportation de bétail. L'impact sur la sûreté alimentaire de la population est patent de même que sur les possibilités accrues d'exportation.

4.56 **Le projet d'usine d'aliment du bétail** (Fiche No 9). Si la santé animale peut être considérée comme un préalable à tout effort d'amélioration de la production, l'alimentation du cheptel est décisive sur le plan de la productivité et même sur celui du simple maintien en vie du cheptel. Les animaux comme les humains paient un lourd tribut aux sécheresses structurelles et conjoncturelles. On peut donc considérer que le cheptel Djiboutien (qui dans sa grande majorité dépend des seules ressources pastorales) est lui aussi en situation d'insécurité alimentaire.

4.57 Sur la base de ce constat et observant que par ailleurs des ressources fourragères disponibles sont mal valorisées (pailles des fermes extérieures susceptibles d'être améliorées sur le plan nutritionnel) ou non encore utilisées (algues, sous produits d'abattoir ou de pêcheries, gousses de prosopis.) un projet d'usine d'aliment du bétail (au sens générique) est proposé.

4.58 Pour un coût de l'ordre de 1,8 millions de \$EU, ce projet installé sur un terrain concédé par le Gouvernement permettra par des infrastructures et équipements adaptés de démarrer en deux phases un processus de fourniture de ressources fourragères: pailles améliorées (ou « fourrages enrichis ») de l'ordre de 5 000 tonnes dans un premier temps, puis fabrication d'un aliment du bétail par recours à divers sous produits disponibles ou à développer. Ce projet correspond donc aux piliers 3 et 4 du PDDAA: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim » et « Recherche agricole et diffusion de technologies ».

4.59 L'impact de la mise à disposition de « fourrages «enrichis » se concrétisera par une réduction des pertes de poids ou des mortalités tant pour le cheptel nomade que pour les animaux en transit souffrant périodiquement de ruptures alimentaires. L'effet connexe sera d'ordre environnemental par réduction du surpâturage. Il conviendra cependant d'étalonner les technologies pour assurer la production d'aliments à des prix supportables par les populations et par un cheptel aux performances relativement limitées. Une assistance technique est prévue à cette fin.

Création de nouvelles sources de croissance par l'introduction de technologies modernes et appui aux exportations

4.60 Le potentiel de certains sous-secteurs, l'existence de référentiels techniques provenant d'études ou de projets et programmes développés parfois à titre pilote ont été évoqués (paras 2.2, 2.10 et 3.7), ils démontrent l'existence de créneaux « porteurs » susceptibles de contribuer directement à la sécurité alimentaire (accroissement de production) ou indirectement par la création d'emplois favorisant une amélioration des revenus et du pouvoir d'achat ou par des exportations accrues générant des ressources en devises. L'agriculture oasienne, l'élevage comme le sous-secteur de la pêche (ou plus génériquement les ressources halieutiques) présentent chacun un potentiel de développement que le PNSA entend valoriser, répondant ainsi au mandat du MAPE-RH et au plier 2 du PDDAA « accès aux marchés » voire pour l'agriculture oasienne également au plier 4 « Recherche agricole- diffusion et adoption de technologies ».

4.61 **La filière « Viandes et dérivés »** constitue une branche d'activités très diversifiée dont l'importance reste assez mal connue à Djibouti (couvrant un ensemble de maillons allant de la production à la consommation). Elle peut du fait des enjeux socio-économiques qu'elle représente à l'échelle nationale et internationale constituer pour le pays une des sources de croissance identifiées par les pouvoirs publics.

4.62 **Le projet d'abattoir.** (Fiche No 17). Les capacités limitées d'abattage à Djibouti du fait de l'exiguïté et de l'obsolescence de bâtiments situés en pleine zone urbaine ne peuvent ni satisfaire les besoins de la population (on estime à plus de 40% les abattages clandestins) ni assurer à la population des denrées saines.

4.63 Une très forte demande régionale extérieure (notamment des pays du Golfe arabe avec une demande estimée de 10 000 tonnes par mois) couplée à l'existence du Centre de quarantaine de Damerjog justifient amplement ce projet de 5,90 millions de \$EU

4.64 Il est envisagé (i) la réalisation d'infrastructures (zones d'abattage, bloc frigorifique.) et l'acquisition d'équipements (abattage, découpe, traitement des eaux usées) pour un total de l'ordre de 70 000 tonnes de carcasses par an; (ii) des moyens logistiques et une chaîne du froid; et (iv) la formation et le recyclage des inspecteurs sanitaires ainsi que l'appui d'une assistance technique.

4.65 Cet abattoir dont l'installation sera initiée par l'Etat (sous contrôle de la DESV) bénéficiera du statut d'Etablissement Public d'Intérêt Commercial (EPIC) et donc d'une gestion administrative et financière autonome; le contrôle sanitaire restant sous mandat régalién.

4.66 **Le développement de la filière « Viandes et dérivés ».** (Fiche No 18). Le nouvel abattoir est conçu pour une présentation des viandes en carcasses et demi-carcasses. La demande des pays de la région indique une possibilité de présentation des viandes plus élaborée (notamment sous forme congelée) permettant de créer une plus grande valeur ajoutée en contrôlant la transformation.

4.67 Le développement de cette opportunité nécessite des études de marché et de faisabilité inscrites au PNSA pour un coût prévisionnel de 150 000 \$EU Les Termes de Référence pour trois experts sont présentés dans la fiche.

4.68 **La filière « cuirs et peaux ».** (Fiche No 19). La montée en puissance de l'abattoir va accroître considérablement la disponibilité en « peaux brutes » qui pourraient être transformées et valorisées localement.

4.69 Une étude de faisabilité d'une tannerie industrielle susceptible de développer et d'approvisionner un artisanat local important créateur d'emploi est donc proposée. Elle nécessiterait l'intervention de deux spécialistes pour un coût prévisionnel de 45 000 \$EU. Les Termes de Référence sont précisés dans la fiche.

4.70 **La filière « Exportations de produits halieutiques ».** L'intérêt pour l'exploitation des ressources halieutiques est relativement récent en République de Djibouti. C'est pourquoi une nouvelle orientation du secteur de la pêche et plus globalement celui des ressources halieutiques s'impose si l'on veut que ce secteur soit une source de croissance et un instrument de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

4.71 Il existe déjà à Djibouti une activité de pêche semi industrielle avec quelques unités sous pavillon djiboutien et dont les activités concernent la pêche des crustacés (crevettes, langoustes, gambas) qui sont congelés, triés et emballés à bord de chalutiers puis transbordés sur des navires collecteurs à destination de l'Europe.

4.72 Par ailleurs divers projets et programmes et plus spécifiquement l'appui de la FAO ont permis de définir de nouvelles pistes de productions halieutiques par l'aquaculture (voir para 4.76).

4.73 **Développement de la pêche semi-industrielle.** (Fiche No 20). L'objectif d'un tel projet serait de favoriser la valorisation sur le sol national des apports des unités sous pavillon djiboutien ainsi que les prises des flottes de la sous région exploitant l'espace maritime de la sous région. La quasi-totalité de la production émanant de cette pêche semi industrielle sera destinée à l'exportation sous forme de produits congelés, frais et de conserves; les unités d'exportation de ces produits créant davantage d'emplois et de valeur ajoutée.

4.74 Un tel projet viserait:

- l'aménagement d'infrastructures portuaires permettant d'accueillir les captures de la flottille de pêche de la sous région et d'offrir les services nécessaires; et
- l'installation de deux unités destinées à l'exportation: une unité de traitement et de congélation ainsi qu'une d'une unité de conserverie.

4.75 La définition de ce projet nécessite une étude de factibilité et une étude de marché dont les Termes de Référence ont été préparés et dont le coût (pour une durée de quatre mois impliquant quatre spécialistes) est estimé à 240 000 \$EU.

4.76 **Développement de l'Aquaculture.** Quoiqu'aucune exploitation aquacole n'existe sur le territoire Djiboutien, plusieurs travaux ont démontré la possibilité d'une aquaculture industrielle aux débouchés assurés portant sur la crevetticulture, l'algoculture et celle des holothuries (ou concombres de mer). C'est dans cette optique que la FAO appuie le Gouvernement Djiboutien par un projet intitulé « Appui au Développement de l'Aquaculture marine » dont les travaux sont en

cours et devraient se poursuivre jusqu'en juin 2012 pour réaliser l'inventaire des sites favorables et mettre en place un cadre juridique et réglementaire adapté à l'aquaculture industrielle.

4.77 Il est donc proposé dans le cadre du PNSA une étude prenant le relais de ces travaux afin de proposer la faisabilité technique de l'élevage des crevettes, des algues et des holothuries. Cette étude d'un coût prévisionnel de 433 000 \$EU fera appel à 7 consultants internationaux (spécialistes de ces filières, économistes et spécialiste en marketing).

4.78 Cette étude et les filières de production qui pourront en découler s'inscrivent dans le Pilier 2 du PDDAA « Accès aux marchés ».

4.79 **La filière « Phoénicole et aromatique».** (Fiche No 22). L'Institut des Sciences de la vie du Centre d'Etudes et de Recherches de Djibouti (CERD) a développé avec l'appui d'une assistance Technique une capacité de culture in-vitro de palmiers dattiers. Cette expertise est reconnue tant au niveau national qu'international.

4.80 La demande existe pour le développement de l'agriculture oasienne (voir sous-programme de Développement Rural. Fiche No 4) et pour l'exportation dans les pays du Golfe. Le projet qui s'inscrit dans le Pilier 4 du PDDAA « Recherche agricole; diffusion et adoption de technologies » consiste donc à passer d'un stade de Recherche-Développement à celui d'une production commerciale de type industriel avec un objectif de production annuelle d'un million de plants.

4.81 Le projet, d'un coût de 2 millions de \$EU, assurerait (i) la fourniture des infrastructures et équipements nécessaires pour la production et le maintien d'une capacité de recherche (banque variétale); (ii) le développement d'un Centre de formation phoénicole régional; (iii) le renforcement des capacités humaines avec le maintien d'une Assistance Technique; et (iv) la conduite d'une étude visant à définir d'autres créneaux porteurs comme les plantes aromatiques.

4.82 Le passage du stade de recherche-développement à une production industrielle conduira à la mise en place d'une Société d'Economie Mixte reprenant les activités de production de l'actuel Laboratoire de biotechnologie végétale du CERD.

4.83 Les effets attendus en dehors des ressources en devises générées par les capacités d'exportation porteront sur une amélioration significative des conditions d'alimentation et de vie des populations rurales oasiennes et sur la lutte contre la désertification par développement de strates arborées.

4.84 **Le renforcement du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires (LNAA). Un laboratoire de certification.** (Fiche No 23). Le MAPE-RH dispose d'un laboratoire national, doté d'une autonomie administrative et financière chargé d'effectuer les analyses microbiologiques et physico chimiques pour les contrôles officiels (notamment avec le Service vétérinaire), les plans de surveillance (eaux, viandes) et les plans de contrôle (transports, production et stockage).

4.85 Le LNAA est désigné comme laboratoire officiel pour l'Autorité Compétente (AC) en matière d'analyses des produits de la pêche destinés à l'exportation pour les marchés

européens. Il entame actuellement sa démarche en vue de son accréditation suivant la norme ISO 17025 / 2005 programme 59 et 100.1 du COFRAC.

4.86 Cependant et alors que son rôle devrait prendre toute sa dimension pour répondre aux perspectives de développement de nouvelles filières (analyses de contaminants des denrées alimentaires, lutte contre les toxi-infections d'origine alimentaire) le laboratoire ne dispose pas d'installations en microbiologie des aliments et de l'eau conçues pour lutter efficacement contre l'aérobio-contamination et pour fournir la sécurité nécessaire pour la manipulation des germes pathogènes.

4.87 Le projet d'un coût de 3,9 millions de \$EU, vise à (i) renforcer les capacités d'analyses par construction, réaménagement et équipement des unités de microbiologie et d'analyses des contaminants des aliments (pesticides, hydrocarbures et OGM); (ii) appuyer l'accréditation du laboratoire suivant les normes ISO 17025 (expertise et formation interne); et (iii) assurer communication et information en matière de sûreté alimentaire.

4.88 Le LNAA qui exécute actuellement près de 3 500 analyses rémunérées dégage dès à présent des résultats financiers largement positifs; il est attendu après aménagement des facilités d'effectuer plus de 6 000 analyses annuellement (4 000 en microbiologie et 2 000 physico chimiques). Les résultats attendus permettront au Laboratoire de participer directement à hauteur de 40% du coût et de rembourser à très court terme un emprunt pour lequel il souhaite une caution lui permettant d'obtenir un taux favorable.

L'appui à la mise en œuvre du PNSA

4.89 Le soutien au secteur rural, et principalement au sous-secteur agro-pastoral et à la pêche, constitue pour le Gouvernement un enjeu important pour la sécurité alimentaire du pays et pour le maintien des populations rurales dans leurs terroirs afin d'éviter un exode massif vers la capitale. C'est aussi depuis quelques années une priorité de développement considérant que des potentialités, longtemps délaissées, pouvaient être mise en valeur et contribuer significativement à la sécurité alimentaire et au développement économique du pays. Cet objectif s'est concrétisé par le nouveau mandat fixé au MAPE-RH (paras 1.14, 1.15 et 2.1).

4.90 La mise en œuvre des réformes et programmes de développement envisagés est très consommatrice en moyens humains et matériels. Le Ministère a longtemps été un parent pauvre du budget, bénéficiant de moins de 3% des ressources budgétaires globales. Aujourd'hui compte tenu de la volonté de donner au secteur primaire la place qu'il mérite dans le développement économique et social et prenant en considération son rôle moteur dans le Programme National de Sécurité Alimentaire il apparaît clairement que le MAPE-RH est fortement sous-équipé.

4.91 **Projet de renforcement des capacités du MAPE-RH.** (Fiche No 24). Le projet d'un coût⁹ de 4,5 millions de \$EU visera une plus grande opérationnalité en misant plus spécifiquement sur la décentralisation et le renforcement des capacités (45% du coût) appuyés par la fourniture de moyens de travail modernes et d'une capacité de documentation; les réalisations d'infrastructures nouvelles étant réduites au minimum (15% du coût).

⁹ 7, 5 millions de \$EU pour le PNSA 2009

4.92 Ce renforcement viendra compléter l'effort envisagé pour une meilleure efficacité des structures de proximité (appui aux producteurs) tel que proposé dans le cadre de la sous-composante « Développement Rural » (voir fiche No 4).

4.93 **Projet de création d'une Cellule de Suivi-Evaluation du PNSA.** (Fiche No 25). Le Ministère, en dépit du nombre de programmes et projets engagés sous sa tutelle, ne dispose actuellement d'aucun dispositif de suivi-évaluation en vue de la collecte et du traitement de l'information sur les projets engagés dans les différents sous-secteurs. Embryonnaire au niveau des Directions techniques, cette activité est développée sans budget ni personnel spécifique et sans réelle coordination; il en résulte une perte significative des données qui ne peuvent être capitalisées comme « leçons tirées ».

4.94 Il est donc proposé la création au niveau du Ministère d'une Cellule de Suivi – Evaluation intervenant dans un premier temps dans le cadre de la mise en œuvre du PNSA et pouvant en fonction de son développement intégrer les activités des autres programmes et projets du Département.

4.95 Le projet d'un coût de 1,15 millions de \$EU portera fondamentalement sur (i) un renforcement des moyens de collecte (associant de manière participative les partenaires mais également les populations concernées) et de traitement des données et (ii) un renforcement des capacités par une assistance technique rapprochée et des voyages d'étude.

4.96 **Projet de création de l'Agence Djiboutienne de Développement Rural -ADDR-** (Fiche No 26). Compte tenu de son organisation actuelle (voir organigramme en annexe), le MAPE-RH ne dispose pas de moyens nécessaires (humains, matériels, financiers) pour mener à bien, avec la flexibilité nécessaire, les projets de développement rural et faire du secteur primaire un moteur majeur du développement économique et social du pays.

4.97 Le projet de création de l'ADDR, répond donc à une volonté gouvernementale de restructurer le MAPE-RH et de donner un nouvel élan au secteur primaire, afin d'atteindre les objectifs (i) de la Loi d'Orientations Economiques 2010-2020; et (ii) des nouveaux axes prioritaires du Plan d'action (2011) du MAPPE-RH. Cette structure aurait pour rôle principal l'exécution des programmes de développement rural et serait dotée d'une autonomie technique et financière.

4.98 La création de cette structure nécessiterait:

- la mise en place d'une Loi portant création et fonctionnement de l'Agence Djiboutienne de Développement Rural et modification de la précédente loi du MAPE-RH;
- la mise en place d'une structure organisationnelle interne de l'Agence qui, sous la responsabilité d'un Directeur général comprendrait (i) des Services de planification et contrôle de gestion, d'information et de coopération internationale; et
- la création de Directions spécialisées pour l'exécution des projets relevant des sous-secteurs de la pêche, de l'élevage de l'agriculture et des forêts ainsi que de la communication, du suivi-évaluation et des ressources humaines et financières.

4.99 Un coût prévisionnel de 5,75 millions de \$EU a été estimé par le MAPE-RH couvrant la réalisation de nouvelles infrastructures (26%), du matériel et équipements (26%), l'amélioration des capacités (22%) et la gestion.

Le caractère opérationnel d'une telle Agence est pertinent (la démarche s'inspire de l'expérience couronnée de succès de l'Agence Djiboutienne de Développement Social –ADDS - relevant du Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale. ***La création de cette nouvelle structure impose cependant (i) la modification de la présente loi organique portant organisation du MAPE-RH et (ii) la définition des besoins humains et matériels de l'Agence.*** Elle nécessitera donc une étude institutionnelle précise.

COUTS ESTIMATIFS

4.100 Le coût global du Programme National de Sécurité Alimentaire est présenté au tableau suivant:

Fiche Projet	Titre	Axe Prioritaire	Pilier PDDAA	Budget total (millions de FDJ ¹⁰)	Budget total (milliers de \$EU)	% du budget total
1	Production d'aliments de base sur les fermes agricoles concédées à Djibouti en Ethiopie et au Soudan	1. Assurer la sécurité alimentaire	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	4,412.61	24,930	19.24%
2	Etude approfondie de la rentabilité financière et économique des concessions agricoles	1. Assurer la sécurité alimentaire	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	31.51	178	0.14%
3	Projet de mise en place d'une Réserve Alimentaire Stratégique à Djibouti	1. Assurer la sécurité alimentaire	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	1,035.45	5,850	4.51%
4	Appui aux Groupes vulnérables, petits agriculteurs, éleveurs, pêcheurs en République de Djibouti	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	3,270.08	18,475	14.26%
5	Promotion de l'aviculture pour les femmes en milieu rural	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	79.30	448	0.19%
6	Projet pour la promotion de l'Apiculture	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	88.50	500	0.39%
7	Projet de Potagers Scolaires	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	88.50	500	0.39%
8	Renforcement des capacités des services vétérinaires et sécurisation de la santé animale	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	658.79	3,722	2.87%
9	Projet d'Implantation d'une Usine de Production d'Aliments du Bétail	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 3. Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim	318.60	1,800	1.39%
10	Mise en valeur des eaux souterraines profondes en République de Djibouti – réalisation de 21 forages profonds	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 1. Gestion des terres et des eaux	454.01	2,565	1.98%

¹⁰ FDJ = Francs Djiboutiens. Taux de conversion des NU (Décembre 2011): 1 USD = 177.0 FDJ.

Fiche Projet	Titre	Axe Prioritaire	Pilier PDDAA	Budget total (millions de FDJ¹⁰)	Budget total (milliers de \$EU)	% du budget total
11	Programme de développement de l'hydraulique rurale 1 - Etudes des nappes inféoflux et des résurgences dans les régions de Dikhil et de Tadjourah	1. Assurer la sécurité alimentaire	Pilier 1. Gestion des terres et des eaux	1,915.85	10,824	8.35%
12	Programme de développement de l'hydraulique rurale 2 – Etudes des nappes inféoflux et des résurgences dans les régions d'Arta, d'Ali Sabieh et d'Obock (Eaux peu profondes 2)	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 1. Gestion des terres et des eaux	1,915.85	10,824	8.35%
13	Projet d'études pour une adduction d'eau à partir du lac Afambo vers la Région de Dikhil	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 1. Gestion des terres et des eaux	65.49	370	0.29%
14	Projet d'étude de 11 bassins versants pour la mobilisation des eaux de surface en vue de l'aménagement hydro agricole (étude d'aménagement hydro-agricole des bassins versants)	1. Assurer la sécurité alimentaire	Pilier 1. Gestion des terres et des eaux	1,333.70	7,535	5.81%
15	Réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 1. Gestion des terres et des eaux	1,082.53	6,116	4.72%
16	Projet de création d'un Centre d'Excellence Régional pour la mise en valeur des zones arides et semi-arides dans le cadre du Changement Climatique	2. Assistance aux groupes vulnérables	Pilier 4. Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies	1,955.85	11,050	8.53%
17	Création d'un nouvel abattoir	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 2. Accès aux marchés	1,046.78	5,914	4.56%
18	Etudes pour la définition d'une filière viandes et dérivés	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 2. Accès aux marchés	26.55	150	0.12%
19	Etude faisabilité d'une filière « Tannerie »	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 2. Accès aux marchés	7.97	45	0.03%
20	Etude Faisabilité du Projet Pêche Semi Industrielle	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 2. Accès aux marchés	43.01	243	0.19%
21	Etude Faisabilité d'un Projet Aquaculture d'exportation	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 2. Accès aux marchés	76.64	433	0.33%

Fiche Projet	Titre	Axe Prioritaire	Pilier PDDAA	Budget total (millions de FDJ¹⁰)	Budget total (milliers de \$EU)	% du budget total
22	Production à grande échelle des vitroplants de palmier dattier: une vocation régionale et internationale	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 4. Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies	357.54	2,020	1.56%
23	Appui au renforcement des capacités d'analyses du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires (LANAA)	3. Créer de nouvelles sources de croissance	Pilier 4. Recherche agricole-recherche agricole, diffusion et adoption des technologies	690.30	3,900	3.01%
24	Projet de renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Halieutiques	Mise en œuvre du PNSA	NA	796.50	4,500	3.47%
25	Projet de mise en place d'une Cellule de Planification, Suivi-Evaluation du Programme National de Sécurité Alimentaire	Mise en œuvre du PNSA	NA	204.97	1,158	0.89%
26	Projet de Création de l'Agence Djiboutienne de Développement Rural. (ADDR).	Mise en œuvre du PNSA	NA	1,017.75	5,750	4.44%
Budget Total				22,974.63	129,799	100.00%

4.101 Le poids relatif des axes prioritaires sur le total du PNSA (y compris la mise en œuvre), est le suivant:

- Assurer la sécurité alimentaire: 38.1%
- Assistance aux groupes vulnérables: 38.6%
- Créer de nouvelles sources de croissance: 14.5%

La mise en œuvre du Programme, quant à elle, représenterait 8.8% du total.

4.102 La répartition des coûts et leur poids relatif reflètent bien la volonté politique de la place privilégiée donnée (i) à la recherche de mesures effectives pour réduire l'insécurité alimentaire et (ii) aux populations défavorisées et notamment rurales.

4.103 Il importe de noter la réduction du poids relatif de la dimension hydraulique par rapport aux propositions de 2009; sans minorer la place de l'eau dans la stratégie gouvernementale, un meilleur ciblage des localisations couplé à une démarche favorisant une prise en considération d'un nécessaire développement hydro-agricole lié aux réalisations physiques de mise à disposition de l'eau permet tout à la fois (i) de répondre aux préoccupations majeures des populations et (ii) de respecter un équilibre général des montants engagés dans le cadre de la sécurité alimentaire.

EFFETS ET PRODUITS ATTENDUS

4.104 Les produits et effets attendus de la mise en œuvre des sous-composantes et des projets envisagés ont été analysés pour chaque cas et présentés dans les fiches correspondantes. Il est cependant possible d'en résumer les aspects essentiels:

- il est attendu des fermes extérieures une production correspondant à 20% du niveau des importations alimentaires et une contribution significative à la production fourragère (paille) destinée à l'alimentation du cheptel national;
- le stock stratégique devrait assurer la couverture de 30% des besoins en aliments de base;
- la sous-composante « Développement Rural » devrait assurer une fourniture annuelle de 65 000 millions de m³ par la mobilisation des eaux superficielles; assurer une production additionnelle de 3 000 tonnes de fruits; et accroître de près de 50% les prises de la pêche artisanale et bénéficier directement à 15 000 familles, soit quelques 90 000 personnes (voir para 4.13) ;
- les projets de la sous-composante « Genre » bénéficieraient à quelques 250 groupements féminins et assureraient une alimentation rationnelle et équilibrée à près de 15 000 élèves du primaire;
- la mobilisation des eaux de la sous-composante hydraulique concernerait une population de l'ordre de 40 000 personnes et un cheptel de plus de 25 000 têtes; le projet des « eaux usées » permettrait l'irrigation de près de 100 ha supplémentaires soit 10% de la superficie actuellement irriguée au niveau national;

- le projet de renforcement de la santé animale concernerait la totalité du cheptel national (1 million de têtes) et près de 2 millions de têtes des animaux de la région transitant par Djibouti.
- on peut donc estimer très globalement que le PNSA pourrait bénéficier à plus de 150 000 personnes, majoritairement en milieu rural, soit près de 65% de cette population.

IMPACT

4.105 De la même manière les impacts attendus des différentes interventions ont été présentés spécifiquement dans les différentes fiches. On peut cependant considérer que l'ensemble du Programme aura de manière significative:

- **un impact social** par la création d'emplois et le développement de revenus additionnels ainsi qu'un meilleur accès aux services de base par les regroupements favorisés par les interventions au niveau des points d'eau;
- **un impact sur la santé et les conditions de vie** par des conditions d'accès à l'eau potable améliorées et une intervention spécifique sur les risques de maladies: zoonoses réduites par l'amélioration des services vétérinaires; et atténuation des risques de maladies graves (helminthoses, choléra, typhoïde.) grâce au traitement des eaux et à l'amélioration des contrôles;
- **un impact environnemental** par: (i) la réduction de la destruction voire la reconstitution du couvert végétal par des interventions au niveau des pâturages et un meilleur maillage hydraulique à destination du cheptel; (ii) un développement des strates arborées (plantations en milieu oasien et sur les bassins-versant, développement de la phoéniculture); et (iii) une réduction de la contamination des sols.

DURABILITE

4.106 Le Programme National de Sécurité Alimentaire est conçu, coordonné et dans une très large mesure exécuté par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques dont le mandat essentiel est la conduite du Développement Rural et celle de la Sécurité Alimentaire. Ceci constitue une valeur sûre pour la durabilité du Programme.

4.107 Par ailleurs l'approche participative retenue pour chacune des composantes visant à impliquer profondément les populations en y associant leurs organisations locales (coopératives dont les capacités seront renforcées) dans la conception, l'exécution et le suivi des réalisations avec l'appui d'un encadrement de proximité renforcé sont autant d'éléments qui améliorent les perspectives de durabilité.

RISQUES ET HYPOTHESES

4.108 Chaque projet ou sous-programme a fait l'objet d'une analyse des hypothèses et risques pouvant mettre en doute ses chances de réussite et performances. Ces éléments sont présentés dans les différentes fiches.

4.109 D'une manière plus globale les risques du Programme peuvent se résumer comme suit:

- une faible implication des populations dans l'acceptation, la mise en œuvre et la contribution aux efforts sur un plan physique ou financier;
- une participation insuffisante de ces mêmes populations au maintien et à l'entretien des réalisations (participation aux travaux ou contribution au financement notamment dans le cas du fonctionnement des points d'eau et forages);
- le long processus de renforcement de capacités des acteurs;
- de possibles différents inter-Etats (fermes extérieures et gestion internationale des eaux pour l'adduction d'Afambo);
- des choix techniques insuffisamment éprouvés;
- des résultats économiques et financiers en dessous des attentes (particulièrement dans le cas des fermes extérieures);
- des coûts « sociaux » impliqués par divers niveau de subventions (fermes extérieures, stock stratégique, aliment du bétail) pouvant devenir difficilement supportables par le budget de l'Etat;
- des risques climatiques au niveau national et régional contraignant les réalisations ou aggravant la situation et contraignant les réalisations;
- la volatilité des prix internationaux.

5. DISPOSITIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION

CADRE INSTITUTIONNEL ET COORDINATION

5.1 La mise en œuvre du PNSA nécessitera la création d'un Comité de Pilotage composé de:

- un représentant du Cabinet du MAPE-RH (le Secrétaire Général ou conseiller du Ministre)
- un Coordonnateur du Programme, qui assure le secrétariat du Comité de Pilotage.
- les 3 Directeurs (Agriculture, Elevage et Pêche)
- un représentant du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles (Direction de l'Eau)
- une représentante du Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial
- un représentant du Ministère de l'Education Nationale
- un représentant du Ministère des Finances (direction du financement extérieur)
- 3 représentants des communautés bénéficiaires (secteurs agriculture, élevage et pêche)
- un représentant des Partenaires au Développement et des Bailleurs de fond

5.2 Ce comité de Pilotage du Programme (CP) aura pour tâches l'analyse, l'examen et l'approbation des activités ainsi que l'orientation du Programme, le suivi à posteriori des réalisations, la facilitation des relations du Programme avec d'autres institutions publiques et l'organisation de la mobilisation des ressources budgétaires nécessaires à son exécution.

5.3 Il se réunira au moins trois fois par an en séance ordinaire, pour l'examen et la validation des programmes de travail et budgets annuels (PTBA), des rapports de suivi semi-annuels, ainsi que les rapports d'audit du Programme. Il aura un règlement interne qui précisera le quorum, les modalités de prise de décision et l'indemnisation de ses membres provenant des régions.

5.4 Le MAPE-RH collaborera de manière étroite avec le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles, et avec l'ADDS. Ceci se fera par l'intermédiaire de deux conventions:

- Convention MAPE-RH et MEE pour la conception et supervision des ouvrages hydrauliques et le suivi de la qualité de l'eau. Le personnel du MEE sera indemnisé pour ses prestations selon la grille d'indemnités en vigueur du Gouvernement.
- Convention MAPE-RH et ADDS pour la formation des coopératives et des associations de gestion des points d'eau et pâturages, d'exploitation de jardins familiaux, et de pêche. Le personnel d l'ADDS sera indemnisé pour ses prestations selon la grille d'indemnités en vigueur du Gouvernement.

GESTION ET APPUI OPERATIONNEL. MECANISMES D EXECUTION ET DE SUPERVISION

5.5 Chaque Direction technique du MAPE-RH sera chargée de l'exécution des projets ou composantes des sous-programmes relevant de ses compétences. Elles auront recours lorsque cela sera nécessaire aux services du MEE et de l'ADDS. Elles établiront un planning détaillé des activités et effectueront en relation avec la Cellule de Suivi-Evaluation un suivi rapproché de l'état d'avancement des activités et soumettront des rapports en conséquence. Elles seront à travers leurs structures décentralisées (SDRD) les interlocuteurs entre le MAPE-RH et les producteurs ou plus généralement les populations rurales.

5.6 Les différents projets ou sous-composantes peuvent selon les cas nécessiter un mode organisationnel plus spécifique notamment en recourant ou collaborant avec d'autres structures; les fiches individuelles en indiquent les particularités. La sous-composante « Développement Rural » en particulier, nécessitera du fait de sa relative complexité et son aspect multidisciplinaire impliquant l'ensemble des Directions Techniques et de deux Départements ministériels la mise en place d'une Cellule de Coordination placée sous le Secrétaire Général du MAPE-RH et composée du personnel suivant:

- un coordonnateur du Programme
- un comptable
- un responsable du suivi d'exécution et d'impact du Programme, de préférence ayant une formation d'agro économiste et recruté dans le cadre de Volontaires des Nations Unies
- un assistant au responsable du suivi d'exécution et d'impact
- une secrétaire
- deux chauffeurs

5.7 Cette Cellule aura pour rôle de:

- la gestion et la coordination des activités, en étroite collaboration avec les directeurs des 3 secteurs (agriculture, élevage et pêche);
- l'exécution et engagement des dépenses formulées par les différentes directions concernées suivant le calendrier d'exécution des travaux du projet;
- le suivi d'exécution et d'impact du Programme auprès des bénéficiaires avec l'appui d'un agro économiste (VNU);
- la préparation de la documentation nécessaire à la planification et suivi du Programme et soumission au Comité de Pilotage et aux organes de prise de décision au sein du MAPE-RH.

5.8 Les projets identifiés précédemment seront mis en œuvre dans le cadre des accords de financement signés entre le Gouvernement et les différents bailleurs de fonds. Les partenaires au développement, en même temps bailleurs de fonds en l'occurrence, ont généralement leurs propres exigences en matière de gestion des projets; ces exigences apparaîtront dans les

documents d'évaluation. On peut simplement souligner ce que devraient être les conditions générales d'exécution; en particulier:

- le Comité de pilotage du Programme devra vérifier la cohérence du contenu des projets avec les priorités de la stratégie nationale de sécurité alimentaire;
- le MAPE-RH sera, en règle générale, le Maître d'ouvrage des programmes et projets exécutés;
- le suivi technique sera assuré par les directions techniques du MAPE-RH, et le suivi financier par le Bureau de gestion des projets;
- la mise en œuvre fera appel au concours du secteur privé dans un cadre contractuel, les activités en régie n'étant qu'un dernier recours;
- la gestion de chacun des projets assurera la participation des usagers/bénéficiaires autant que faire se peut; c'est une condition de la durabilité des actions entreprises;
- le suivi/évaluation externe devra recevoir une attention particulière, s'agissant notamment de la mesure des impacts des projets en termes de sécurité alimentaire, mais aussi en termes de création d'emplois et de respect des ressources.

5.9 Le MAPE-RH devra veiller au respect des calendriers d'exécution et faire en sorte (i) que les objectifs des deux premières années soient de véritables engagements; et (ii) que des mesures adéquates soient prises en temps opportun pour pallier le déficit fréquent de cadres et de techniciens expérimentés.

SUPPORT TECHNIQUE - CONTACTS EXTERIEURS

5.10 La mise en œuvre du Programme exigera une assistance technique pour (i) faciliter l'exécution de certains projets ou sous-programmes; et (ii) pour épauler le MAEM-RH en comblant certaines insuffisances, principalement dans les domaines de l'économie rurale et du suivi/évaluation au niveau central. Son rôle en matière de formation et de transfert de capacités est essentiel.

5.11 Au niveau technique des besoins en assistance extérieure sont également ressentis, et à cette occasion il serait opportun de bénéficier, entre autres, de la coopération sud/sud qui a déjà prouvé son efficacité.

SCHEMA DE FINANCEMENT

5.12 Le financement du Plan d'action proposé va dépendre largement de la mobilisation des fonds de l'aide extérieure. En tout état de cause on peut considérer que le financement des coûts estimés (coûts qui seront précisés à l'occasion de l'évaluation des différents projets) sera assuré par les voies suivantes:

- une partie par les bénéficiaires eux-mêmes, soit directement (notamment par la fourniture de main d'œuvre) soit indirectement par le recours au crédit¹¹;

¹¹ Réseau de Caisses d'épargne et de crédit (CEC) mis en place conjointement par l'ADDS et le PDMM

- une partie par des fonds budgétaires, soit directement (allocations à prévoir dans le cadre de la loi de finances, soit indirectement par le biais d'emprunts d'Etat contractés auprès des bailleurs de fonds traditionnels; et
- une partie par des apports de l'aide extérieure sous forme de dons, principalement dans le cas d'études et d'enrichissement des connaissances (études des bassins versants, étude des filières,...).

5.13 Chacun des projets aura son propre plan de financement. Une première estimation de la répartition de ces sources de financement a été proposée pour chacun des projets/ sous-programme et indiquée dans les fiches correspondantes.

5.14 La réunion des partenaires au développement dans le cadre du PDDAA / NEPAD qui devrait être organisée au début de l'année 2012 permettra au Gouvernement de soumettre les différents dossiers aux participants en vue d'engager des négociations pour le financement du Plan d'action.

5.15 Le financement du Plan d'action aura bien entendu de fortes implications budgétaires, et il y aura lieu de prévoir en temps opportun les affectations des fonds requis dans les lois de finances.

6. PROBLEMES EN SUSPENS ET SUITES A DONNER

6.1 **Les exigences du PDDAA.** Comme cela a été souligné (para 3.4 et 3.5) en s'alignant sur le PDDAA les pays adoptent un engagement commun pour la réalisation d'un taux minimum de croissance annuelle de 6% pour le secteur agricole et l'allocation d'au moins 10% du budget national au secteur agricole (engagement de Maputo) il conviendrait d'examiner les possibilités de mobiliser les capacités du CERD et de l'Université de Djibouti pour entamer une analyse du PNSA dans cette optique.

6.2 **Une priorisation des interventions.** Le coût élevé du Programme et le nombre de composantes envisagées conduisent à définir un degré de priorisation pour leur mise en œuvre. Ce choix est éminemment politique et nécessitera un arbitrage ministériel.

6.3 S'il est difficile de proposer des critères parfaitement objectifs pour orienter ce choix il est en revanche possible de présenter sous forme matricielle un certain nombre de critères subjectifs portant sur:

- les impacts prévisibles: Sécurité alimentaire en tant que disponibilité et accessibilité; Sûreté alimentaire; création d'emplois; amélioration des revenus; accroissement des ressources en devises; conditions de vie; et impact environnemental;
- une appréciation des risques; et
- un rappel aux coûts relatifs, rapportés lorsque cela est pertinent par bénéficiaire.

C'est l'objet de la matrice de priorisation des interventions présentée en annexe.

6.4 **Implications budgétaires.** A la suite de la réunion des bailleurs de fonds, et après avoir établi un chronogramme d'exécution des différents projets, les implications budgétaires seront précisées et devront faire l'objet d'inscriptions claires et suffisantes dans les lois de finances soumises au vote du Parlement, de façon à assurer le financement des coûts récurrents. Cette question exigera des engagements politiques forts.

6.5 **Dettes publiques.** Le financement de ces projets constituant le Plan d'action du Programme National de Sécurité Alimentaire aura à se conformer aux critères de gestion de la dette publique. Dans la mesure du possible la priorité devra être accordée aux dons et aux prêts à des conditions concessionnelles afin de ne pas alourdir le poids de la dette.

ANNEXE 1 – CARTES THEMATIQUES

A. Carte des sites des palmeraies pilotes et des périmètres agro-pastoraux réalisés en 2006/2008



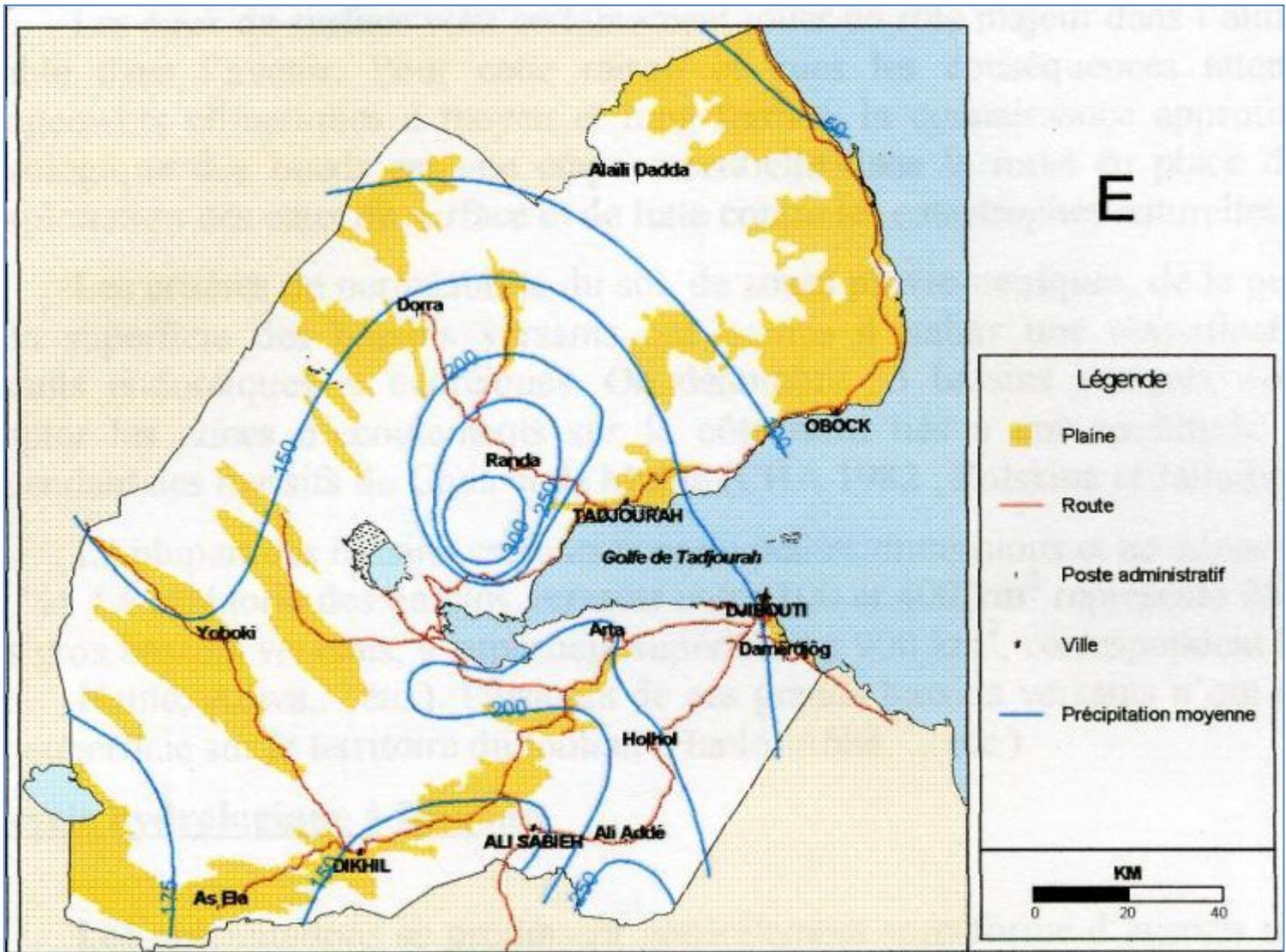
 Périmètre agro-pastoral

 Palmeraie pilote

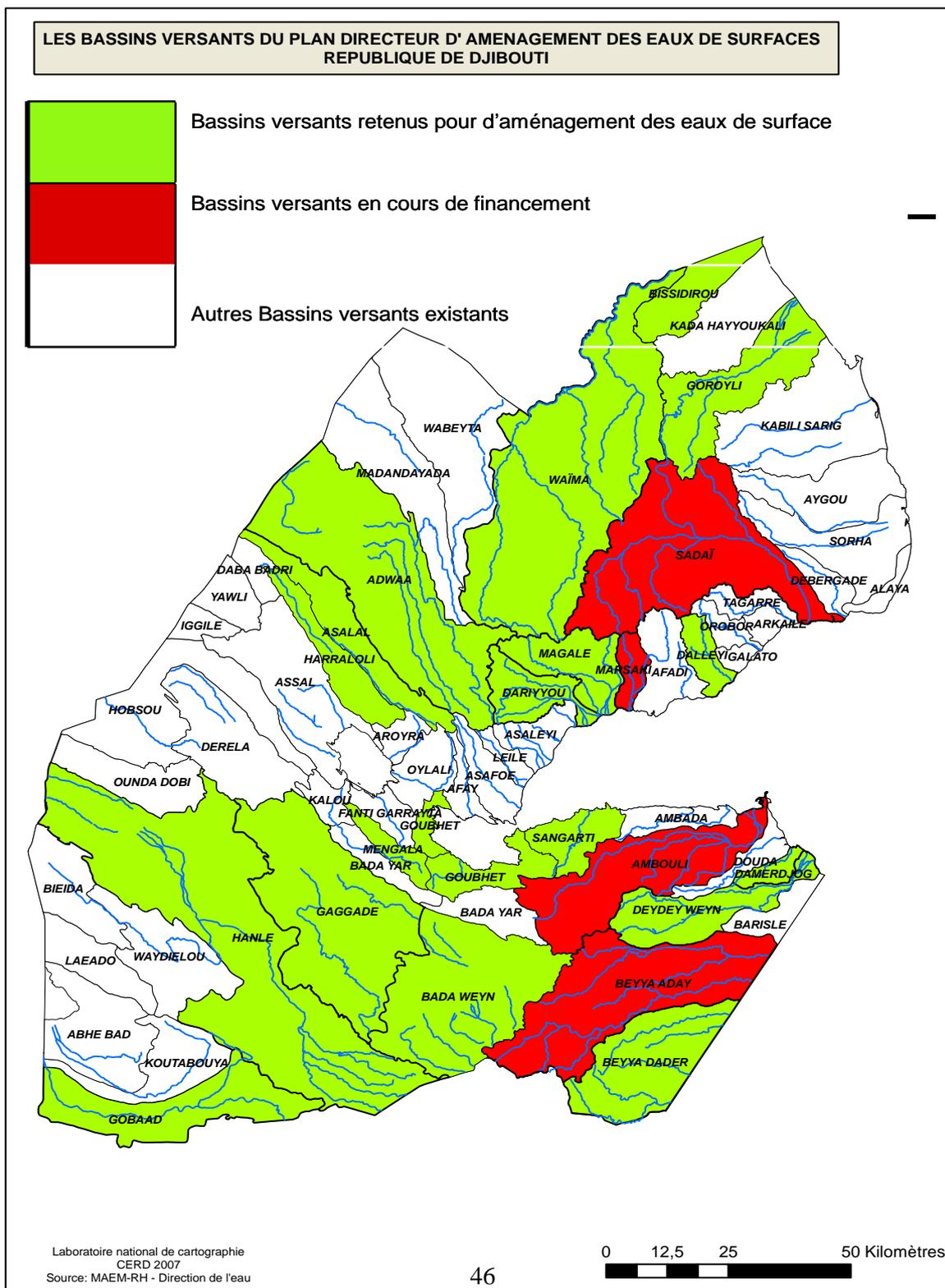
B. Carte des principaux sites des projets concernant l'élevage



C. Carte des pluviométries moyennes annuelles



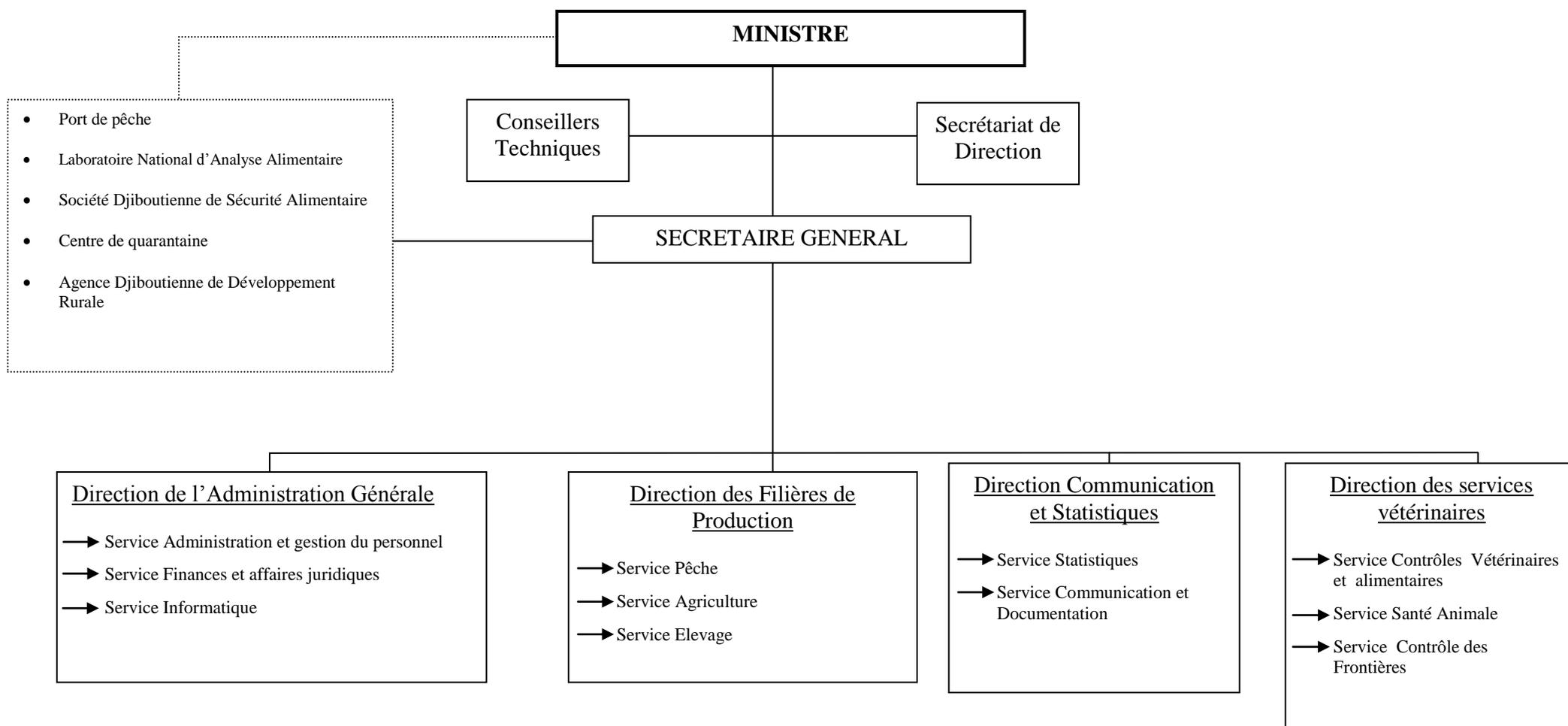
D. Carte des principaux bassins versants



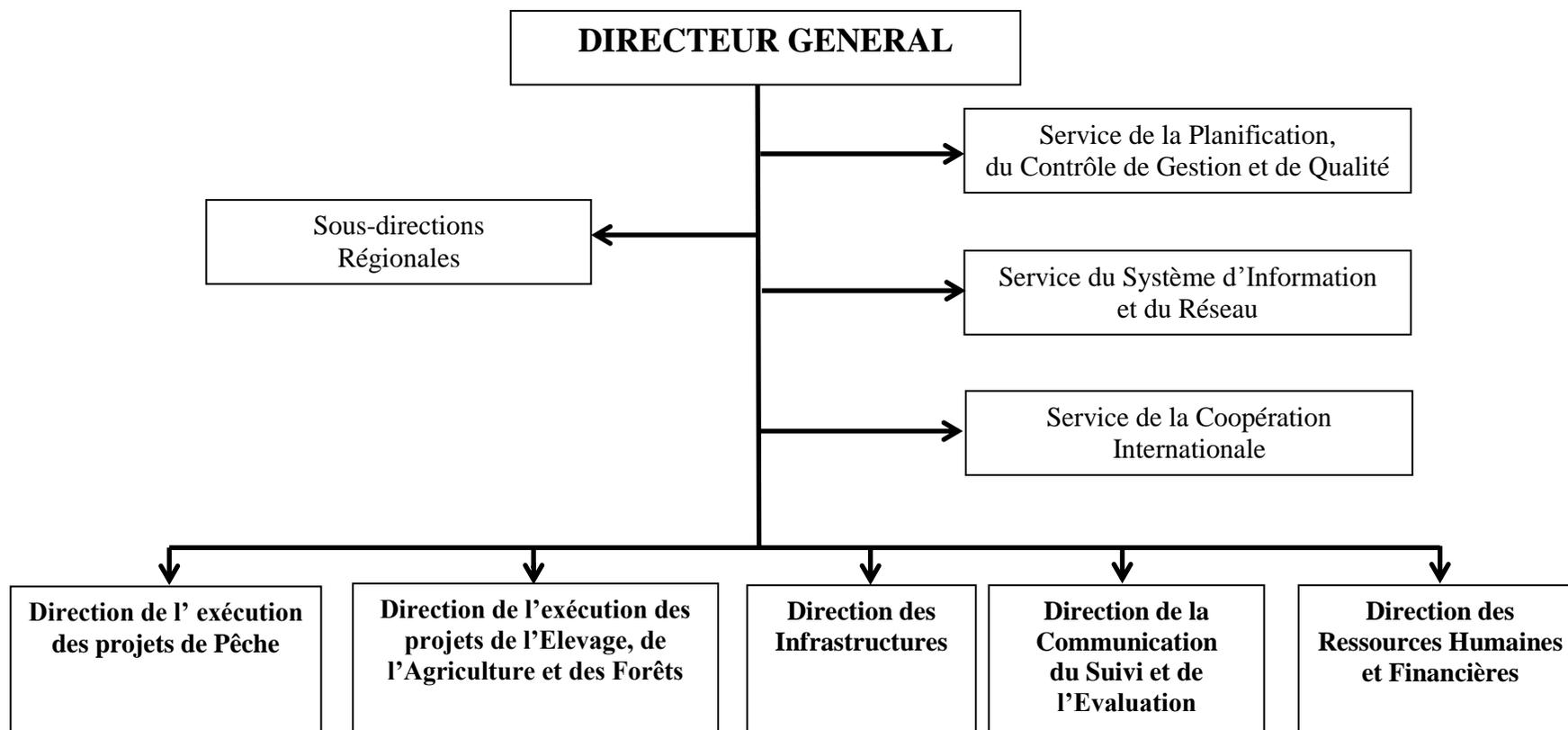
E. Carte de localisation des forages a realiser



ANNEXE 2 – ORGANIGRAMME DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES



ANNEXE 3 – PROJET D'ORGANIGRAMME DE L'AGENCE DJIBOUTIENNE DE DEVELOPPEMENT RURAL (ADDR)



ANNEXE 4 – MATRICE DE PRIORISATION DES INTERVENTIONS: COÛTS ET IMPACTS PREVISIBLES

AXES STRATEGIQUES	Sous-programmes	Projets	Coût millions de \$EU	Gouvernement	Donateurs	Autres (ONG, Secteur Privé)	Impacts ou effets prévisibles / Risques								
							Sécurité alim disponibilité	Sécurité alim accès	Sureté alim	Emploi	Revenus	Devises	Conditions de vie	Environnement	Risques
1. Sécurité Alimentaire dans le cadre de la Coopération Régionale	NA	1 Projet de mise en valeur des fermes agricoles concédées par l’Ethiopie et le Soudan	24.93	3.740	21.191		F	F	M	f	f	F	na	na	M
		2 Etude: Analyse économique et financière des concessions	0.178		0.178		F	F	f	f	f	F	f	f	M
		3 Projet de construction d’entrepôt de stockage	5.85	1.170	4.68		F	F	M	f	f	F	na	na	M
Sous-total axe 1			30.958	4.910	25.871										
2. Assistance aux Groupes Vulnérables	Sous-programme « Développement rural »	4 Sous-programme « Développement Rural »	18.475	1.69	16.785										
		- Appui aux éleveurs nomades	4.22				F	F	M	F	F	M	F	F	M
		- Appui à l’agriculture oasienne	5.356				F	F	M	F		M	F	F	M
		- Appui à la pêche artisanale	4.3				F	F	F	F	F	M	F	F	M
		- Renforcement de la capacité d’encadrement des Producteurs	3				na	na	na	na	na	na	na	na	na
		- Gestion et suivi	1.59				na	na	na	na	na	na	na	na	na

AXES STRATEGIQUES	Sous-programmes	Projets	Coût millions de \$EU	Gouvernement	Donateurs	Autres (ONG, Secteur Privé)	Impacts ou effets prévisibles / Risques								
							Sécurité alim disponibilité	Sécurité alim accès	Sûreté alim	Emploi	Revenus	Devises	Conditions de vie	Environnement	Risques
2. Assistance aux Groupes Vulnérables	Sous-total Sous-programme « Développement rural »		18.466	1.690	16.785										
	Sous-programme « Genre »	5 Aviculture	0.498	0.0448	0.313	0.09	F	F	F	F	F	M	F	f	M
		6 Apiculture	0.5	0.050	0.35	0.1	F	F	F	F	F	M	F	f	M
		7 Potagers scolaires	0.5	0.050	0.35	0.1	F	F	F	F	F	M	F	f	M
	Sous-total Sous-programme « Genre »		1.498	0.145	1.014	0.290									
	NA	8 Sécurisation de la santé animale	3.72	0.744	2.978		f	f	F	f	f	f	M	f	M
		9 Projet d'usine de production d'aliments de bétail	1.8	0.648	1.152		f	f	f	f	f	M	f	f	M
	Sous-programme « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue de leur aménagement hydro-agricole »	10 Mise en valeur des eaux souterraines profondes en République de Djibouti – réalisation de 21 forages profonds	2.565	0.256	2.308		M	M	f	M	M	f	F	F	M
		11 Programme de développement de l'hydraulique rurale - Etudes des nappes inféroflux et des résurgences régions de Dikhil et de Tadjourah	10.824	1.082	9.2	0.541	M	M	f	M	M	f	F	F	M
		12 Programme de développement de l'hydraulique rurale - Etudes des nappes inféroflux et des résurgences - régions d'Arta, d'Ali Sabieh et d'Obock	10.824	1.082	9.200	0.541	M	M	f	M	M	f	F	F	M
		13 Projet d'études pour une adduction d'eau à partir du lac Afambo vers la Région de Dikhil	0.37	0.037	0.315	0.019	M	M	f	M	M	f	F	F	M
		14 Projet d'étude de 11 bassins versants pour la mobilisation des eaux de	7.535	0.754	6.782		M	M	f	M	M	f	F	F	

AXES STRATEGIQUES	Sous-programmes	Projets	Coût millions de \$EU	Gouvernement	Donateurs	Autres (ONG, Secteur Privé)	Impacts ou effets prévisibles / Risques									
							Sécurité alim disponibilité	Sécurité alim accès	Sûreté alim	Emploi	Revenus	Devises	Conditions de vie	Environnement	Risques	
2. Assistance aux Groupes Vulnérables		surface en vue de l'aménagement hydro agricole														
		15 Réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation	6.116	0.612	5.504		F	F	F	M	M	f	M	F	M	
	Sous-total Sous-programme « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue de leur aménagement hydro agricole »		38.234	3.823	33.309	1.101										
	Sous-progr. « Changements climatiques »	16 Centre d'excellence	11.05	1.105	9.945		f	f	f	f	f	f	f	F	f	
	Sous-total Sous-programme « Changements climatiques »		11.05	1.105	9.945											
Sous-total axe 2			74.768	8.156	65.183	1.390										
3. Introduction de technologies modernes et appui aux exportations	Sous-programme « Filière viande et dérivés »	17 Projet de création d'un nouvel abattoir à Djibouti	5.91	0.887	5.027		F	F	F	M	F	F	f	F	M	
		18 Filière viandes et dérivés	0.15	0.015	0.135		M	M	F	F	M	F	f	M	M	
		19 Filières cuirs et peaux	0.045	0.005	0.041		f	f	f	F	M	F	f	f	M	
	Sous-total Sous-programme « Filière viande et dérivés »		6.109	0.907	5.202											
	Sous-progr. « Filière expo des produits halieutiques »	20 Pêche semi industrielle	0.243	0.024	0.218											
		21 Aquaculture	0.433	0.043	0.390		F	M	F	F	M	F	M	F	M	
	Sous-total Sous-programme « Filière exportations des produits halieutiques »		0.676	0.068	0.608											
NA	22 Filière Phoénicicole et Aromatique	2.02	0.202	1.414	0.404	F	F	M	F	M	F	M	F	f		
	23 Projet Laboratoire de Certification	3.9	1.560	2.340		f	f	f	F	f	F	f	M	M		

DJIBOUTI: Programme National de Sécurité Alimentaire, PNSA, 2011

AXES STRATEGIQUES	Sous-programmes	Projets	Coût millions de \$EU	Gouvernement	Donateurs	Autres (ONG, Secteur Privé)	Impacts ou effets prévisibles / Risques									
							Sécurité alim disponibilité	Sécurité alim accès	Sûreté alim	Emploi	Revenus	Devises	Conditions de vie	Environnement	Risques	
Sous-total axe 3			12.705	2.736	9.565	0.404										
Appui à la mise en œuvre du PNSA	NA	24 Renforcement du MAPE-RH	4.5	0.450	4.050		na	na	na	na	na	na	na	na	na	
		25 Cellule de suivi-évaluation	1.158	0.232	0.926		na	na	na	na	na	na	na	na	na	na
		26 ADDR	5.75	0.575	5.175		na	na	na	na	na	na	na	na	na	na
Sous-total "Mise en œuvre"			11.408	1.257	10.151											
Total Programme			129.799	17.076	110.929	1.794										

ANNEXE 5 – FICHES PROJETS

LISTE DES FICHES

1. PRODUCTION D’ALIMENTS DE BASE SUR LES FERMES AGRICOLES CONCÉDÉES À DJIBOUTI EN ETHIOPIE ET AU SOUDAN.....	59
2. TDR – ETUDE APPROFONDIE DE LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DES CONCESSIONS AGRICOLES	64
3. PROJET DE MISE EN PLACE D’UNE RÉSERVE ALIMENTAIRE STRATÉGIQUE À DJIBOUTI	68
4. SOUS PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL: « APPUI AUX GROUPES VULNÉRABLES, PETITS AGRICULTEURS, ÉLEVEURS, PÊCHEURS EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI ».....	73
5. PROMOTION DE L’AVICULTURE POUR LES FEMMES EN MILIEU RURAL ..	86
6. PROJET POUR LA PROMOTION DE L’APICULTURE	91
7. PROJET DE POTAGERS SCOLAIRES.....	96
8. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES SERVICES VÉTÉRINAIRES ET SÉCURISATION DE LA SANTÉ ANIMALE.....	101
9. PROJET D’IMPLANTATION D’UNE USINE DE PRODUCTION D’ALIMENTS DU BÉTAIL.....	104
10. MISE EN VALEUR DES EAUX SOUTERRAINES PROFONDES EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI – RÉALISATION DE 21 FORAGES PROFONDS	107
11. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L’HYDRAULIQUE RURALE ETUDES DES NAPPES INFÉROFLUX ET DES RÉSURGENCES DANS LES RÉGIONS DE DIKHIL ET DE TADJOURAH	111
12. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L’HYDRAULIQUE RURALE – ETUDES DES NAPPES INFÉROFLUX ET DES RÉSURGENCES DANS LES RÉGIONS D’ARTA, D’ALI SABIEH ET D’OBOCK (EAUX PEU PROFONDES 2)	119
13. PROJET D’ÉTUDES POUR UNE ADDUCTION D’EAU À PARTIR DU LAC AFAMBO VERS LA RÉGION DE DIKHIL	125

14. PROJET D'ÉTUDE DE 11 BASSINS VERSANTS POUR LA MOBILISATION DES EAUX DE SURFACE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT HYDRO AGRICOLE (ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DES BASSINS VERSANTS).....	128
15. RÉUTILISATION DES EAUX USÉES ÉPURÉES POUR L'IRRIGATION	133
16. PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE D'EXCELLENCE RÉGIONAL POUR LA MISE EN VALEUR DES ZONES ARIDES ET SEMI-ARIDES DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	137
17. CRÉATION D'UN NOUVEL ABATTOIR.....	142
18. ETUDES POUR LA DÉFINITION D'UNE FILIÈRE VIANDES ET DÉRIVÉS	146
19. ETUDE FAISABILITÉ D'UNE FILIÈRE « TANNERIE »	150
20. ETUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET PÊCHE SEMI INDUSTRIELLE	153
21. ETUDE DE FAISABILITÉ D'UN PROJET AQUACULTURE D'EXPORTATION.....	157
22. PRODUCTION À GRANDE ÉCHELLE DES VITROPLANTS DE PALMIER DATTIER: UNE VOCATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE	163
23. APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ANALYSES DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSES ALIMENTAIRES (LANAA).....	166
24. PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	171
25. PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE PLANIFICATION, SUIVI-EVALUATION DU PROGRAMME NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	175
26. PROJET DE CRÉATION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE DJIBOUTIENNE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ADDR)	179

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 1

Axe prioritaire 1: «Assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre régional»

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »

TITRE	1. PRODUCTION D'ALIMENTS DE BASE SUR LES FERMES AGRICOLES CONCÉDÉES À DJIBOUTI EN ETHIOPIE ET AU SOUDAN
Secteur / Ministère de tutelle	Agriculture / Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Legroun : legroun97@yahoo.fr
Localisation du projet (district, zone spécifique A et B)	A / Ethiopie: sites de Serofta et de Gofer dans la région de Ballé à 400 km d'Adis Ababa B / Soudan: site de Gadaref dans la région de Simsim au sud-est et à 450 km de Khartoum
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	Djibouti est un pays en déficit alimentaire et totalement dépendant des importations pour ses besoins alimentaires et par conséquent vulnérable aux chocs externes comme la hausse des prix de la nourriture de bases. faible production agricole due à des conditions climatique difficiles et absence de production agricole à grande échelle existence de 2 fermes concédées par l'Ethiopie (3000 + 2000 ha) et le Soudan (4200 ha) produisant depuis 2 ans en quasi monoculture céréales et légumineuses.
Problèmes et contraintes à surmonter	<p><u>Contraintes générales des fermes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous équipement en machines et matériels agricoles des fermes; recours à des prestataires de services pour effectuer l'ensemble des travaux agricoles; accroissement des coûts de production - Rendements des spéculations cultivées très faibles par rapport à leur potentiel de productivité (difficultés rencontrées pour respecter le calendrier cultural) - Incertitude du système de production pluviale lié aux aléas climatiques - Difficile conciliation des deux objectifs principaux des fermes: autonomie financière et nécessité de vendre leur production à des prix inférieurs aux cours du marché international - Faible diversification des cultures pratiquées (monoculture du blé en Ethiopie et deux cultures au Soudan (sorgho et tournesol) et risques agronomiques <p><u>Contraintes spécifiques aux fermes d'Ethiopie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Erosion hydrique et éolienne des sols - Faible diversification culturale (monoculture du blé) - Faible utilisation du potentiel en irrigation malgré la proximité de deux rivières <p><u>Contraintes spécifiques à la ferme du Soudan</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Inadéquation de la technique culturale adoptée (zéro tillage) et coût élevé de traitement phytosanitaire

	<ul style="list-style-type: none"> - Site resté longtemps en friche et prolifération de mauvaises herbes. - Eloignement de la ferme, rendant les coûts des prestataires de services très élevés - Faible potentiel de production de la variété de sorgho cultivée
Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	2012
Justification	<p>La mise en valeur des capacités agricoles de Djibouti ne permet pas de satisfaire les besoins de consommation du pays.</p> <p>Les importations annuelles des denrées alimentaires consommées à Djibouti sont estimées en moyenne à; 25000 tonnes de farine de blé, 30000 tonnes de riz, 15000 tonnes de pâtes, 25000 tonnes de sucre, 6000 tonnes d'huile, 4000 tonnes de sucre, 9000 tonnes de sorgho et 25000 tonnes de fruits et légumes (Source Direction du Commerce)</p> <p>Une telle dépendance vis-à-vis des importations, combinée à la récente flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, sont des facteurs de risque pour Djibouti en matière de disponibilité en produits alimentaires.</p> <p>Conscient de ce risque, et pour appuyer les efforts entamés dans le cadre de la production nationale (objectif prioritaire) le Gouvernement Djiboutien, a initié une approche de projets d'acquisition de terres agricoles dans les pays voisins (Soudan et Ethiopie), comme solution susceptible de contribuer à la réduction des importations de denrées alimentaires de base. Les fermes concédées par l'Ethiopie (5000 ha) et le Soudan (4200ha) présentent des atouts sur le plan de la production agricole</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les mécanismes de solidarité et de la coopération internationale entre les pays de la région dans le domaine de la sécurité alimentaire • Assurer un approvisionnement en denrées alimentaires de base afin d'accroître les disponibilités alimentaires de Djibouti et réduire les coûts des importations. • Favoriser une plus grande stabilité des prix et faciliter l'accès à une nourriture acceptable aux populations vulnérables et à revenus faibles • Augmenter les superficies cultivées dans les fermes extérieures. • Installation de nouveaux points d'eau • Revaloriser les périmètres agricoles existants. • Mise en place d'un système de goutte à goutte et des cultures sous serre.
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération régionale pour renforcer la solidarité entre les pays de la sous région • Recherche et adoption de nouvelles techniques culturales, afin de maîtriser les coûts de production et augmenter les rendements des cultures • Amélioration équilibrée de la fertilité des sols et respect de la rotation des cultures • Diversification des systèmes de production qui devrait prendre en considération l'introduction de l'irrigation et l'association agriculture

	<p>élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> Contractualisation de la gestion des fermes dans le cadre d'un partenariat public – privé et optimisation des charges d'exploitation
Perspectives de marchés	<p>Compte tenu du déficit vivrier de Djibouti toute production agricole additionnelle à coût acceptable est susceptible d'être absorbée par le marché intérieur.</p> <p>Sur la base des résultats du dernier recensement général de la population (820 000 personnes), les besoins alimentaires globaux pour un panier alimentaire de base sont estimés à 125300 tonnes dont 93 300 tonnes en céréales et dérivés, huiles et légumineuses</p>
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<p>Toute la population de Djibouti et particulièrement les ménages pauvres des zones urbaines et rurales, vulnérables aux chocs de la hausse de prix et de la sécheresse.</p> <p>Cette tranche de la population est estimée à 143 000 personnes (PAM)</p>
Composantes générales et spécifiques (A et B & C)	<p>Composantes générales</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réalisation d'infrastructures de production et sociales Acquisition d'équipements agricoles supplémentaires (moissonneuses batteuses 8 botteleuses 3, appareil de traitement phytosanitaire etc.) Assistance technique pour la formation des travailleurs des fermes (1 AT: Ingénieur Agronome anglo/ francophone; par ferme pour 1 an) <p>Composante spécifique 1; Fermes de l'Ethiopie (projet A)</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la fertilisation du sol et les activités de conservation du sol (CES) développement de l'irrigation sur 200 ha <p>Composante spécifique 2; Ferme du Soudan (projet B)</p> <ul style="list-style-type: none"> Changement de technique culturale (labour profond et faible utilisation d'herbicides) Augmentation des superficies en tournesol et introduction progressive de la culture du riz Nerica à la place du sorgho. <p>Composante spécifique 3; Production nationale projet C</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de cultures intensives Production de cultures maraîchères sous serres
Modalités de mise en œuvre et du suivi (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Maître d'ouvrage des projets: MAEP /RH Maître d'ouvrage délégué: la Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire (SDSA) Maître d'œuvre: société Multiplex sur la base d'un contrat de gestion. Suivi évaluation interne: SDSA Evaluation externe: consultation internationale
Entités d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'aménagement par prestataires Transport des productions à Djibouti par régie SDSA et prestataires
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> Production agricole additionnelle: <ul style="list-style-type: none"> Blé: 20 000 tonnes Maïs: 17 000 tonnes

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sorgho: 6 000 tonnes ○ Pomme de terre: 1 800 tonnes ○ Tournesol: 3 300 tonnes
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ● Contribution à l'amélioration de la Sécurité alimentaire (20% du niveau des importations) ● Réduction des importations ● Contribution à la création d'un stock stratégique de produits alimentaires de première nécessité pour garantir la sécurité alimentaire nationale; ● Accessibilité financière aux denrées alimentaires de base pour les populations vulnérables ● Selon une analyse très préliminaire de la rentabilité financière des fermes, une marge positive pourrait être attendue à terme
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ● Stock stratégique de sécurité alimentaire (projet de stockage) à destination humaine ou pour le cheptel (projet d'aliment du bétail). ● Appui aux opérations d'urgence
Hypothèses et Risques	<ul style="list-style-type: none"> ● Rentabilité financière et économique à analyser dans le cadre d'un programme général d'aménagement et d'intégration agriculture / élevage national). Voir Fiche No 1 ● Risques climatiques et agronomiques ● Risque agronomique (fertilité des sol) nécessité d'une diversification des productions (assolement) et d'une intégration agriculture / élevage ● Poids budgétaire pour équilibrer la rentabilité des exploitations et la recherche de la fonction sociale (prix subventionnés): coût économique du choix politique ● Durabilité: nécessité d'une solution alternative (de relève) à l'issue de la concession ● Prise en considération des situations de crises dans l'ensemble de la région
Bases documentaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Etude Multiplex à compléter (annexes manquantes relatives à l'analyse économique et financière) ● Ancrage Institutionnel SDSA et FNSA ● Enquêtes du PAM ● Recensement DISED

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (1,000 \$EU)

Composante\ Année	1	2	3	4	5	Total
FERMES D'ETHIOPIE (Projet A)						
Infrastructures et aménagement	218	1022	740			1 980
Matériel et équipement	6298					6 298
Fonds de roulement initial	1929					1 929
AT et formation	135					135
Sous total A	8580	1022	740			10 342
FERME DU SOUDAN (Projet B)						
Infrastructure et Aménagement	109	511	370			990
Matériel et équipement	4 898					4 898
Fonds de roulement initial	1 390					1 390
AT et formation	135					135
Gestion et Suivi						pm (SDSA)
Sous Total B						7 413
Production nationale PROJET C						
Infrastructures et aménagement et points d'eau	500	350	350	250	250	
Matériel et équipement et installation du système de goutte à goutte	4 000					4000
Fonds de roulement initial	800					800
AT et Formation	135	135	135	135	135	675
Sous Total C	5 335	485	485	385	385	7 175
TOTAL GLOBAL						24 930

Schéma de financement:

Source de financement	Milliers de \$EU	%
Gouvernement	3 740	15%
Donateurs	21 190	85%
Total	24 930	100%

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 2

Axe prioritaire 1: «Assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre régional»

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »

TITRE	2. TDR – ETUDE APPROFONDIE DE LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DES CONCESSIONS AGRICOLES
Secteur / Ministère de tutelle	Agriculture / Ministère de l’Agriculture, de la Pêche, de l’Elevage et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Legroun : legroun97@yahoo.fr
Localisation du projet (district, zone spécifique A et B)	- Ethiopie: sites de Serofta et de Gofer, région de Ballé, 400 km d’Addis Ababa. - Soudan: site de Gadaref, région de Simsim, 450 km sud-est de Khartoum.
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	Djibouti est un pays en déficit alimentaire et totalement dépendant des importations pour ses besoins alimentaires et par conséquent vulnérable aux chocs externes comme la hausse des prix de la nourriture de bases. faible production agricole due à des conditions climatique difficiles et absence de production agricole à grande échelle existence de 2 fermes concédées par l’Ethiopie (3000 + 2000 ha) et le Soudan (4200 ha) produisant depuis 2 ans en quasi monoculture céréales et légumineuses.
Problèmes et contraintes à surmonter	<p>Malgré les mesures hardies prises par le gouvernement Djiboutien pour juguler les conséquences de la crise alimentaire, il est devenu impératif de prendre des mesures pérennes afin de prévenir une aggravation de la situation. En effet, Djibouti est naturellement défavorisé par un climat aride, et, ne pouvant assurer par sa production nationale une contribution significative à l’alimentation de sa population, le pays est importateur net de denrées alimentaires,</p> <p>Pour accroître et garantir la disponibilité de produits alimentaires, Djibouti a obtenu en 2009 des terres à titre de concession et a confié leur gestion à la Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire (SDSA).</p> <p>La SDSA, à travers son programme de production en cours dans les fermes agricoles de Serofta en Ethiopie, Gadaref au Soudan et Damerjog à Djibouti, constitue un outil pour appuyer les programmes et projets du ministère visant à améliorer la production agricole domestique et mettre en œuvre des outils garantissant la sécurité alimentaire nationale.</p> <p>Depuis le démarrage de ce projet, les concessions ont été dédiées à la production de quasi monoculture de céréales et légumineuses (blé en Ethiopie et sorgho et tournesol au Soudan).</p> <p>Avant le démarrage des activités, le Gouvernement a commissionné</p>

	<p>une analyse de la rentabilité économique et financière de l'exploitation des concessions réalisée par la firme indienne « Multiplex » (dont les éléments détaillés ne sont malheureusement plus aisément disponibles¹²). Cette étude devrait constituer la base pour une révision des résultats (physiques et financiers) obtenus jusqu'à ce jour, et à (i), réviser les variables utilisées (par exemple: utilisation des prix paritaires au lieu des prix des marchés internationaux pour l'analyse économique), mais aussi pour (ii) examiner l'opportunité d'autres systèmes de production plus respectueux des règles agronomiques (assolements) et l'intégration d'une composante production animale.</p>
Période de mise en œuvre	L'étude se déroulera sur quatre mois, et comprendra deux missions de vingt jours chacune dans les deux pays voisins.
Date de démarrage	
Justification	<p>Bien que le choix cultural concerne essentiellement les productions vivrières pour un souci de sécurité alimentaire, le plan de développement de ces fermes à élaborer avec une analyse de la rentabilité économique et financière constituera la base pour une révision de mi-parcours, destinée à justifier les investissements à effectuer pour l'intensification de la mise en valeur de ces terres en concession.</p>
Objectifs	<p>L'objectif général de l'étude sera de formuler un plan de développement en justifiant en détail les décisions d'investissement et exposer un plan d'action concret à suivre. A son terme un document final sera préparé.</p> <p>Sur le plan méthodologique la formulation comprendra les études préliminaires, l'élaboration d'un plan de développement et l'analyse des résultats attendus de la mise en valeur.</p>
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération régionale pour renforcer la solidarité entre les pays de la sous région • Recherche et adoption de nouvelles techniques culturales, afin de maîtriser les coûts de production et augmenter les rendements des cultures • Amélioration équilibrée de la fertilité des sols et respect de la rotation des cultures • Diversification des systèmes de production qui devrait prendre en considération l'introduction de l'irrigation et l'association agriculture élevage • Contractualisation de la gestion des fermes dans le cadre d'un partenariat public – privé et optimisation des charges d'exploitation
Perspectives de marchés	n.a.
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	n.a.
Composantes générales et spécifiques (A et B & C)	<p>L'étude comprendra les volets suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse de la situation actuelle: par l'évaluation des potentialités,

¹² perte d'un grand nombre de tableaux relatifs à l'étude économique.

	<p>des contraintes et des possibilités de développement (caractéristiques physiques et ressources fondamentales, formes et niveaux d'activité économique actuelles sur la base d'enquête et des comptes de la SDSA, infrastructure, équipement et services, etc.);</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Définition des axes de développement possibles et programmation de la mise en œuvre des composantes de production (choix productifs compte tenu des potentialités et de la demande alimentaire, choix techniques, mise en œuvre des investissements, coûts et charges récurrentes, production, etc.); 3. Structure d'organisation et dispositions de gestion (y compris les dispositifs de stockage et de transport trans-frontalier ainsi que les questions de sécurité des actifs agricoles, possible régularisation des risques de conflits fonciers et autres, etc.); 4. Analyse d'opportunité financière et économique: <ul style="list-style-type: none"> - étude de rentabilité financière des fermes: Investissements, renouvellement et amortissements, estimation de l'augmentation de la production en quantité et en valeur, comptes d'exploitation, critères de rentabilité (TRI et VAN calculés sur une durée d'au moins de vingt ans, durée de récupération du capital investi, etc.), ratios financiers, analyse de sensibilité; - analyse économique: rentabilité du point de vue de la collectivité nationale et impact sur la croissance économique (possible comparaison avec d'autres alternatives comme l'importation), impact sur les échanges extérieurs (solde des flux de devises), effet budgétaire, durabilité des investissements et impact /effets socio-économiques de ces activités sur les pays hôtes (Ethiopie et Soudan).
<p>Modalités de mise en œuvre et du suivi (montage institutionnel)</p>	<p>Tâches des consultants – déroulement de l'étude</p> <p>L'étude sera réalisée par une équipe de consultants nationaux supportés par deux consultants internationaux (un économiste et un agronome généraliste), travaillant en équipe et sous la direction des autorités compétentes.</p> <p>L'équipe sera composée de (a) deux consultants nationaux (Djiboutiens), un économiste et un agronome; (b) deux consultants Ethiopiens et deux Soudanais; (c), deux consultants internationaux; pour un total de huit consultants. L'équipe travaillera en étroite collaboration avec les autorités nationales compétentes de chaque pays.</p>
<p>Entités d'exécution</p>	
<p>Produits attendus</p>	<p>Document d'étude d'opportunité d'investissement.</p>
<p>Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.</p>	
<p>Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)</p>	<p>Production d'aliments de base sur les fermes agricoles concédées à Djibouti en Ethiopie et au Soudan</p>

Hypothèses et Risques	
Bases documentaires	

1. Coût de l'Etude

Le coût total de l'étude sera environ 177,740 \$EU, répertorié dans le tableau suivant.

	Unités	Quantités	Coût Unit.	Coût total (milliers de \$EU)
Mission en Ethiopie				
transport de Djibouti (avion)	voyages	2	1000	2
transport consultants internationaux (avion)	voyages	2	3000	6
DSA / per diem	jours	100	160	16
transport dans le pays	jours	70	50	3.5
				27.5
Mission au Soudan				
transport de Djibouti (avion)	voyages	2	1000	2
transport consultants internationaux (avion)	voyages	2	3000	6
DSA / per diem	jours	100	205	20.5
transport dans le pays	jours	70	50	3.5
				32
Mission à Djibouti*				
transport consultants internationaux (avion)	voyages	4	3000	12
DSA / per diem	personnes/jours	40	156	6.24
				18.24
Consultants Nationaux				
Salaires Consultants Nationaux (Djibouti)	personnes/mois	8	2500	20
Salaires Consultants Nationaux (Ethiopie)	personnes/mois	3	2500	7.5
Salaires Consultants Nationaux (Soudan)	personnes/mois	3	2500	7.5
				35
Consultants Internationaux				
Salaires consultants internationaux	personnes/jours	160	400	64
				64
Atelier de restitution				
Atelier	forfait	1	1000	1
				1
TOTAL				177.74

*Deux consultants internationaux conduisent deux missions de dix jours chacune à Djibouti.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 3

Axe prioritaire 1: «Assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre régional»

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »

TITRE	3. PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE RÉSERVE ALIMENTAIRE STRATÉGIQUE À DJIBOUTI
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Legroun: Legroun97@yahoo.fr
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Le site du projet, est situé à 20 kms de Djibouti ville sur la RN1 reliant Djibouti à Arta. Superficie d'1 hectare
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>La République de Djibouti ne peut assurer par son seul niveau actuel de production de produits vivriers et par les approvisionnements depuis les pays limitrophes (Ethiopie, Erythrée et Somalie) eux-mêmes en situation de déficit alimentaire la couverture des besoins alimentaires de sa population.</p> <p>En conséquence, Djibouti est totalement dépendant des importations (marchés internationaux) et de ce fait fortement exposé aux aléas climatiques régionaux et mondiaux, à la volatilité des prix et aux tendances spéculatives sur les denrées alimentaires.</p> <p>En janvier 2009, la Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire (SDSA) a été créée avec comme objectif la mise en place de mesures pratiques pour améliorer la sécurité alimentaire au niveau national. Plus spécifiquement les activités de la SDSA sont (projet de modification de la loi n°90/AN/10/6ième L):</p> <ul style="list-style-type: none"> • La production d'aliments de base sur des terres concédées au gouvernement de Djibouti par l'Éthiopie et le Soudan; • La mise en place et la gestion d'une réserve alimentaire stratégique à Djibouti; • La promotion de la production de légumes sur des fermes d'Etat et bénéficiant d'une assistance technique; et • Le suivi des marchés alimentaires locaux et internationaux ainsi qu'un rôle de conseil sur les stratégies de sécurité alimentaire appropriées.
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités actuelles restreintes du secteur privé en matière de stockage • Difficultés des services de l'Etat à contrôler les prix sur les marchés • Conditions climatiques ne permettant pas un stockage excédant 6 mois.
Période de mise en œuvre	2 ans

Date de démarrage	2012
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'une réserve alimentaire à travers un bon ajustement des rotations, pourrait contribuer à la stabilisation des flux sur les marchés et à celle des prix (notamment en période d'interruption des approvisionnements ou lors d'une hausse temporaire de la demande). • Aussi, pour se soustraire à la dépendance des fluctuations des prix du marché et des aléas des approvisionnements sur les marchés mondiaux, les besoins totaux annuels devraient être en stock à tout moment.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la couverture des besoins de la population en période de crise • Atténuer la hausse des prix des denrées alimentaires de base • Assurer une couverture des besoins en denrées alimentaires de base de l'ordre de 30%.
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Au départ, il sera prévu de stocker seulement du sucre, du riz, de l'huile et de la farine de blé dans les entrepôts, afin de rendre efficace l'utilisation de l'espace de stockage et faciliter les opérations de rotation des stocks. • Une plus grande diversification des produits pourrait être considérée ultérieurement • Le mode opérationnel sera fondé sur la mise en place d'un partenariat public/ privé dans le cadre de la rotation des stocks et les interventions d'appoint sur le marché de Djibouti • Dans l'avenir toute l'activité de stockage et de commercialisation des produits des fermes extérieures serait concentrée au niveau des entrepôts. • Participer avec les Organismes Spécialisés à la canalisation des aides d'urgence
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<p>Les principaux bénéficiaires seront les groupes vulnérables à l'accessibilité physique et financière à la disponibilité alimentaire et aux brutales augmentations des prix de la nourriture.</p> <p>Selon les derniers résultats des EFSA en zones urbaines et rurales cette population cible est estimée à 143 000 personnes.</p>
Composantes, activités (actions)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un terrain • Infrastructures: 2 Bâtiments de 1875 m2 chacun • Equipements: 2 camions de livraison, 2 bascules de pesée et un lot de petit outillage pour le traitement du stock et l'entretien des entrepôts • Stock d'au moins 5500 tonnes nécessitant un fonds de roulement initial estimé à 3,5 millions de \$EU (riz, sucre, farine de blé, huile végétale sur 6 mois) • Assistance technique et formation des agents, assurées par le PAM • Information et Suivi des marchés internes et externes
Modalités de mise en œuvre et du suivi (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des travaux de construction des entrepôts de stockage: Maître d'ouvrage (MAEP/RH)/ délégué (SDSA)/ prestataires privés pour exécution • Suivi et gestion des stocks: équipe restreinte de la SDSA (8 agents) qui veillera sur la qualité des produits stockés et le respect de la rotation des

	<p>stocks</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalités de rétrocession jusqu'aux populations cibles restant à définir • Suivi des prix pratiqués et définition des besoins • Suivi d'impact sur la sécurité alimentaire SA: consultation externe
Entité d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • SDSA • Commerçants grossistes
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'aliments • Accessibilité financière acceptable (différentiel de prix) pour une population vulnérable
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Impact sur la sécurité alimentaire en accroissant l'offre alimentaire nationale • Santé et productivité du travail • Economie de devises par réduction des importations • Réduction des risques de tension sociale • Réduction de l'exode rural
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Alimentaire Mondial (PAM) • Fermes exploitées en Ethiopie et Soudan • Programmes d'urgence dans le volet d'assistance alimentaire. • Projet de mise en place d'un système d'alerte aux crises alimentaires.
Hypothèse et Risques	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de gestion du stock: contradiction entre le nécessaire écoulement régulier (durée maximale de stockage) et disponibilité (respect d'un stock minimum). • Risque d' « inondation » du marché et maintien des activités du secteur privé. • Absence de prévision rigoureuse des moments d'intervention (système d'alerte). • Difficultés de conservation pour certaines denrées • Dérapage des marges pratiquées par les commerçants grossistes intervenant dans le circuit de distribution des produits de la réserve stratégique • Niveau des subventions à assurer par l'Etat • Garantie du ciblage des bénéficiaires en cas d'intervention d'urgence.
Références Sources de données	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport du consultant du PAM (octobre 2010) « une éventuelle contribution des réserves alimentaires à la sécurité alimentaire de Djibouti » • Enquête du PAM sur l'insécurité alimentaire 2010, 2011 • Rapport mensuel Fewsnet avril –septembre 2011

Coûts estimatifs en milliers \$EU et échéancier des dépenses par composante

Composante \ Année	An1	An 2	Total (milliers de \$EU)
Etudes	450		450
Infrastructure/Aménagement		1 500	1 500
Fonds de roulement (équivalent de 3 mois de stock)		3 500	3 500
Matériel et Equipement (2 camions, 2 bascules, etc...)		25	25

Amélioration des capacités (logistique / gestion de stock)		25	25
Gestion et suivi évaluation (10% de la valeur du stock)		350	350
Total	450	5 400	5 850

Schéma de financement

Source de financement	Montant en milliers de \$EU	%
Gouvernement	1 150	20
Donateurs	4 700	80
dont PAM	25	--
Total	5 850	100

Données annexes:

Source: Rapport sur une éventuelle contribution des réserves alimentaires à la sécurité alimentaire de Djibouti

Tableau N°1: Rotation possible des denrées alimentaires dans l'entrepôt

Entrepôt 1(Quantité en MT)

Denrée/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Sucre	-	400	800	1100	1400	1700	1500	1500	1200	900	600	300
Riz	-	400	800	1100	1400	1700	2000	1700	1400	1100	800	400
Farine de blé	-	400	800	1100	1400	1700	2000	1700	1400	1100	800	400
Total 2	-	1200	2400	3300	4200	5100	5500	4900	4000	3100	2200	1100
Grand Total 1+2	5600	5900	6200	6200	6200	6300	5500	5800	5800	5800	5800	5600

Entrepôt 2 (Quantité en MT)

Denrée/Mois ¹³	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Sucre	1600	1400	1100	900	600	300	-	300	600	900	1200	1500

¹³ Le "mois" de départ peut-être n'importe lequel dans l'année.

Riz	2000	1700	1350	1000	700	350	-	300	600	900	1200	1500
Farine de blé	2000	1700	1350	1000	700	350	-	300	600	900	1200	1500
Total 1	5600	4700	3800	2900	2000	1200	-	900	1800	2700	3600	4500

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SOUS PROGRAMME. FICHE No 4

SOUS PROGRAMME: « Développement Rural »

Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »

TITRE	4. SOUS PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL: « APPUI AUX GROUPES VULNÉRABLES, PETITS AGRICULTEURS, ÉLEVEURS, PÊCHEURS EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI ».										
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Hydrauliques (MAPE-RH)										
Point focal / Contact	Conseiller Djama, nommé par le Ministre MAPE-RH										
Localisation du projet (district, zone spécifique)	<p>Zones du Programme. Compte tenu de l'ampleur de la crise actuelle qui touche environ 146 000 personnes à Djibouti le Programme de Développement Rural est conçu comme un programme national.</p> <p>Les 5 districts seront ciblés¹⁴ comme indiqué dans le tableau 3.</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Zone Cible du Programme</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">District</th> <th style="text-align: center;">Zones spécifiques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Obock</td> <td> <p>Pastoralisme: zones côtières d'Orobor à Alali Dadda, Soublali, Assassan, Waddi, Medeho</p> <p>Pêche: Site d'Obock</p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Tadjourah</td> <td> <p>Pastoralisme: zones de Assal, Sagallou, Assa-Gueyla, Dorra, Otoy, Malaho, Balho</p> <p>Agriculture oasienne: plaine côtière, Bankoualeh, Randa, Toha, Garassou, Debné/Terdo, oued Weima et Adailou</p> <p>Pêche: site de Tadjourah</p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Arta</td> <td> <p>Pastoralisme: zones d'Ali Ouné, PK 30, Boule, PK 51, Karta, Hemed, Petit Bara, Gabla Galan</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Zone Cible du Programme		District	Zones spécifiques	Obock	<p>Pastoralisme: zones côtières d'Orobor à Alali Dadda, Soublali, Assassan, Waddi, Medeho</p> <p>Pêche: Site d'Obock</p>	Tadjourah	<p>Pastoralisme: zones de Assal, Sagallou, Assa-Gueyla, Dorra, Otoy, Malaho, Balho</p> <p>Agriculture oasienne: plaine côtière, Bankoualeh, Randa, Toha, Garassou, Debné/Terdo, oued Weima et Adailou</p> <p>Pêche: site de Tadjourah</p>	Arta	<p>Pastoralisme: zones d'Ali Ouné, PK 30, Boule, PK 51, Karta, Hemed, Petit Bara, Gabla Galan</p>
Zone Cible du Programme											
District	Zones spécifiques										
Obock	<p>Pastoralisme: zones côtières d'Orobor à Alali Dadda, Soublali, Assassan, Waddi, Medeho</p> <p>Pêche: Site d'Obock</p>										
Tadjourah	<p>Pastoralisme: zones de Assal, Sagallou, Assa-Gueyla, Dorra, Otoy, Malaho, Balho</p> <p>Agriculture oasienne: plaine côtière, Bankoualeh, Randa, Toha, Garassou, Debné/Terdo, oued Weima et Adailou</p> <p>Pêche: site de Tadjourah</p>										
Arta	<p>Pastoralisme: zones d'Ali Ouné, PK 30, Boule, PK 51, Karta, Hemed, Petit Bara, Gabla Galan</p>										

¹⁴ Les critères de sélection des zones sont: (i) les zones de parcours les plus affectées par un déficit en eau et en fourrages avec décapitalisation du cheptel.; (ii) les zones à potentialité hydriques et pédologiques permettant une extension des périmètres irrigués et (iii) les sites traditionnels de pêche.

		Pêche: site de Loyada	
	Djibouti ville	Pêche: centre de commercialisation du poisson	
	Ali Sabieh	Pastoralisme: zones de Goubetto, Biidlé, KabahKabah, Beya Adé, Dikri, Grand Bara, Guestir, Ali Addé, Daasbio Agriculture oasisienne: Zone plaine côtière (Doua-Damerjog/Atar), Wéa	
	Dikhil	Pastoralisme: zones de Mouloud, Dikhil, Chekeiti, Gobaad, Hanlé, Daoudaouya, Gagaddé, Daka, Galafi Agriculture oasisienne: Oued Harrou, Dikhil, Chekeiti, Gobaad, Hanlé, Mouloud	
<p>Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)</p>	<p>Le secteur primaire quoique peu développé constitue l'activité économique essentielle des populations rurales. Le secteur contribue pour 3% au PIB.</p> <p>L'élevage (775 000 têtes) contribue à hauteur de 75% au PIB agricole et concerne directement 13% de la population (pour la moitié nomades semi-sédentaires) mais qui implique indirectement près de 30% de la population. L'élevage constitue un capital et joue un rôle d'épargne.</p> <p>Le secteur de la pêche est dominé par la pêche artisanale assurant un emploi à 3000 personnes dont 600 pêcheurs organisés (380 km de côtes; 2280 km² d'espace maritime exploitable; potentialités halieutiques permettant une exploitation soutenable de 42 000t pour une production nationale annuelle de 1700 et 2000 t)</p> <p>La superficie cultivable est estimée à 10 000 ha, seuls 1 000 ha sont actuellement exploités. Les potentialités agricoles sont limitées par: (i) le type de sol (désert volcanique); (ii) le niveau faible et aléatoire des précipitations (moyenne de 150 mm); et (iii) de fortes températures occasionnant une évapotranspiration de 1800 mm.</p>		
<p>Problèmes et contraintes à surmonter</p>	<p>Le taux de pauvreté relative atteint 75% de la population, et le taux de la pauvreté absolue s'élève à 42% de la population.</p> <p>Les zones rurales sont les plus touchées avec un taux de pauvreté relative de 96%. En milieu rural, la pauvreté se manifeste par une très faible disponibilité de biens productifs, de bas niveaux de revenus et l'absence d'opportunités de travail.</p> <p>Cette situation est aggravée par le manque d'accès aux services (éducation et santé). On estime que 20% de la population rurale n'a pas d'accès à l'eau et que pour 70% de la population rurale, la distance à parcourir pour accéder à l'eau excède les 20 km.</p> <p>Cette pauvreté structurelle explique le haut niveau d'insécurité</p>		

	<p>alimentaire qui sévit en milieu rural et qui touche 42% de la population rurale en 2011</p> <p>Plus spécifiquement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • concernant la production agricole: les défis climatiques et pédologiques aggravent les contraintes techniques et organisationnelles existantes au niveau des exploitations agricoles: <ul style="list-style-type: none"> (i) maîtrise des techniques d'irrigation; (ii) indisponibilité en intrants de qualité; (iii) infrastructures hydro-agricoles rudimentaires et moyens d'exhaure de l'eau inadéquats; et (iv) structures coopératives peu opérationnelles et manquant d'expérience et d'autonomie. <p>Par ailleurs l'encadrement (personnel de la direction centrale et des 5 structures décentralisées régionales de développement rural) rencontre des contraintes aussi bien en moyens matériels et de logistique qu'en capacités par manque de formation continue.</p> • concernant l'élevage et le pastoralisme: le développement de ce sous- secteur se heurte: (i) au développement de la sédentarisation qui engendre un surpâturage autour des agglomérations et campements (entraînant des déséquilibres écologiques); (ii) l'insuffisance des infrastructures d'hydraulique pastorale et des pâturages; (iii) la faible structuration des groupements d'éleveurs pour la commercialisation de leurs produits; et (iv) l'insuffisance des capacités des services vétérinaires en matière de sécurisation de la santé animale. • concernant le sous secteur des pêches: on constate (i) l'insuffisance d'unités de pêches à large rayon d'action et de structures de maintenance des moyens de production; (ii) l'insuffisance des points d'aménagements de débarquements des pêcheurs dans les régions; (iii) un niveau technique et d'organisation insuffisant des pêcheurs; et (iv) en dépit du contexte culturel djiboutien, l'insuffisance des moyens de conservation, de distribution et de commercialisation.
Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	2012-2013
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La République de Djibouti a connu, ces dernières années, une sécheresse sans précédent (diminution des nappes phréatiques et l'assèchement des puits traditionnels; dégradation ou la disparition totale du couvert végétal dans de nombreuses zones de parcours, décimant ainsi le cheptel; tarissement des puits dans les petits périmètres agricoles.) • Ceci a entraîné un exode massif de la population pastorale vers les 5 chefs lieux de régions et surtout vers la capitale. • Le projet s'inscrit donc dans le cadre de la politique de lutte contre d'atténuation des effets de la sécheresse récurrente de ces dernières

	<p>décennies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'une diversification de la production agricole pour l'autoconsommation et le marché local. • Volonté d'accroître la superficie cultivée (faible proportion du potentiel valorisée): atteindre une superficie cultivée de 2 000 à 3000 ha, par la mise en culture de nouvelles terrasses dans les zones à bonnes potentialités hydriques • Priorité accrue du Gouvernement pour le développement de l'agro-pastoralisme qui associe les activités agricoles à un petit élevage semi-sédentaire, là où les potentialités en eau et l'aptitude du sol le permettent.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer la sécurité alimentaire, • accroître les revenus • renforcer la capacité de résistance à la variabilité climatique des ménages ruraux dépendant du secteur primaire. • agir sur les flux migratoires
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de développement local intégré. <ul style="list-style-type: none"> - concentrer les investissements pour l'accès aux points d'eau et aux services sociaux de base - regrouper les interventions au niveau de points d'eau permettant une production agricole pour l'autoconsommation et le marché local • Implication des populations dans la conception et la réalisation des composantes du sous-programme • Appui aux petits opérateurs économiques comme pôles de développement • Renforcement des moyens d'existence et des activités génératrices de revenus moins vulnérables à la variabilité climatique (orientation alignée avec la stratégie de l'INDS pour la réduction de la pauvreté) • Capitaliser sur les nombreuses initiatives et projets pilotes développés à Djibouti • Simplicité de mise en œuvre du projet. • Nombre de composantes limité; • Procédures opérationnelles simplifiées • Personnel propre au projet restreint et participation des cadres du district ou des organisations de producteurs pour la mise en œuvre de certaines activités
Perspectives de marché	<p>Le marché national absorbera la totalité des produits additionnels de l'agriculture, de l'élevage et la pêche attendus de ce sous-programme</p>
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<ul style="list-style-type: none"> • 13 000 ménages « pastoraux » • 200 ménages « pastoraux » sédentarisés en agro-pastoralisme • 1 000 agriculteurs avec jardins familiaux • 600 pêcheurs
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>Le Programme se décline en 5 composantes intitulées: (i) appui aux éleveurs nomades; (ii) appui à l'agriculture oasienne; (iii) appui à la pêche artisanale; (iv) renforcement de la capacité d'encadrement des producteurs par les services du techniques MAPERH; (v) coordination et gestion du Programme. La description des composantes du Programme est détaillée ci-dessous.</p>

	<p>Composante I. Appui aux éleveurs nomades. Elle portera sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'amélioration de l'hydraulique pastorale <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de 10 retenues • Création et la réhabilitation de 30 puits traditionnels • Construction de 15 citernes enterrées • Construction de 10 micro-barrages. ➤ la régénération des pâturages <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'une superficie de 50 ha environ autour de chaque retenue d'eau, puits et micro-barrage, • La plantation d'arbres sur 1200 ha à l'échelle nationale • la formation des communautés locales sur les techniques de lutte contre la désertification • Le renforcement des pépinières existantes (6 pépinières) et de leurs cadres formés. ➤ le suivi sanitaire et encadrement. <ul style="list-style-type: none"> • La surveillance et le contrôle • Des visites des marchés, points d'eau, villages et autres unités de surveillance identifiées; • Formation de 50 auxiliaires vétérinaires, • Mise en place d'une équipe vétérinaire mobile <p>Composante II. Appui à l'agriculture oasienne. Elle portera sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la redynamisation des jardins familiaux par <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation/réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles dans les jardins (300 puits/réservoirs de stockage d'eau), • L'équipement à titre pilote de 200 puits en pompes solaires et installation du système d'irrigation goutte à goutte sur 300 parcelles; • La fourniture d'intrants avec introduction de variétés potagères et de graminées fourragères tolérantes à la sécheresse et à la salinité • L'approvisionnement des agriculteurs en outillage agricole ➤ la création de petits périmètres sur les terrasses des oueds pour les pasteurs nomades affectés par la sécheresse. <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'environ 50 Ha de périmètres agro-pastoraux pour les familles de pasteurs nomades ayant perdu plus de 80% de leur cheptel • Construction de puits cimentés et adduction d'eau des parcelles; • Construction des infrastructures hydro-agricoles (bassins et réseau d'irrigation goutte à goutte); • Réalisation des infrastructures générales (clôtures, magasins, etc); • Fourniture d'équipements agricoles et d'intrants; • La formation pratique et encadrement rapproché de ces nouveaux agriculteurs en culture irriguée et en élevage laitier. ➤ le renforcement des capacités des coopératives agricoles de production (gestion, organisation, maîtrise des techniques agricoles et de commercialisation des produits agricoles (25 coopératives déjà établies)
--	---

Composante III. Appui à la pêche artisanale. Elle portera sur:

➤ **le renforcement des capacités des acteurs de la pêche artisanale** par:

- Un programme de formation à tous les acteurs impliqués dans la pêche (domaines techniques, organisationnels et de gestion);
- La restructuration du Centre de formation des pêcheurs professionnels pour former 250 jeunes pêcheurs ainsi que divers acteurs;
- La mise en place d'une Cellule d'appui aux petits opérateurs économiques de la pêche (CAPEP) pour appuyer les opérateurs dans la gestion de leurs activités.

➤ **Appui à la mise en œuvre des initiatives locales (microprojets) de la pêche artisanale pour:**

- L'acquisition de 100 moteurs hors bord et de 20 bateaux in-bord;
- La construction de trois ateliers de réparation des moteurs hors bord aux trois régions;
- L'acquisition d'équipements (manutention pour 50 mareyeuses, camions isothermes pour la distribution du poisson ainsi que de petites unités ambulantes pour le commerce du poisson)

➤ **Appui à la mise en œuvre des investissements structurants:**

- Installation des infrastructures d'appui aux pêcheurs de trois régions considérés comme centres de production (débarcadères, commodités des pêcheurs, fabriques de production de glace, chambres froides pour la conservation du poisson);
- Construction d'un atelier de réparation pour les moteurs in bord à Djibouti;
- Aménagement d'un marché aux poissons équipé d'une petite unité de production de glace à Balbala;
- Réhabilitation des points de vente des régions et lignes de crédit pour 50 embarcations de 7 m.

Composante IV. Renforcement de la capacité d'encadrement des producteurs par les services techniques du MAPERH.

Cette composante vise le renforcement des Services techniques directement au contact des producteurs et de leurs organisations. Les besoins en renforcement au niveau central et décentralisé (Directions régionales) sont analysés spécifiquement (Voir fiche « Renforcement des capacités du MAPE-RH)

➤ **Pour l'appui aux éleveurs nomades**

- Formation de 30 agents (recyclage)

➤ **Pour l'appui à l'agriculture oasisienne** (agriculture irriguée et agro-foresterie)

- Jardins familiaux:
 - ✓ Formation de 30 cadres
 - ✓ Un expert international pour une durée de 6 mois
- Périmètres sur terrasses pour pasteurs nomades
 - ✓ Formation de 35 techniciens nationaux
- Renforcement des capacités des coopératives agricoles

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un expert international pour une durée de 4 mois ✓ Equipement en moyens bureautiques et informatiques <p>➤ Pour le renforcement de la Pêche artisanale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation de cadres ✓ Moyens matériels. <p>Composante V. Coordination et Gestion du Programme. Elle consistera dans la mise en place d'une cellule de coordination et de gestion au sein du MAPERH et d'un comité de pilotage du Programme, afin d'assurer une exécution efficiente et efficace du Programme et comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur du Programme (1) • Comptable (1) • Formation: 1 VNU (1) • Secrétaire (1) • 2 chauffeurs (2) <p>Les besoins spécifiques de renforcement pour une capacité de suivi sont détaillés dans la fiche « Cellule de Planification de Suivi et d'Evaluation »</p>
<p>Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)</p>	<p>Mise en œuvre des composantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque Direction en ce qui la concerne sera chargée de l'exécution de la Composante relevant de son mandat (planning détaillé des activités; suivi rapproché de l'état d'avancement des activités, rapports à la cellule de coordination et de gestion du Programme). Elle sera l'interlocuteur représentant le MAPE-RH vis-à-vis des populations et de leurs associations pour la gestion des réalisations dont elle assurera l'encadrement technique. • Elles auront recours aux services de la Direction de l'Eau et de la Direction des Grands Travaux du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles, pour la conceptualisation de la réhabilitation et de la construction des ouvrages hydrauliques et leur supervision; • Elles pourront aussi faire recours à l'ADDS pour la formation des coopératives et leur sensibilisation à l'épargne et au crédit. <p>Cellule de coordination</p> <p>La cellule de coordination et de gestion du Programme sera chargée de l'acquisition des services, biens et travaux requis sous la Composante IV sur la base d'un planning détaillé prenant en compte la synchronisation entre le renforcement des capacités et la nécessaire exécution à temps des activités du sous-programme.</p> <p>Collaboration interministérielle</p> <p>Le MAPE-RH collaborera de manière étroite avec le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles, et avec l'ADDS par</p>

l'intermédiaire de deux conventions:

- 1) Convention MAPE-RH et Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles pour la conception et supervision des ouvrages hydrauliques et le suivi de la qualité de l'eau. Le personnel du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles sera indemnisé pour ses prestations selon la grille d'indemnités en vigueur du Gouvernement.
- 2) Convention MAPE-RH et ADDS pour la formation des coopératives et des associations de gestion des points d'eau et pâturages, d'exploitation de jardins familiaux, et de pêche. Le personnel d l'ADDS sera indemnisé pour ses prestations selon la grille d'indemnités en vigueur du Gouvernement.

Planification, Suivi et Evaluation, Gestion des Connaissances

Démarrage du sous-programme.

Dès le financement extérieur confirmé, le MAPE-RH établira par décret ministériel la cellule de coordination et gestion du Programme ainsi que le comité de pilotage et procèdera à la nomination/ affectation/ recrutement du personnel de la cellule de coordination et gestion du Programme et à l'organisation d'équipes au sein des Directions techniques et sous-directions régionales pour l'exécution du Programme.(préparation d'un plan de travail et budget annuel sur la base du présent rapport, atelier de démarrage du Programme)

Planification.

Les Directions techniques et les sous-directions régionales prépareront avec les coopératives/ associations les activités nécessaires pour consolider les résultats de l'année précédente et aboutir aux résultats escomptés pour chaque composante du Programme. Le PTBA comportera le détail des activités, des coûts unitaires et globaux, le calendrier de passation des marchés pour l'année, et les indicateurs de suivi et les modalités d'exécution. Les budgets pour chaque composante seront soumis à la cellule de coordination et gestion du Programme qui validera les activités et budgets proposés sur la base des données du suivi évaluation et consolidera le PTBA du Programme en conséquent. La cellule de coordination et gestion discutera le PTBA consolidé avec les Directions techniques et le finalisera sur la base des commentaires reçus. Le PTBA finalisé sera soumis au Comité de Pilotage (CP) pour discussion et endossement. Suite à l'endossement du CP, le PTBA sera soumis au bailleur de fonds pour non objection. Le PTBA pourra éventuellement être révisé en cours d'année du programme suivant la même procédure d'approbation décrite ci-dessus

Suivi Evaluation. Le Programme étant doté d'une équipe de suivi

	<p>évaluation, le système de suivi évaluation du Programme comportera:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une enquête de base au démarrage du Programme. • Un suivi des activités et des réalisations du Programme. • Une revue à mi-parcours du Programme. • Une revue à l'achèvement du Programme.
<p>Entités d'exécution</p>	<p>Cellule de coordination et de gestion du Programme. Le MAPERH mettra en place une seule cellule de coordination et de gestion du sous-programme de Développement Rural. Cette cellule de coordination et de gestion du Programme sera placée sous le Secrétaire Général du MAPERH. Le personnel envisagé est présenté dans « composantes et activités»</p> <p>Affectation du personnel. Les membres de la cellule de coordination et de gestion proviendront du Ministère ou seront recrutés de manière compétitive.</p> <p>Comité de Pilotage du Programme. Comité de Pilotage du Programme. Le MAPERH mettra en place un comité de pilotage du Programme composé de:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Un représentant du Cabinet du MAPERH (le Secrétaire Général ou conseiller du Ministre) – Coordonnateur du Programme, qui assure le secrétariat du Comité de Pilotage. – Les 3 Directeurs (Agriculture, Elevage et Pêche) – Un représentant du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Ressources Naturelles (Direction de l'Eau) – Un représentant du Ministère des Finances (direction du financement extérieur) – 3 représentants des communautés bénéficiaires (secteurs agriculture, élevage et pêche) – Un représentant du Ministère en charge de l'Environnement – Un représentant du bailleur de fond <p>Le Comité de Pilotage du Programme (CP) aura pour tâches l'analyse, l'examen et l'approbation des activités ainsi que l'orientation du Programme, le suivi a posteriori des réalisations, la facilitation des relations du Programme avec d'autres institutions publiques et l'organisation de mobilisation des ressources budgétaires nécessaires à l'exécution du Programme.</p>
<p>Assistance technique.</p>	<p>Assistance technique définie dans chaque composante notamment pour le renforcement des capacités: (i) techniques de lutte contre la désertification; (ii) renforcement des coopératives; (iii) centre de formation des pêcheurs; et (iv) appui à la Cellule de Coordination.</p>
<p>Produits attendus</p>	<p>Composante 1. Appui aux éleveurs nomades:</p>

	<p>Elle permettra aux éleveurs nomades la reconstitution de leur cheptel. et plus précisément: (i) une disponibilité en eau pendant la période de saison sèche accrue de 65 000 m³ et satisfaisant 13 600 ménages pastoraux et leur cheptel au bout de 3 ans; (ii) une disponibilité additionnelle en fourrages de 25 000 tonnes de biomasse et complétant un effectif de 137 000 petits ruminants en 5 ans; (iii) une réduction de mortalité des animaux passant de 80% à 30% en 3 ans; (iv) un nombre d'animaux traités passant de 100 000 têtes à 250 000 têtes en 3 ans.</p> <p>Composante 2. Agriculture oasisienne:</p> <p>Elle facilitera l'adoption par les exploitants de l'agriculture oasisienne de techniques d'irrigation et de production plus performantes. Les résultats attendus portent sur: (i) 1000 agriculteurs avec jardins familiaux de 0.5 ha (efficience accrue de l'utilisation de l'eau irriguée et production passe de 7100 tonnes à 10 000 tonnes de fruits et légumes en 5 ans)); (ii) 200 ménages se convertissant du pastoralisme à l'agro-pastoralisme et exploitant des surfaces irriguées de 0.25 ha avec petit élevage laitier; et (iii) 25 coopératives fonctionnelles.</p> <p>Composante 3. Pêche artisanale:</p> <p>Elle permettra aux pêcheurs de mieux valoriser leur production. Les principaux résultats de cette composante concernent: (i) 600 pêcheurs augmentant leur production de 50% (soit une augmentation de 1600 tonnes à 2400 tonnes en 5 ans); (ii) les emplois dans le secteur de la pêche augmentent de 3000 actuellement à 4500 en fin de Programme; (iv) 5 coopératives de pêche sont fonctionnelles.</p>
<p>Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.</p>	<p>➤ impacts sociaux positifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction de la pauvreté par l'intermédiaire de la création d'emplois ✓ Fixation des populations ✓ Sécurisation des conditions de vie des ménages (proximité des services) ✓ Effets directs sur la Sécurité et la Sûreté alimentaire (production accrue, amélioration des revenus et du pouvoir d'achat, marchés de proximité) <p>➤ impacts environnementaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Restauration du couvert végétal ✓ Développement d'une strate ligneuse et impact sur les gaz à effets de serre
<p>Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de Développement Rural et Mobilisation es Eaux (PODERMO) • Programme de Mobilisation des Eaux de Surface et Gestion Durable des Terres.(PROMES-GDT)

Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • Long processus de renforcement des capacités des acteurs • acceptabilité des activités par les populations • Faiblesses éventuelles des opérateurs dans la mise en œuvre des activités (manque d'implication) • Risques climatiques
Bases documentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de Développement Rural, de Lutte contre la Sécheresse et la Désertification en République de Djibouti • PNSA 2009. Plan d'Action. Rapport Principal et 11 annexes

Coût du Sous-Programme

Les coûts du Programme sont estimés à 18 475 000 \$EU Les coûts se répartissent comme suit: Composante I: 4 220 000 \$EU (23% du coût total); Composante II: 5 365 000 \$EU (29%); Composante III: 4 300 000 \$EU (23%); Composante IV: 3 000 000 \$EU (16%); la coordination et gestion du Programme s'élève à 1 590 000 \$EU (9%). Le tableau suivant présente le détail des coûts.

Coût total du sous-programme par composantes

No.	Composantes	Montant en milliers de \$EU
1	Composante 1. Appui aux éleveurs nomades	4 220
2	Composante 2. Appui à l'agriculture oasisienne	5 365
3	Composante 3. Appui à la pêche artisanale	4 300
4	Composante 4. Renforcement des capacités d'encadrement du MAPERH au niveau des producteurs et de leurs organisations	3 000
5	Composante 5. Coordination et gestion du Programme	1 590
	Total en USD	18 475

Schéma de Financement

Compte tenu de la difficulté de valorisation de la participation communautaire, nous avons opté ici de présenter la contribution du Gouvernement et bailleur de fonds au financement du Programme. Il est entendu cependant que lors de la mise en œuvre du Programme, la cellule de coordination et gestion du sous-programme comptabilisera la participation communautaire et l'imputera dans le coût réel. La contribution du Gouvernement s'élève à USD 1 690 000. Le recours aux Partenaires dans l'attente de l'évaluation de la participation communautaire s'élève à USD 16.8 million.

Schéma de financement par source

No.	Composante	Gouvernement de Djibouti	Bailleurs de fonds	Total (milliers de \$EU)

1	Composante I	265	3955	4220
2	Composante II	535	4830	5365
3	Composante III	430	3870	4300
4	Composante IV	300	2700	3000
5	Composante V	160	1430	1590
	Total	1690	16785	18475

Annexes:

Le détail par composante et par rubriques et l'échelonnement sont présentés ci-dessous:

Composante I « Appui aux Eleveurs nomades »

Coûts estimatifs et échancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	726	1267	252	52		2297
Matériel et Equipement	132	132				264
Amélioration des capacités / Formation	631	519	47	80		1277
Gestion et suivi évaluation	155	76	78	73		382
Total	1644	1994	377	205		4220

Composante II « Agriculture oasisienne »

Coûts estimatifs et échancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	1400	1050	1050			3500
Matériel et Equipement	678	678	339			1695
Intrants	20	20	20	20	20	100
Renforcement des capacités (coopératives)	14	14	14	14	14	70
Total						5365

Composante III « Pêche artisanale »

Coûts estimatifs et échancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructures (Appui aux investissements structurants)	600	600				1200
Matériel, Equipements (Appui aux microprojets)	1225	1225				2450
Renforcement des capacités des acteurs	130	130	130	130	130	650
Total	1955	1955	130	130	130	4300

Composante IV « Renforcement des capacités d'appui du MAPE-RH »

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	1200	600	0	0	0	1800
Matériel et Equipement	300	200	100	0	0	600
Amélioration des capacités / Formation	200	100	100	0	0	400
Gestion et suivi évaluation	40	40	40	40	40	200
Total	1740	940	240	40	40000	3000

Composante V « Coordination et gestion du sous-programme »

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	765	190	0	0	0	955
Matériel et Equipement	190	126	0	0	0	316
Amélioration des capacités / Formation	95	48	48	48	0	239
Gestion et suivi évaluation	16	16	16	16	16	80
Total	1066	380	64	64	16	1590

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 5

Sous Programme « GENRE »

Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »	5. PROMOTION DE L'AVICULTURE POUR LES FEMMES EN MILIEU RURAL
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial chargé des Relations avec le Parlement
Point focal / Contact	Mme Samira Ismail
Localisation du projet (district, zone spécifique)	<p>Régions: 5 régions de l'intérieur</p> <p>Zones spécifiques Tadjourah: Randa, Amissoh af, PK9, Sagallou, Kalaf, Lac Assal, Dorra, Balho, Adaillou, Ripta,</p> <p>Zones spécifiques Obock: Dalay af, Assassan, Orobor,</p> <p>Zones spécifiques Dikhil: Yoboki, Galafi, As Eyla, Gorabouss, Mouloud</p> <p>Zones spécifiques Ali Sabieh: Holl Holl, Goubetto, Galilé, Dassbiyo</p> <p>Zones spécifiques Arta: Weah, Douda, Karta, Damerjog, PK51</p>
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>Rapport OMD 2010 Djibouti/SNU:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux mortalité maternelle 546/100 000 • Taux de mortalité des moins de 5 ans 94‰ • Pauvreté extrême 1996: 9,6% - 2002: 42,1%. • 45% de la population touchée par l'insécurité alimentaire (rapport Fews Net mai 2008) • 41,5% des enfants de moins de 5 ans en milieu rural souffrent de problèmes pondéraux • 10% des calories consommées proviennent de la production nationale (90% importations) • Crise financière → inflation des prix → diminution du pouvoir d'achat → diminution drastique des sources des revenus des pasteurs et des populations rurales
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence d'une étude de faisabilité sur l'aviculture en milieu rural • Manque d'expériences dans le domaine de l'aviculture au niveau rural • Manque de ressources humaines expertes dans le domaine de l'aviculture

Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	2012
Justification	<p>Sur le plan nutritionnel:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La viande de poulet est à la fois rassasiante et digeste, riche en protéines, ses minéraux et ses vitamines du groupe B comblent les carences 2. L'œuf se révèle être excellent pour la vue, il est riche en caroténoïdes, source de protéines (2 œufs apportent autant de protéine qu'un steak de 100 g), <p>Sur un plan économique:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Coûts de production moindres que l'élevage ovin ou bovin 2. L'écoulement des produits (poulets et œufs) est plus rapide 3. Les bénéfices et les gains sont réinvestis plus rapidement
Objectif	<p>Objectif global:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la nutrition des groupes les plus vulnérables (femmes et enfants) ➤ Améliorer les conditions de vie économique des femmes en milieu rural <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion et Développement local de l'élevage • Autosuffisance alimentaire et amélioration de la qualité de l'alimentation des femmes en milieu rural • Amélioration et augmentation des ressources économiques des femmes en milieu rural (AGR) • Sensibilisation sur les bienfaits nutritionnels des produits issus de l'aviculture • Valorisation des déchets organiques
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Développement local intégré • Labellisation bio du produit • Commercialisation assurée à travers la mise en place de restaurants • Appui technique et sanitaire assuré • Approche participative • Voir les critères de sélection • Appropriation par la population et prise en charge à terme • Projet pilote avant extension • Localités rurales • Localités ayant bénéficiés de projets par le Ministère • Approche AGR
Perspectives de marché	<p>Aucune contrainte:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix attractif • Consommation au niveau des ménages • Mise en place de points de restauration
Groupes cibles / Bénéficiaires	Les bénéficiaires du projet seront des regroupements de trois (3) à cinq (5) femmes (car tout dépendra de la population des localités qui seront plus ou

<p>(type et nombre)</p>	<p>moins importants par rapport à une autre) et répondant aux critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sans sources de revenu • Ayant au moins deux enfants (surtout des filles) en âge d'être scolariser/ou scolariser; • Dont au moins une ayant un niveau d'étude primaire; <p>Total bénéficiaires= 87 à 135 (avec 27 localités)</p>
<p>Composantes, activités, actions (type, quantité)</p>	<p>Composante I: <i>Développement de la Production de l'élevage de poules et de la commercialisation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place des poulaillers (modules de 30 /50) (construction: équipements, achat de poules pondeuses) <p>Composante II <i>renforcement des capacités des bénéficiaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi alimentaire et sanitaire (aliments, vaccin et médicaments) ✓ Fonds de roulement 6 mois <p>Composante III: <i>Renforcement de la coordination du projet et de l'appui technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation en techniques, gestion, formation de formateurs ✓ Appui technique et logistique ✓ Etudes d'évaluations et audit
<p>Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'ouvrage du projet: Service de la Promotion politique et socioprofessionnelle des femmes, chargé du partenariat avec les ONG en collaboration avec les autres directions et services techniques du ministère • Sur le terrain: un coordonnateur national, appuyé par les Bureau Régionaux Genre du Ministère et par les personnels de la Direction centrale et les assistants techniques. • Mise en œuvre de certaines activités du projet confiée à des opérateurs indépendants recrutés par appels d'offres • Les organisations des bénéficiaires sont associées à la gestion des projets pour leur permettre de prendre la relève à la fin du projet; • Participation des bénéficiaires: obtention de terrain pour la construction des bâtiments d'élevage; <p>Suivi/Evaluation. (voir cellule de suivi évaluation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi/évaluation interne réalisé par l'équipe responsable de la mise en œuvre, et suivi/évaluation externe, assuré par un spécialiste indépendant. • Suivi pour l'exécution des composantes (tableau de bord) et pour l'évaluation d'impact (particulièrement en termes de sécurité alimentaire) Recours à une assistance technique pour établir des indicateurs et une méthodologie.

Entités d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'aménagement de bâtiments pour l'élevage et la restauration et acquisition des équipements par des prestataires de services (appels d'offres). • Supervision par le directeur du projet, appuyé par les assistants techniques nationaux ou expatriés (en cas de compétences locales insuffisantes ou inexistantes).
Assistance technique.	Assistance technique extérieure pour la réalisation i) du volet formation de formateurs aux techniques avicoles et au mode de commercialisation ii) du volet formation en compostage iii) du volet étude-évaluation
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la production de l'élevage • Volailles et œufs à consommer • Production d'engrais naturels
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<p>Résultats généraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration protéique au niveau des ménages (notamment infantile) • Accroissement et diversification des revenus • Amélioration de leurs conditions de vie • Amélioration de la productivité du travail et une diversification des productions et des revenus chez les femmes les plus vulnérables; • Création d'emplois permanents • Meilleure gestion des ressources économiques chez les femmes;
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Lien possible avec les cantines des localités avoisinantes • Cellule de suivi des projets d'aviculture et potager scolaire • Autres projets / programmes AGR • Programme « nutrition » UNICEF • Planning familial
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptabilité pour la production • Disponibilité des terrains (propriété des hommes) • Respect de l'hygiène • Normes de construction des bâtiments d'élevage inadaptées.
Bases documentaires	

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total	%
Infrastructure/A ménagement	poulaillers 40,5 (1500\$EUX27)	Coins restauration 32,4 (1200\$EUX27)				72,9	14.6
Matériel et Équipement	Achat de poules pondeuses 9,45/poulailler (350\$EUX27 localités) Achat de matériels pour le poulailler 30,5 (1130\$EUX27)	Matériels de restauration 4,05/restaurant (150\$EUX27 localités)				13,5 30,5	24.9
Fonds de roulement	27 (1000\$EUX27)	27 000\$EU (1000\$EUX27)	27 (1000\$E UX27)			81	
Amélioration des capacités / Formation		50	50	50	50	200	40
Gestion et suivi évaluation	20	20	20	20	20	100 000	20
Total	127,45	133,45	97	70	70	497,9	100%

Schéma de financement à proposer même en%

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10	44.79
Donateurs et ONGs	70	313.54
Secteur privé/Société civile	20 ¹⁵	89.58
Total		497.9

¹⁵ Travail pour les constructions et aménagements;

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 6

Sous Programme « GENRE »

Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »

TITRE	6. PROJET POUR LA PROMOTION DE L'APICULTURE
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial chargé des Relations avec le Parlement
Point focal / Contact	Mme Samira Ismail
Localisation du projet (district, zone spécifique)	<p>Régions: 5 régions de l'intérieur + une circonscription</p> <p>Zones spécifiques région d'Arta: Wéa, Douda; Damerjog, Atar, Zones spécifiques région d'Ali-sabieh: Assamo, Doureh, Ali-Addé, Bayade, Amboukta</p> <p>Zones spécifiques région de Tadjourah: Day, Randa, Bankoualé, Weima, Adeylou;</p> <p>Zones spécifiques région d'Obock: Medeho, Indahi, Bisdro;</p> <p>Zones spécifiques région de Dikhil: Gami, Goba-had, Hanlé, , Djibouti-ville: d'Ambouli-Nagad</p>
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Crise alimentaire structurelle et conjoncturelle (enfants) • Aridité de la terre • Couche de la population nationale la plus exposée est la population nomade et rurale qui exerce et dépend uniquement d'une activité de pasteur ou d'éleveur. • Systèmes de production sans élevage • Quasi-totalité des femmes en milieu rural absorbées par les travaux domestiques et corvée d'eau
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'expérience au niveau national et de données • Ressources mellifères quasi-inexistantes • Insuffisance de personnels qualifiés pour appui
Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	2012
Justification	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer les conditions de vie économique des femmes en milieu rural, à travers la promotion et le développement local de l'apiculture. 2. Améliorer la nutrition des groupes les plus vulnérables (femmes et enfants), 3. Place du miel et des « dérivés » dans la nutrition et ses aspects « médicaux »

<p>Objectif</p>	<p><u>Objectif global:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les problèmes alimentaires des femmes et des enfants ruraux • Lutter contre les difficultés financières des femmes en milieu rural <p><u>Objectifs spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion et développement local de l'apiculture • Amélioration des ressources économiques des femmes en milieu rural • Sensibilisation sur les bienfaits nutritionnels des produits issus de l'apiculture • Renforcement des capacités des bénéficiaires
<p>Stratégie / options de développement</p>	<p>Stratégie de développement local intégré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Labellisation « bio » du produit¹⁶ • Mise en place d'une coopérative apicole garantissant: <ul style="list-style-type: none"> - en amont, l'achat de toute la production du miel - coopérative de conditionnement - en aval la commercialisation • Choix des localités émanant du directeur de l'élevage garantissant l'adaptation de l'intervention ciblée • Approche AGR <p>Simplicité de mise en œuvre du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de composantes limité - Procédures opérationnelles simplifiées - Le personnel propre au projet restreint et la participation des cadres des régions ou des organisations des apiculteurs pour la mise en œuvre de certaines activités.
<p>Perspectives de marché</p>	<p>La commercialisation doit permettre de remplacer le produit importé (de qualité inférieure) e qui implique un emballage et une présentation du miel local aussi attrayants que ceux des marques importées.</p>
<p>Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)</p>	<p>Les bénéficiaires du projet seront un regroupement de trois (3) à cinq (5) femmes (car tout dépendra de la population des localités qui sera plus ou moins importante par rapport à une autre) et répondant aux critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - sans sources de revenu; - ayant au moins deux enfants (surtout des filles) en âge d'être scolariser/ou scolariser; - dont au moins une ayant un niveau d'étude primaire. <p>Total des bénéficiaires: 66 à 110 (avec 22 localités bénéficiaires)</p>
<p>Composantes, activités, actions (type, quantité)</p>	<p><u>Composante I: Développement de la Production Apicole et commercialisation:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de ruches, labellisation commercialisation, • Achat de petits équipements (masque, fumoirs, raclettes, cadres, sucre) • Achat d'équipements de traitement (extracteurs, filtres, bocaux, ...) <p><u>Composante II renforcement des capacités des bénéficiaires</u></p>

¹⁶ fonction de la végétation

	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en techniques, gestion, formation de formateurs <p><u>Composante III: Renforcement de la coordination du projet et de l'appui technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et logistique • Etudes d'évaluations et audit
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'ouvrage du projet: Primature, • Partie exécutive: Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial chargé des Relations avec le Parlement • Parties impliquées dans la mise en œuvre: Ministère de l'Agriculture • Sur le terrain: un responsable de la coordination national, appuyé par les Bureau Régionaux Genre du Ministère et par les personnels de la Direction centrale et les assistants techniques. • Mise en œuvre de certaines activités du projet confiée à des opérateurs indépendants recrutés pas appels d'offres • Les organisations des bénéficiaires sont associées à la gestion des projets pour leur permettre de prendre la relève à la fin du projet; • Les périmètres et plantations sont destinés à être privatisés. Formation des associations d'apiculteurs et/ou des entrepreneurs indépendants en vue de réussir la privatisation. • Suivi / évaluation interne réalisé par l'équipe responsable de la mise en œuvre et suivi / évaluation externe, assuré par un spécialiste indépendant
Entités d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'aménagement de périmètres de plantations effectués par des prestataires de service • Supervision par les Bureaux Régionaux Genre
Assistance technique.	Assistance technique extérieure pour la réalisation du volet formation en apiculture, du volet appui / conseil et du volet suivi/évaluation
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des ressources économique des femmes en milieu rural • Augmentation de la production apicole (miel)
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats généraux • Apport nutritionnel supplémentaire pour les enfants • Revenu pour les femmes et leur famille • Ressources naturelles: fécondation des plantes maraîchères
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Projets forestiers et pastoraux • Lien possible avec les cantines des localités avoisinantes • Cellule de suivi des projets d'apiculture et potager scolaire
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • acceptation par les populations (traditions, peur) • Adaptation et survie des abeilles • changement climatique et raréfaction de la flore • Acceptabilité de la labellisation • Emballage et présentation du miel local aussi attrayants que ceux des marques importées.
Base documentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Références techniques et scientifiques • Carte de végétation

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total	
Infrastructure/Aménagement	Aménagement des terrains pour les fleurs 25	Aménagement des terrains pour les fleurs 25				50	10%
Matériel et Equipement	Achat de matériel d'apiculture (10 500 \$EU/ruche X 8 localités) 84 3500\$EU / bénéficiaires	Achat de matériel d'apiculture (10 500 \$EU/ruche X 14 localités) 147 3500\$EU / bénéficiaires				231	46%
Amélioration des capacités / Formation	Renforcement des capacités des apiculteurs 25 760\$EU/bénéficiaires	Renforcement des capacités des apiculteurs 25 760\$EU/bénéficiaires	Appui technique/apiculteurs 23	Appui technique/apiculteurs 23	Appui technique/apiculteurs 23	119	24%
Gestion et suivi évaluation	appui logistique 10	appui logistique 10	appui logistique 10 suivi et évaluation 10 audit externe 15	appui logistique 10	appui logistique 10 suivi et évaluation 10 audit externe 15	100	20%
Total	144	207	58	33	58	500	100

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10%	50
Donateurs et ONGs	70%	350
Secteur privé/Société civile	20% ¹⁷	100
Total		500

¹⁷ La coopérative assurera la commercialisation à titre privée

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 7**Sous Programme « GENRE »****Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »****PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »**

TITRE	7. PROJET DE POTAGERS SCOLAIRES
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial chargé des Relations avec le Parlement
Point focal / Contact	Mme Samira Ismail
Localisation du projet (district, zone spécifique)	<p>Régions: 5 régions de l'intérieur</p> <p>Ecoles spécifiques Djibouti-ville: Djibouti 3 Doraleh et Djibouti 4 PK20</p> <p>Ecoles spécifiques Artta: Karta, Hadji Hassan Gouled, Weah, Douda, Damerjog,</p> <p>Ecoles spécifiques Dikhil: Yoboki, Mouloud, Kondai, Gorabouss, Galafi, Gars ale Daba, Dikhil 2, Hanlé, Bondera, As-Eyla, Dikhil 4, Santal, Hadji Djama Elavé,</p> <p>Ecoles spécifiques Obock: Dallai-Af, Assassan, Medeho, Obock 1, Obock 2, Orobor,</p> <p>Ecoles spécifiques Ali Sabieh: Ali Sabieh 1, Holl-Holl, Ali Sabieh 4, Dassbiyo, Assam, Ali Sabieh 3, Ali Sabieh 2, Goubetto, Ali Addeh, Ecoles spécifiques Tadjourah: Randa, Dorra, Sagallou, Kalaf, Adaillou, Ripta, Sultan Habib, Tadjourah 1, Tadjourah 3, Assagayla, Adboya</p>
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>Rapport OMD 2010 Djibouti/SNU:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur primaire: 4,2% • Taux brut de scolarisation: 74,3% (2006) • Ration Filles/Garçons écoles primaires 0,98% • Population avec accès à une source d'eau potable 93,5% • Quasi totalité des fruits et légumes importés • Quasi-totalité des écoles en milieu rural doté de cantine scolaire
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de la production agricole • Nutrition infantile déséquilibrée • Manque d'expérience en techniques agricoles
Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	2012

<p>Justification</p>	<p>Sur le plan nutritionnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Source d'eau, de vitamines, de fibre, de fructose, de minéraux...etc ➤ Contribue à l'équilibre biologique <p>Sur un plan économique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coûts de production moindre qu'à l'achat
<p>Objectif</p>	<p>Objectif global:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la nutrition des enfants scolarisés <p>Objectifs spécifiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaire en fruits et légumes la totalité de la consommation des cantines scolaire • Augmenter la production agricole des écoles • Améliorer la qualité de l'alimentation des enfants • Sensibiliser la communauté scolaire (associations des parents d'élèves, personnels enseignants et comité de gestion scolaire, comité de santé..) à s'impliquer • Valorisation du travail agricole auprès des enfants
<p>Stratégie / options de développement</p>	<p>Approche participative et appropriation par population et prise en charge à terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation de la communauté scolaire (associations des parents d'élèves, personnels enseignants et comité de gestion scolaire) • Approche recherche / développement (CERD). • Ciblage des cantines retenues (voir bénéficiaires) <p>Simplicité de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de composantes réduites <p>Nouvelles techniques agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture sous serre • Meilleur rendement • But non lucratif
<p>Perspectives de marché</p>	<p>Satisfaire à 100% les besoins des cantines</p>
<p>Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les bénéficiaires du projet seront les écoles: <ul style="list-style-type: none"> - ayant une cantine scolaire - ayant un accès routier facile - dont la communauté scolaire accepte de s'impliquer activement 2. Total des écoles bénéficiaires: 46 3. Nb total d'élèves: 12 400
<p>Composantes, activités, actions (type, quantité)</p>	<p>Composante I: Mise en place des jardins scolaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ aménagement de terrains et de conduit d'irrigations, fourniture d'équipements et de matériels <p>Composante II renforcement des capacités des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ formation aux techniques d'agriculture sous serre ✓ fonds de roulement (6 mois) <p>Composante III: Renforcement de la coordination du projet et de l'appui</p>

	<p>technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ appui technique et logistique ✓ Etudes d'impact, d'évaluation et audit
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'ouvrage du projet: Primature, • Partie exécutive: Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial chargé des Relations avec le Parlement • Parties impliquées dans la mise en œuvre: Ministère de l'Education Nationale, le CERD et le Ministère de l'Agriculture • Sur le terrain: un responsable de la coordination national, appuyé par les Bureau Régionaux Genre du Ministère et par les personnels de la Direction centrale et les assistants techniques. • Les organisations des bénéficiaires sont associées à la gestion des projets pour leur permettre de prendre la relève à la fin du projet; • Participation de la communauté pour la main d'œuvre; <p>Suivi/Evaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi/évaluation interne réalisé par l'équipe responsable de la mise en œuvre, et suivi/évaluation externe, assuré par un spécialiste indépendant. • Suivi pour l'exécution des composantes (tableau de bord) et pour l'évaluation d'impact recours à une assistance technique
Entités d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des équipements par des prestataires de services (appels d'offres). • Supervision par le responsable du projet, appuyé par les assistants techniques nationaux ou expatriés (en cas de compétences locales insuffisantes ou inexistantes).
Assistance technique.	<p>Assistance technique extérieure nationale (contrat avec CERD) pour la réalisation i) du volet formation aux techniques agricoles sous serre ii) du volet étude d'impact et évaluation (audit)</p>
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation en fruits et légumes de la production des écoles • Fruits et légumes à consommer • Cantines autosuffisantes en fruits et légumes
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<p>Résultats généraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'apport nutritif des enfants 4500 - Accroissement et diversification de l'agriculture potagère - Tonnage total Rend T*ha - Autosuffisance en fruits et légumes des cantines scolaires 45
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ MAPERH ➤ ADDS ➤ USAID ➤ UNICEF
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptabilité de participation de la communauté en main d'œuvre • Réussite de la technique sous serre
Bases documentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord • Fiche du budget détaillé • Fiche technique de suivi évaluation

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total	%
Infrastructu re/Aménage ment	Clôture, aménagement pour l'irrigation et culture sous serre pour 46 écoles 75 (1630\$EU/école)					75	15%
Matériel et Équipement	Achats matériels pour 46 écoles 69 (1500\$EU/école)	Fond de roulement (Achat de semences et autres produits pour le maraichage) pour 46 écoles 14 (304\$EU/école)	Fond de roulement (Achat de semences et autres produits pour le maraichage) pour 46 écoles 14 304\$EU/école)	Fond de roulement (Achat de semences et autres produits pour le maraichage) pour 46 écoles 14 (304\$EU/école)	Fond de roulement (Achat de semences et autres produits pour le maraichage) pour 46 écoles 14 (304\$EU/école)	125	25%
Amélio ration des capacités / Formation	-Expertises extérieurs (CERD) 20 -Ateliers de formations sur la culture sous serre 230 bénéficiaires 304\$EU/pers 70 Formation pratique et spécifique à chaque zone 30	-Expertises extérieurs (CERD) 20	-Expertises extérieurs (CERD) 20	-Expertises extérieurs (CERD) 20	-Expertises extérieurs (CERD) 20	200	40%
Gestion et suivi évaluation	Frais de Gestion et suivi évaluation 20	Frais de Gestion et suivi évaluation 20	Frais de Gestion et suivi évaluation 20	Frais de Gestion et suivi évaluation 20	Frais de Gestion et suivi évaluation 20	100	20%
Total	284	54	54	54	54	500	100

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10 ¹⁸	50
Donateurs et ONGs	70	350
Secteur privé/Société civile	20 ¹⁹	100
Total		500

¹⁸ Mise à disposition de terrain et personnel

¹⁹ Main d'œuvre: pour l'aménagement des terrains ... (initiative privée)

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET N° 8

Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »

PDDAA Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »

TITRE	8. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES SERVICES VÉTÉRINAIRES ET SÉCURISATION DE LA SANTÉ ANIMALE
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture de l'Élevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Direction de l'Élevage et des Services Vétérinaires
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Echelle nationale
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • La Direction de l'Élevage gère, et contrôle l'ensemble des postes d'élevage du pays. Elle assure notamment: • L'encadrement et le suivi des élevages, • La couverture sanitaire du cheptel • Amélioration des parcours et développement de l'hydraulique pastorale • L'hygiène alimentaire et la lutte contre les zoonoses • La réalisation et la gestion des projets d'élevage • La protection de la faune sauvage • Le personnel est de 35 agents dont 25 techniques et 10 ouvriers. Parmi ce personnel 10 travaillent dans les 5 régions de l'intérieur. • Moyens: budget de fonctionnement et logistiques, insuffisants • Activités type et importance: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Santé animale (soins, suivis, encadrements) ✓ Santé publique vétérinaire (lutte contre les zoonoses, inspection des denrées animales) ✓ Biodiversité et environnement (protection faune, lutte contre la pollution, etc....) ✓ Exécution des programmes d'élevage
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • les services vétérinaires ne répondent pas aux normes internationales de l'OIE notamment en moyens humain, matériel, financier, de même qu'au niveau des qualifications • Structure: postes vétérinaires délabrés, laboratoire des maladies animales étroit et mal équipé • ressources financières: budget de fonctionnement insuffisant pour les activités de terrain • matériels et consommables non souvent renouvelés • humaines: ressources humaines quantitativement satisfaisantes mais besoin de formation courte et longue durée
Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • l'OIE recommande la mise en conformité des services vétérinaires aux normes internationales en les dotant des moyens humain, matériel et financier • sécurisation de la santé animale et réduction des risques de transmission de maladies aux populations, • amélioration de la productivité

	<ul style="list-style-type: none"> • facilitation du développement des échanges commerciaux (bétail, poisson, etc....) • contribution à la « sûreté alimentaire »
Objectif	Mise en conformité des services vétérinaires aux normes de qualité de l'OIE
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • renforcement des devoirs régaliens de l'Etat • renforcement du rôle et des capacités des structures régionales
Perspectives de marché	Non applicable
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<ul style="list-style-type: none"> • Agents de l'Etat (25) • éleveurs, producteurs, (180 000) • commerçants des produits, exportateurs, importateurs (30 000)
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des infrastructures: 10 postes vétérinaires des régions, 5 aires d'abattage • Construction d'un laboratoire des maladies animales de 150m² • Equipement et matériel: véhicule, informatique, bureautique, mobilier, produits vétérinaires • Renforcement des capacités humaines: formation de 20 agents formations courte durée, formation longue durée de 5 agents, recyclage de 50 auxiliaires d'élevages • Assistance technique <ul style="list-style-type: none"> ✓ labo 3 pers (3 mois au total) ✓ formation 2 pers * 3 semaines
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<p>Ministère de l'Agriculture de l'Elevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques</p> <p>Cellule de coordination composée de: coordonateur, administratif /financier, secrétaire, 2 chauffeurs</p> <p>Suivi / évaluation: consultant externe pour un mois, puis comité national multidisciplinaire</p>
Entités d'exécution	Direction de l'Elevage et des Services Vétérinaires
Assistance technique.	Assistance technique pour le laboratoire de diagnostic des maladies animales et pour la formation
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines suffisantes et efficaces • Moyens opérationnels adaptés • Laboratoire fonctionnel et de bon niveau • Infrastructures réhabilitées
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure santé animale et accroissement des produits animaux • Amélioration de la santé humaine (réduction des zoonoses et qualité des produits animaux) donc amélioration des capacités de travail • Sécurité sanitaire du commerce des produits animaux • Environnement: protection de la biodiversité et lutte contre la pollution
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • LANAA (outil d'analyse pour la sécurité sanitaire des aliments) • CERD (outil d'analyse aspect physico-chimique) • Sous Programme de Développement Rural du PNSA notamment « appui aux éleveurs nomades »
Hypothèses et risques	Les services vétérinaires ne bénéficient pas des appuis nécessaires pour leur mise en conformité aux normes de l'OIE.
Base documentaire	<p>Loi No 200/AN/07 5^{ème} L portant organisation du Ministère de l'Agriculture</p> <p>Programme PNSA</p> <p>Projet PVS de mise en conformité des services vétérinaires aux normes de qualité de l'OIE</p>

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de FDJ et milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total ‘000 FDJ	Milliers de \$EU
Infrastructure/Am énagement	250000					250000	1412,40
Matériel et Equipement		133500				133500	754,00
Amélioration des capacités / Formation		101500	35000	35000	30000	201500	1138,40
Assistance technique		4000	3000	3000	3000	13000	73,50
Gestion et suivi évaluation	20900	10000	10000	10000	10000	60900	344,00
Total						658900	3 722, 30

Schéma de financement

Source de financement	%	\$EU (milliers)
Gouvernement	20	744, 46
Donateurs et ONGs	80	2 977,84
Secteur privé/Société civile		
Total		3722,30

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET N° 9**Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »****Pilier 3: « Fourniture de produits vivriers et lutte contre la faim »**

TITRE	9. PROJET D'IMPLANTATION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'ALIMENTS DU BÉTAIL.
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la Pêche
Point focal / Contact	Mr Ahmed Mohamed Ali, Agro-Economiste, Conseiller Technique du Ministre.
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Djibouti sis à Damerjog
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit structurel de l'alimentation animale (ressources pastorales limitées, surpâturage, transhumance régionale) • Importation d'aliments (paille ...) • Disponibilité de ressources non valorisées (paille, sous produits d'abattoir et de la pêche, algues et gousses de prosopis.) • Référentiel technique de valorisation des sous produits existant et non appliqué
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'une capacité de 5000 Tonnes • Achats de produits • Nouvelle technologie
Période de mise en œuvre	1 an
Date de démarrage	Novembre 2011
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la fourniture d'aliment peu onéreux pour assurer l'alimentation en période de sécheresse ou de soudure pour: <ul style="list-style-type: none"> ✓ le bétail national des groupes vulnérables ✓ le cheptel en transhumance ✓ les animaux du Centre de Quarantaine et de Transit
Objectif	Mettre à disposition du secteur de l'élevage un aliment nutritif à un coût acceptable.
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat public privé • Cadre régional • Développement de la capacité en deux phases: (i) production de fourrages enrichis (sous produits résidus de récolte issus des cultures de nos différentes fermes agricoles Étatiques), puis (ii) production d'aliments concentrés par valorisation des sous produits nationaux et autres sources fourragères (algues, prosopis...).
Perspectives de marché	<ul style="list-style-type: none"> • Cheptel national (estimé à plus de un million de têtes) • Cheptel en transit transhumance • Centre Régional d'Exportation du Bétail. (passage de plus de 2 millions de têtes)
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	Le secteur de l'élevage au niveau National et Régional.
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition et aménagement du site (10 ha) • Réalisation d'une Unité de Production à capacité moyenne de 5000 tonnes de Fourrages Enrichis.

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Infrastructures ✓ Equipements ✓ Achat de produits (paille, urée, etc ...) • AT: 2 Experts durant l'installation pour une durée de 12 à 18 mois) en trois phases • Formation: Perfectionnement aux techniques de production sur place pour les phases 1 et 2 <ul style="list-style-type: none"> ✓ formations à l'étranger pour la phase 2 (cadres Techniciens Supérieurs)
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'œuvre MAPE Directions des Projets • Réalisation par prestataire (appel d'offres international et national) • 2 phases Fourrages puis Concentrés • Suivi par les experts pour la partie Technique de l'équipement acquis. • Gestion par le comité de gestion dirigé par le Ministère.
Entités d'exécution	Ministère de l'Agriculture gestion projets
Assistance technique.	Experts Internationaux et Régionaux spécialisés en technologie et valorisation de sous produits
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Fourrages enrichis: 5000 T • Concentrés
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire (production animale accrue) • réduction des pertes (mortalité, poids, qualité) • Amélioration des revenus des ménages ruraux • Environnement (réduction du surpâturage)
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de lutte contre les effets de la sécheresse. • Les fermes extérieures • Pêcheries • Abattoir
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • Prix de revient et nécessité de vendre à un prix acceptable (but social pour les groupes vulnérables) et rentable pour les producteurs • Technologie inadaptée • Acceptabilité par les populations (réserves sur le prosopis)
Base documentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Référentiels techniques (coopération brésilienne) • Etude de faisabilité

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Mise à disposition et aménagement de la parcelle	150					150
Infrastructure/Aménagement	100					100
Matériel et Equipement	750	250				1 000
AT	120	30				150
Fonds de roulement	50	75	175			300
Amélioration des capacités / Formation		15	15	15	15	60
Gestion et suivi évaluation	10	15	15			40
Total	1 180	385	205	15	15	1.800

Schéma de financement

Source de financement	%	\$EU (milliers)
Gouvernement	36	650 dont terrain
Donateurs et ONGs	64	1 150
Secteur privé/Société civile		
Total	100	1 800

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET FICHE No 10**SOUS PROGRAMME « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue d'un aménagement hydro-agricole »****Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »****PDDAA Pilier 1: « Gestion des Terres et des Eaux »**

TITRE	10.MISE EN VALEUR DES EAUX SOUTERRAINES PROFONDES EN RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI – RÉALISATION DE 21 FORAGES PROFONDS
Secteur / Ministère de tutelle	Secteur primaire / eau/ Ministère de l'Energie de l'eau, chargé des ressources naturelles
Point focal / Contact	Mr SAID KAIREH YOUSOUF Mail: sakayou@yahoo.fr Tel: 00253 837269
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Les principaux bassins versants de République de Djibouti <ul style="list-style-type: none"> • Région de Tadjourah: 5 forages • Région d'Obock: 2 forages • Région de Dikhil: 4 forages • Région d'Ali Sabieh: 2 forages • Région d'Arta: 2 forages
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • L'alimentation en eau potable des populations urbaines et rurales est assurée à partir de l'exploitation des nappes profondes dont la qualité se dégrade., • Manque de cours d'eau permanent Les ressources en eau renouvelables sont estimées à 300 millions de mètres cubes par an. • Les rivières ne sont pas pérennes les débits sont faibles. • Seuls 5% des précipitations sont susceptibles de s'infiltrer et de recharger les nappes peu profonds ou profondes. L'alimentation en eau d'irrigation provient principalement des nappes alluviales peu profondes et constitue un aquifère le plus vulnérable à toute forme de pollution. • L'alimentation en eau de la population urbaine et rurale s'effectue actuellement à partir des stations de pompage. La production d'eau annuelle, qui avoisine actuellement les 16 millions m³, ne couvre pas les besoins estimés à 20 millions de m³. • Au regard des volumes d'eau mobilisables dans la nappe souterraine, la situation à l'horizon 2015, avec des besoins évalués à 32 millions de m³, la République de Djibouti se doit impérativement de valoriser ses ressources en eau de surface.
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Indisponible des documents de base • Non existence des cartes de bassins à petite échelle
Période de mise en œuvre	4 ans
Date de démarrage	2012
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation des ressources en eau et la gestion rationnelle de ces ressources est une grande priorité du Gouvernement. La promotion des

	<p>énergies renouvelables est aussi un axe prioritaire du schéma directeur national de l'eau (2000).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet de développement de l'hydraulique rurale dans la région sud fait partie du programme national. Il constitue un pilier du PNSA. Il a été identifié par la Direction de l'eau du MEERN, et il fait partie de la stratégie du secteur primaire (2001-2010) du Programme d'investissements publics. Le programme est cohérent avec le Schéma national directeur de l'eau. • Enfin le programme s'inscrit dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire et dans le PNSA qui en découle. Il correspond aux trois premiers axes stratégiques retenus dans la stratégie du Gouvernement pour la sécurité alimentaire.
Objectif	L'objectif général est de contribuer au développement rural et d'améliorer la sécurité alimentaire. pallier efficacement au déficit en eau par l'exploitation de ressources sûres.
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention régalienne (régie) mais • Approche progressive • Approche participative pour adhésion et durabilité (entretien, participation aux coûts)
Perspectives de marché	<ul style="list-style-type: none"> • Non applicable Demande rurale sans limite
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations rurales, les cheptels et les périmètres agropastoraux
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>Composante 1: création des nouveaux forages</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation de 4 Forages de reconnaissance de 300 à 400 m ✓ Réalisation de 15 Forages d'exploitation de 120 à 250 m ✓ Réalisation de 2 Forages d'exploitation de 300 à 400 m <p>Composante 2: promotion de l'énergie renouvelable</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ solarisation de 10 forages, ✓ création de 10 infrastructures de surface (Réservoirs de 200m3)
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Le maître d'ouvrage serait le MEENR et le maître d'œuvre serait la Direction de l'eau. • Toutefois une expertise internationale serait un atout pour la Direction de l'eau. • Les travaux de forages se feront en régie et le partenaire technique assurera la supervision.
Entités d'exécution	Direction de l'eau
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • L'approvisionnement en eau potable de la population rurale et urbaine (millions de m3) en quantité et en qualité suffisante pour: • La couverture des besoins en eau correspondant à l'accroissement des surfaces agricoles ou des autres activités génératrices de revenus 70% eau potable, 20% cheptel, et 10% en irrigation • L'amélioration de l'accessibilité des ressources fourragères disponibles et l'atténuation des effets de sécheresses sur le cheptel nomade; • L'amélioration des conditions de vie de la population rurale, notamment des femmes qui, dispensées de corvées d'eaux, se consacreront à d'autres activités plus valorisantes (artisanat, éducation des enfants), • L'implication des collectivités locales et de la population rurale dans la gestion de l'eau et des différentes infrastructures.
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux,	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la pénibilité de l'approvisionnement en eau pour la

<p>environnementaux, etc.</p>	<p>population et le cheptel;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps disponible pour des tâches productives • Réduction des pertes en cheptel • Réduction du surpâturage
<p>Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité avec d'autres interventions. Ce projet est un complément aux projets/programmes suivants. Cette Complémentarité est non seulement spatiale mais aussi opérationnelle. • Les régions d'Ali Sabieh, et Dikhil • Projet d'AEP du fonds saoudiens dans les zones rurales • Projet réalisation de 10 forages, financé par Abu Dhabi • Projet d'études (BAD) sur Ali Sabieh et Obock (Etudes géophysiques, mobilisation des eaux de surface et actualisation des ressources,...) • Projet de forages et de solarisation sur Dikhil, Ali Sabieh, Tadjourah (USAID) • Projet de forages et de solarisation des régions du Sud de Djibouti (Japon) • De ce fait le projet renforcera la capacité de ces points d'eau, améliorant ainsi la couverture des besoins en eau de la population et de l'agriculture maraîchère.
<p>Hypothèses et risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de forages négatifs élevés • Faible quantité d'eau mobilisée par le projet et qualité • Faible sensibilisation de la population pour la pérennisation des infrastructures et des forages • Risque de manque de compatibilité des sites forages et des sites DR • Non adhésion des populations du bassin versant à l'étude (prise en charge du carburant pour les oasis et les périmètres agro pastoraux) • AT souhaitable • Programme DR pas nécessairement encore défini pour les différents sites
<p>Bases documentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PNSA 2009. Plan d'action et Annexe No 4

Coût du projet: Coûts estimatifs du projet est de 2 564.65 milliers de \$EU

	Q.	Prix Unitaire FDJ	Prix total FDJ	Milliers de \$EU
Forages de reconnaissance de 300 à 400 m	4	10 000 000	40 000 000	225
Forages d'exploitation de 120 à 250 m	15	14 000 000 ²⁰	210 000 000	1 182
Forages d'exploitation de 300 à 400 m	2	35 295 000	70 590 000	397
Création d'un réservoir de stockage (200m3)	10	4 000 000	40 000 000	225
Conduite de refoulement	40	5 000	200 000	1
Fourniture et pose des équipements solaires	10	9 500 000	95 000 000	535
Total			455 790 000	2 565 ²¹

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10 ²² %	257
Donateurs et ONGs	90%	2308
Total		2565

²⁰ Par rapport à 25 et 60 M FDJ pour une prestation extérieure

²¹ Réduction par rapport au PNSA 2009 une partie des matériaux d'équipements des forages a été acquise.

²² En addition à la contribution directe par la mise à disposition des foreuses, camions d'accompagnement et expertise nationale

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 11**SOUS PROGRAMME « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue d'un aménagement hydro-agricole »****Axe prioritaire 1: «Assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre régional»****PDDAA Pilier 1: « Gestion des Terres et des Eaux »**

TITRE	11.PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDRAULIQUE RURALE ETUDES DES NAPPES INFÉROFLUX ET DES RÉSURGENCES DANS LES RÉGIONS DE DIKHIL ET DE TADJOURAH
Secteur / Ministère de tutelle	Secteur primaire / eau/ Ministère de l'Energie de l'eau, chargé des ressources naturelles
Point focal / Contact	Mr SAID KAIREH YOUSOUF Mail: sakayou@yahoo.fr Tel: 00253 837269
Localisation du projet (district, zone spécifique)	<ul style="list-style-type: none"> • Région de Tadjourah • Région de Dikhil
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>Les deux régions ciblées par le projet se situent une au Nord et une au Sud du pays. Elles ont un potentiel important en ressources en eau et terres arables.</p> <p>Les points d'eau peu profonds de ces deux régions représentent 40% des points d'eau du pays.</p> <p>La plupart des puits sont utilisés comme source d'alimentation en eau potable et pour les cheptels. Bien que le développement de l'agriculture oasienne soit important dans ces régions, le moyen utilisé pour la mobilisation de la ressource à usage agricole reste encore rudimentaire pour atteindre un rendement acceptable.</p>
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaises techniques d'utilisation d'eau • Obsolescence des équipements d'exhaures • Capacités techniques insuffisantes des jeunes agriculteurs • Faible participation des bénéficiaires • Difficultés de gestion des points d'eau à cause de la gratuité de l'eau • Utilisation trop ciblée sur l'eau potable • Refus de la population de participer au coût de l'eau • Risque de crues
Période de mise en oeuvre	3 ans
Date de démarrage	2012

Justification	<p>Le projet concernera les régions de Dikhil et de Tadjourah, en complémentarité avec les principaux projets en cours d'exécution.</p> <p>Il permettra de redynamiser les coopératives agricoles (moyens d'exhaure adaptés à leur condition de travail) pour améliorer leur revenu.</p> <p>La densité de peuplement est faible (population nomade) le regroupement au niveau de points d'eau permettant une production agricole: (i) favoriserait la fixation des populations; et (ii) sécuriserait les conditions de vie des ménages dans le cadre de mini pôles d'activités.</p>
Objectif	<p>L'objectif général est de contribuer au développement rural et d'améliorer la sécurité alimentaire.</p> <p>L'objectif spécifique est de pallier efficacement au déficit en eau existant dans les secteurs et de mettre l'eau à la disposition des surfaces potentielles irrigables afin d'augmenter la production des cultures maraîchères.</p>
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupements au niveau de points d'eau permettant une production agricole et appuyant la production • Valorisation des capacités locales et approche participative pour la mise en œuvre des activités • Combinaison des approches économique, sociale, environnementale, aménagiste, etc.) • Simplicité du projet dans sa structure et dans ses modalités de mise en œuvre: nombre de composantes limité et procédures opérationnelles simplifiées; personnel propre au projet restreint
Perspectives de marché	Non applicable
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	Les projets de deux régions (Dikhil et Tadjourah) concernent environ plus de 2000 ménages correspondant à environ 12000 personnes, un nombre total de plus 10000 têtes de bétail dépendant des saisons en majorité des caprins et de camélidés.
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet comprend les composantes suivantes • La réhabilitation de 115 puits pour l'exhaure d'eaux souterraines • La mise en place des équipements d'exhaures adaptés • La promotion de l'énergie solaire sur des sites sélectionnés sur la base de la qualité, la quantité et les terres disponible • La gestion du projet
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	A définir entre les deux ministères
Entités d'exécution	Direction de l'eau
Assistance technique.	

Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • La quantité d'eau qui sera produite est estimée plus d'un million de mètres cubes à raison de 20 mètres cubes par tout nouvel ouvrage. • L'amélioration de l'accès à l'eau et de la gestion des ressources en eau pour plus de 3000 ménages des zones rurales; • Augmentation du rendement agricole par l'accroissement de la ressource en eau (30 puits supplémentaires pour l'irrigation) • Fixation des populations autour des points d'eau créer ou réhabiliter qui contribuera à la maîtrise des flux migratoires. • Amélioration des conditions de vie des ménages dans le cadre de mini pôles d'activités génératrice de revenus tels que la culture maraîchère
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Ce projet permettra de lutter efficacement contre la sécurité alimentaire en mobilisant une quantité d'eau suffisante pour les activités agricoles. • Ces dernières contribueront à la santé des populations dont le taux de malnutrition reste encore élevé. • La création des nouveaux points d'eau permanents soulagera les corvées d'eau des femmes et surtout des enfants (temps pour l'école). • L'utilisation de l'énergie solaire aura pour effet la disponibilité de l'eau durant toute la journée, alors qu'actuellement cette disponibilité est liée la livraison et au prix du carburant. • Economie de l'énergie fossile et promotion des énergies renouvelables (axe prioritaire du schéma directeur national de l'eau 2000)
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<p>Ce projet est un complément aux projets/programmes suivants. Cette Complémentarité est non seulement spatiale mais aussi opérationnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme PROMES-GDT (FIDA, FFEM) sur Ali Sabieh, Tadjourah et Dikhil (eaux de surface) • Programme PRODERMO concerne la région d'Obock et de Dikhil (IDA-Banque mondiale) • Projet d'études (BAD) sur Ali Sabieh et Obock (Etudes géophysiques, mobilisation des eaux de surface et actualisation des ressources,...) • Projet d'études des bassins versants (BID) sur Ali Sabieh, Arta et Tadjoura • Projet de forages et de solarisation sur Dikhil, Ali Sabieh, Tadjourah (USAID) • Projet de forages et de solarisation des régions du Sud de Djibouti (Japon) <p>De ce fait le projet renforcera la capacité de ces points d'eau, améliorant ainsi la couverture des besoins en eau de la population et de l'agriculture maraîchère.</p>
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • L'assurance des ressources humaines pour l'agriculture • Le dispositif institutionnel de deux ministères • La difficulté de conversion des éleveurs à l'agriculture • L'insuffisance des Capacités d'appui aux jeunes agriculteurs • L'appropriation des investissements par les populations bénéficiaires • La faible participation et appropriation des bénéficiaires. • L'insuffisance de la sensibilisation des communautés bénéficiaires sur l'impact du projet
Bases documentaires	PNSA 2009. Annexe 1A

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composantes / coût		nombre	Prix unitaire (\$EU)	Milliers \$EU	Coût total
Composante 1: Réhabilitation					1 767
Puits sans solaire	unité	115	15 362	1766,63	
Composante 2: Promotion de l'énergie renouvelable					8 505
Réservoirs (300m3)	unité	10	67 522	675	
Conduite refoulement	unité	115	31 510	3624	
Installation des équipements solaires	unité	115	36 574	4206	
Composante 3: Gestion du Projet					552
- Achat de 2 véhicules tout terrain	unité	2	30000	60	
- Meubles de bureaux	mois	24	1000	24	
- Frais de fonctionnement	forfait	1	30000	30	
- Atelier (validation et bailleurs de fonds)	unité	4	10000	40	
-Ressource Humaines					
- Coordinateur	mois	48	2000	96	
- Coordinateur Adjoint	mois	48	1800	86,4	
- Sous-Coordinateur Régional	mois	48	1200	57,6	
- Responsable administratif et financier	mois	48	1800	86,4	
- Secrétaire	mois	48	1000	48	
- Chauffeur	mois	48	500	24	
					10 824

Tableau récapitulatif des dépenses (Milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	Total
Composante 1: Réhabilitation	707	530	530	1 767
Composante 2: Promotion de l'énergie renouvelable	0	0	8505	8 505
Gestion	332	110	110	552
Total	1039	640	9145	10 824

Monnaie	Total	Année 1	Année 2	Année 3
Milliers de \$EU	10 824	1 038	641	9 145
FD (1 \$EE.UU. =177,72 FD)	1 923 641 280	184 473 360	113 918 520	1 625 249 400
Pourcentage	100%	10%	6%	84%

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10%	1082
Donateurs et ONGs	85%	9200
Secteur privé/Société civile	5%	541
Total		10 824

Calendrier d'exécution du projet

ACTIVITES/MOIS	6	12	18	24	30	36	42	48
- atelier de Lancement du projet - Achat de 2 véhicules tout terrain et meubles de bureaux								
Composante 1: réhabilitation								
- visite de terrain - réhabilitations des points d'eau - Choix des points d'eau à équiper en solaire - Campagne de sensibilisation - Atelier - Construction des réservoirs - Réception des points d'eau réhabilités - Atelier de validation								
Composante 2: promotion de l'énergie renouvelable								
- Appel d'offre pour l'achat des équipements solaires - Acquisition du solaire et Installation du solaire - Réception et inauguration du point d'eau - Atelier de validation								
Composante 3: Gestion du projet								

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET NO 12**SOUS PROGRAMME « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue d'un aménagement hydro-agricole »****Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »****PDDAA Pilier 1: « Gestion des Terres et des Eaux »**

TITRE	12.PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDRAULIQUE RURALE – ETUDES DES NAPPES INFÉROFLUX ET DES RÉSURGENCES DANS LES RÉGIONS D'ARTA, D'ALI SABIEH ET D'OBOCK (EAUX PEU PROFONDES 2)
Secteur / Ministère de tutelle	Secteur primaire / eau/ Ministère de l'E
Point focal / Contact	Mr SAID KAIREH YOUSOUF Mail: sakayou@yahoo.fr Tel: 00253 837269
Localisation du projet (district, zone spécifique)	<ul style="list-style-type: none"> • La région d'Arta, • La région de Ali Sabieh • La région d'Obock
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>Les régions ciblées pour se projet reçoivent au regard de la pluviométrie moyenne du pays de faibles précipitations et disposent de faibles ressources en eaux souterraines à une profondeur de l'ordre de la dizaine de mètres.</p> <p>Peu des points d'eau sont disponibles en saison pour la pratique agricole. la réhabilitation des puits (approfondissement, protection contre les crues, cimentation) et l'utilisation des énergies renouvelables seraient un point important pour la disponibilité en eau dans les localités de ces régions.</p> <p>Ces régions sont en cours de mutation vers une vie plus sédentaire et par la conversion en jeunes agriculteurs. et ne bénéficient donc pas d'organisations paysannes établies.</p>
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • mauvaises techniques d'utilisation d'eau • obsolescence des équipements d'exhaure • capacités techniques insuffisantes des jeunes agriculteurs • faible participation des bénéficiaires • difficultés de gestion des points d'eau à cause de la gratuité de l'eau • utilisation trop ciblée sur eau potable • salinisation des points d'eau par un pompage excessif
Période de mise en oeuvre	3 ans
Date de démarrage	2012
Justification	<p>Le projet concernera les régions d'Arta, d'Ali Sabieh et d'Obock en complémentarité avec les principaux projets en cours d'exécution.</p> <p>Il permettra de dynamiser les producteurs en favorisant l'émergence de coopératives agricoles (moyens d'exhaure adaptés à leur condition de travail) pour améliorer leur revenu.</p> <p>Le regroupement au niveau de points d'eau permettant une production agricole (i) favoriserait la fixation des populations;et ii) sécuriserait les</p>

	conditions de vie des ménages dans le cadre de mini pôles d'activités.
Objectif	<p>✓ Objectif global: lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire favorisant la limitation de l'exode rural et en améliorant l'accès à l'eau à usage domestique et agricole.</p> <p>✓ L'objectif spécifique est de pallier efficacement au déficit en eau existant dans les secteurs de Assamo et Holl (région d'Ali Sabieh), dans les secteurs de Douda – Damerjog (région d'Arta), et Wadi, Fididis et Andoli (région d'Obock) pour augmenter significativement le rendement agricole. En même temps il s'agit promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire.</p>
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupements au niveau de points d'eau permettant une production agricole et appuyant la production • Valorisation des capacités locales et approche participative pour la mise en œuvre des activités • Combinaison des approches économique, sociale, environnementale, aménagiste, etc.) • Simplicité du projet dans sa structure et dans ses modalités de mise en œuvre: nombre de composantes limité et procédures opérationnelles simplifiées; personnel propre au projet restreint
Perspectives de marché	Non applicable
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<p>✓ Les groupes cibles sont</p> <p>✓ Les populations bénéficiaires qui sont estimées à 9000 personnes</p> <p>✓ les coopératives agricoles au nombre de 50</p> <p>✓ les femmes et les enfants qui font la corvée d'eau</p> <p>✓ Le comité de gestion des points d'eau</p>
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>Le projet comprend deux volets complémentaires</p> <p>✓ La réhabilitation de puits et forages pour l'exhaure d'eaux souterraines</p> <p>✓ La promotion de l'énergie renouvelable (solaire)</p> <p>✓ La réhabilitation de 115 points d'eau sur les trois secteurs de Assamo (30), Douda-Damerjog (15) et Sadai, Indai, Waddi-Andoli-Fididis (70). Il s'agit d'approfondir, de cimenter et de protéger chaque point d'eau contre la crue</p> <p>✓ La promotion de l'énergie solaire sur des sites sélectionnés sur la base de la qualité, la quantité et les terres disponible</p> <p>✓ La gestion du projet qui concerne la coordination des activités.</p>
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	
Entités d'exécution	Direction de l'eau
Assistance technique.	
Produits attendus	<p>✓ Un accroissement des ressources en eau</p> <p>✓ L'amélioration de l'accès à l'eau et de la gestion des ressources en eau;</p> <p>✓ Un meilleur rendement agricole;</p>
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<p>✓ La fixation de nouvelles familles rurales;</p> <p>✓ La diminution des maladies hydriques et un meilleur respect de l'environnement (gestion des ressources rares);</p> <p>✓ Lutte contre la remontée du biseau marin.</p> <p>✓ Une meilleure répartition du cheptel et une réduction du surpâturage</p>
Rapport avec d'autres projets /	Ce projet est un complément aux projets/programmes suivants. Cette

programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<p>Complémentarité est non seulement spatiale mais aussi opérationnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme PROMES-GDT (FIDA, FFEM) sur Ali Sabieh, Tadjourah et Dikhil (eaux de surface) • Programme PRODERMO concerne la région d'Obock et de Dikhil (IDA-Banque mondiale) • Projet d'études (BAD) sur Ali Sabieh et Obock (Etudes géophysiques, mobilisation des eaux de surface et actualisation des ressources,...) • Projet d'études des bassins versants (BID) sur Ali Sabieh, Arta et Tadjoura • Projet de forages et de solarisation sur Dikhil, Ali Sabieh, Tadjourah (USAID) • Projet de forages et de solarisation des régions du Sud de Djibouti (Japon) <p>De ce fait le projet renforcera la capacité de ces points d'eau, améliorant ainsi la couverture des besoins en eau de la population et de l'agriculture maraîchère.</p>
Hypothèses et risques	<p>Les principaux problèmes en suspens seraient</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les variations pluviométriques et la recharge des nappes • Une possible qualité médiocre de l'eau pour des besoins agricoles • Le dispositif institutionnel de deux ministères • La difficile conversion des éleveurs à l'agriculture • L'appropriation des investissements par les populations bénéficiaires • Une faible participation et appropriation des bénéficiaires. • L'insuffisance de mobilisation et de sensibilisation des communautés bénéficiaires pour le projet
Bases documentaires	

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composantes / coût	nombre	Prix unitaire FDJ	Milliers \$EU	Coûts par composante	
Composante 1: Réhabilitation				1767	
Puits sans solaire	unité	115	15362		921,74
Composante 2: Promotion de l'énergie renouvelable				8505	
Réservoirs (300 m3)	Unité	10	36574		4206,054
Conduite refoulement	Unité	115	67522		675,219
Installation des équipements solaires	Unité	115	31510		3623,65
Composante 3: Gestion du Projet				552	
- Achat de 2 véhicules tout terrain	unité	2	30000		60

- Meubles de bureaux	mois	24	1000	24	
- Frais de fonctionnement	Forfait	1	30000	30	
- Atelier (validation et bailleurs de fonds)	Unité	4	10000	40	
- Ressource Humaines					
- Coordinateur	mois	48	2000	96	
- Coordinateur Adjoint	mois	48	1800	86,4	
- Sous-Coordinateur Régional	mois	48	1200	57,6	
- Responsable administratif et financier	mois	48	1800	86,4	
- Secrétaire	mois	48	1000	48	
- Chauffeur	mois	48	500	24	
Total					10824

Composante \ Année	1	2	3	4	Total milliers de \$EU
Composante 3:Gestion du Projet	193	113	123	123	552
Composante 1: Réhabilitation	922	307	230	308	1767
Composante 2 : Promotion de l'énergie renouvelable	951	2518	3539	1497	8505
Total	2066	2 938	3 892	1928	10824

Schéma de financement (Milliers \$EU)

Source de financement	%	Milliers \$EU
Gouvernement	10	1082
Donateurs et ONGs	85	9201
Secteur privé/Société civile	5	541
Total	100	10824

Calendrier d'exécution du projet

ACTIVITES	6	12	18	24	30	36	42	48
- atelier de Lancement du projet - Achat de 2 véhicules tout terrain et meubles de bureaux								
composante 1: réhabilitation								
- visite de terrain - réhabilitations des points d'eau - Choix des points d'eau à équiper en solaire - Campagne de sensibilisation - Atelier - Construction des réservoirs - Réception des points d'eau réhabilités - Atelier de validation								
Composante 2: promotion de l'énergie renouvelable								
- Appel d'offre pour l'achat des équipements solaires - Acquisition du solaire et Installation du solaire - Réception et inauguration du point d'eau - Atelier de validation								
Composante 3: Gestion du projet								

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 13**SOUS PROGRAMME « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue d'un aménagement hydro-agricole »****Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »****PDDAA Pilier 1: « Gestion des Terres et des Eaux**

TITRE	13.PROJET D'ÉTUDES POUR UNE ADDUCTION D'EAU À PARTIR DU LAC AFAMBO VERS LA RÉGION DE DIKHIL
Secteur / Ministère de tutelle	Secteur primaire / eau/ Ministère de l'Energie de l'eau, chargé des ressources naturelles
Point focal / Contact	Mr SAID KAIREH YOUSOUF Mail: sakayou@yahoo.fr Tel: 00253 837269
Localisation du projet (district, zone spécifique)	La zone d'étude porte sur le lac Afambo et la région Sud de la République de Djibouti. Il s'agit de la région de Dikhil qui possède des terres à fortes potentialités agricoles (plaine de Hanlé et de Gobaad, plateau de Dakka).
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	La République de Djibouti souffrant d'un déficit chronique en eau pour sa population: faibles précipitations et ressources de surface limitées souhaite relever le défi de l'accès à l'eau et l'alimentation pour tous les citoyens, lance une étude de prospection de l'amenée d'eau à partir du lac Afambo, situé en territoire Ethiopien, à une soixantaine de kilomètres des sites à potentialités agricoles (Gobaad, Hanlé, et Cheikeyti). Cette zone du fait des ses particularités voit sa population de 1000 ménages en hiver monter à 6000 personnes en période estivale. Les transhumances du cheptel accroissent la demande en eau <ul style="list-style-type: none"> • Existence des coopératives fonctionnelles depuis une trentaine d'année; abondance des nappes inféroflux
Problèmes et contraintes à surmonter	
Période de mise en oeuvre	3 ans
Date de démarrage	2012
Justification	Valorisation d'une ressource hydraulique disponible
Objectif	Il s'agit d'étudier la possibilité de prélever et d'acheminer environ 60 millions de mètres cubes d'eau à partir du fleuve Awash destinés aux usages agricole et domestique en République de Djibouti. L'objectif sectoriel de l'étude est l'allègement de la pauvreté par le développement de l'agriculture et le renforcement de la sécurité alimentaire. L'étude a pour objectif spécifique de définir un programme de mise en valeur des terres cultivables des secteurs de Hanlé, Gobaad et de Chekeiti de la région de Dikhil en République de Djibouti. Ce programme est axé sur la réalisation d'une adduction d'eau depuis le lac Afambo, notamment en saison pluvieuse, vers les plaines cultivables afin de permettre le développement d'activités agricoles toute en protégeant l'environnement.
Stratégie / options de développement	
Perspectives de marché	Aucune limite

<p>Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)</p>	<p>Les projets de deux régions (Dikhil et Tadjourah) concernent environ 2000 ménages durant la saison fraîche (septembre- mai) contre 1000 ménages en hiver.</p> <p>Cependant des villages voisins s’approvisionnent aussi de ces points d’eau en été mais aussi lors des sécheresses.</p> <p>De plus cette zone bénéficie d’un climat frais durant les périodes estivales (afflux des nombreuses familles urbaines). La population peut passer à plus de 6000 habitants.</p> <p>Les animaux reviennent aussi aux villages après avoir passées l’hiver sur les zones côtières ou sur les Allols (zone refuse). La pression devient énorme sur l’eau des sources et des puits traditionnels obligeant ainsi la population à aller chercher l’eau dans d’autres points d’eau éloignés.</p>
<p>Composantes, activités, actions (type, quantité)</p>	<p>Phase 1: Etude topographique du lac et de l’axe de l’adduction, étude géologique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecte des données de base: ✓ Etudes et projets existants ✓ Travail de terrain ✓ Documentation disponible sur le plan socio économique et technique. ✓ Identification des sites aménageables pour le bassin de rétention: ✓ Classement et sélection des sites potentiels <p>Phase 2: Etude de faisabilité d’un programme d’aménagement prioritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudes techniques, socio économique et environnementale ✓ Plans et étude de l’adduction: site, ouvrages de stockage, spéculations possibles et productions attendues, évaluation des coûts, analyse économique et financière.
<p>Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le maître d’ouvrage serait le MEENR et le maître d’œuvre serait la Direction de l’eau. • Etude par Bureau spécialisé
<p>Entités d’exécution</p>	<p>Direction de l’eau</p>
<p>Assistance technique.</p>	<p>Bureau d’étude</p>
<p>Produits attendus</p>	<p>A la fin du projet, les résultats suivants seront</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L’amélioration de l’accès à l’eau et de la gestion des ressources en eau ✓ De meilleurs rendements agricoles (36 nouveaux hectares) ✓ L’amélioration de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté ✓ La fixation de nouvelles familles rurales ✓ La diminution des maladies hydriques et un meilleur respect de l’environnement (gestion des ressources rares). ✓ L’étude se propose de mettre en place un programme de valorisation des terres arables de la région de Dikhil. ✓ Une estimation des résultats en termes de valeur ajoutée devra être tentée au stade de l’évaluation.
<p>Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.</p>	<p>Les effets attendus au terme du projet découlant de l’étude sont un accroissement du revenu des paysans grâce à une augmentation de la production agricole, et une meilleure utilisation des ressources hydrauliques</p>

	des régions de Dikhil menacées actuellement par la surexploitation.
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<p>Complémentarité avec d'autres interventions. Ce projet est un complément aux projets/programmes suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet MESDAP (FIDA, FFEM) sur Ali Sabieh, Tadjourah et Dikhil (eaux de surface) ✓ Projet d'études (BAD) sur Ali Sabieh et Obock (Etudes géophysiques, mobilisation des eaux de surface et actualisation des ressources,...) ✓ Projet d'études des bassins versants (BID) sur Ali Sabieh, Arta et Tadjourah ✓ Projet de forages et de solarisation sur Dikhil, Ali Sabieh, Tadjourah (USAID) <p>De ce fait le projet renforcera la capacité de ces points d'eau, améliorant ainsi la couverture des besoins en eau de la population et de l'agriculture maraîchère.</p>
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acte de vandalisme lors de l'étude ✓ Sous estimation du coût de l'étude ✓ Variation de la pluviométrie annuelle de la région ✓ Développement d'autres projets pour ce Lac par l'Ethiopie qui est le pays propriétaire ✓ Détérioration des relations entre les deux états ✓ Mauvaise qualité de l'eau
Bases documentaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PNSA 2009 Plan d'action et annexe No 3

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (Milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	Total
Phase 1: Etude topographique du lac et de l'axe de l'adduction, étude géologique	170	370
Phase 2: Etude de faisabilité d'un programme d'aménagement et de développement hydro-agricole	200	
Total		

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10	37
Donateurs et ONGs	85	314.5
Secteur privé/Société civile	5	18.5
Total		370

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 14**SOUS PROGRAMME « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue d'un aménagement hydro-agricole »****Axe prioritaire 1: «Assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre régional»****PDDAA Pilier 1: « Gestion des Terres et des Eaux »**

TITRE	14.PROJET D'ÉTUDE DE 11 BASSINS VERSANTS POUR LA MOBILISATION DES EAUX DE SURFACE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT HYDRO AGRICOLE (ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DES BASSINS VERSANTS)
Secteur / Ministère de tutelle	Secteur primaire / eau/ Ministère de l'Energie de l'eau, chargé des ressources naturelles
Point focal / Contact	Mr SAID KAIREH YOUSOUF Mail: sakayou@yahoo.fr Tel: 00253 837269
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Les principaux bassins versants de République de Djibouti qui sont retenus dans le cadre de ce projet sont: <ul style="list-style-type: none"> • Région de Tadjourah: Région de Tadjourah: 3 bassins versants (AWDA (1579 km² et 168mm/an) et de ALLOL (854km² et 153mm/an), DARRYOU (200 km² et 273mm/an) • Région d'Obock: 2 bassin versant (GOROYALI (495km² et 75mm/a), WEIMA (1949 m² et 141mm/an) • Région de Dikhil: 3 bassin versant (GAGADE (1068km² et 163mm/an),HANLEH (1930km² et 162mm/an); GOBAAD (486km² et 175mm/an) • Région d'Ali Sabieh: 1 bassin versant (GRAND BARA (835km² et 161 mm/an) • Région d'Arta: 2 bassins versants BEYO DADER (513km² et 186mm/an); Beya adeh (899km² et 155mm/an)
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	L'alimentation en eau potable des populations urbaines et rurales est assurée à partir de l'exploitation des nappes profondes dont la qualité se dégrade, pour certaines, sous l'effet de la surexploitation. La République de Djibouti, qui ne dispose en effet d'aucun cours d'eau permanent à l'exception de quelques résurgences situées dans les massifs montagneux, gagnerait beaucoup à la promotion des ouvrages permettant la mobilisation des eaux de surface. Les ressources en eau renouvelables sont estimées à 300 millions de mètres cubes par an. Les systèmes hydrographiques se divisent en deux zones, l'une drainant vers la mer rouge ou le Golfe de Tadjourah (45%), l'autre la plaine de l'ouest et du sud ouest du pays (55%). Les rivières ne sont pas pérennes, en raison des faibles précipitations, mais contribuent à l'alimentation des nappes phréatiques (seule la nappe de Djibouti est actuellement suivie). D'une façon générale les débits sont faibles avec une teneur en sel entre 1 et 1.5 grammes par litre. Environ 5% seulement des précipitations sont susceptibles de s'infiltrer et de recharger les nappes peu profonds (sédiments des oueds) ou profondes (aquifères basaltiques). En outre le pays est soumis à une sécheresse chronique affectant une

	<p>population rurale en pleine mutation car le nomadisme traditionnel perd petit à petit de son ampleur au profit d'une sédentarisation mal maîtrisée entraînant une concentration autour des rares points d'eau modernes, mettant en péril le fragile équilibre du milieu plus ou moins préservé à travers les âges grâce au respect des règles de gestion traditionnelles des pâturages.</p> <p>L'alimentation en eau d'irrigation provient principalement des nappes alluviales peu profondes et constitue un aquifère le plus vulnérable à toute forme de pollution. On assiste donc le plus souvent à une situation de pénurie d'eau due particulièrement au ratio élevé de la demande et de l'offre et une dégradation de la qualité d'eau par un pompage intensif. L'absence de mesures préventives expose notre milieu humain et écologique aux risques liés à l'eau.</p> <p>L'alimentation en eau de la population urbaine et rurale s'effectue actuellement à partir des stations de pompage (78) et de puits communautaires (environ 227). La production d'eau annuelle, qui avoisine actuellement les 16 millions m³, ne couvre pas les besoins estimés à 20 millions de m³. Au regard des volumes d'eau mobilisables dans la nappe souterraine, la situation à l'horizon 2015, avec des besoins évalués à 32 millions de m³, la République de Djibouti se doit impérativement de valoriser ses ressources en eau de surface.</p>
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Indisponibilité des documents de base • Non existence des cartes de bassins à petite échelle • Non adhésion des populations du bassin versant à l'étude
Période de mise en oeuvre	1 an
Date de démarrage	2012
Justification	<p>Le programme global est lourd, les enjeux étant essentiels pour l'avenir de nombreuses régions. C'est la condition même de réalisation du Schéma directeur des principaux bassins versants.</p> <p>Pour maximiser les chances d'une mobilisation durable des eaux de surface, des études approfondies sont nécessaires car elles engagent des investissements importants. Le programme à cet égard comprend deux projets, qui le cas échéant peuvent être mis en œuvre séparément.</p> <p>Etant donné que le problème de l'eau touche les cinq régions, une liste des bassins versants a été sélectionnée en fonction des critères suivants: répartition équitable entre les régions, potentialité hydrique (périmètre agro – élevage) et aspect de faisabilité. Cette première sélection consiste à mettre en valeur trois ou quatre principaux oueds des bassins versants.</p> <p>Par ailleurs, et malgré ce potentiel important des ressources en eau de surface, les options technologiques utilisées pour la collecte des eaux de ruissellement se limitaient à quelques actions de petite hydraulique (citernes enterrées et retenues impluviums)</p>

Objectif	<p>Le but général de cette opération est de maîtriser le mieux possible les crues des bassins versants de la République et de retenir le volume d'eau maximum sur les bassins versants avant que les écoulements ne se perdent dans la mer et dans les plaines endoréiques.</p> <p>Objectif spécifique: L'élaboration d'un plan directeur d'aménagement des eaux de surface contribuera à la diminution de la pauvreté par le développement de l'agriculture et l'amélioration de la sécurité alimentaire.</p> <p>L'étude a aussi pour objectif spécifique de définir un programme futur d'intervention, dans toutes les régions de la République, axé sur l'aménagement de petits et grands ouvrages hydro-agricoles ou pastoraux, le développement d'activités agricoles, et la protection de l'environnement.</p>
Stratégie / options de développement	
Perspectives de marché	Non applicable
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	Les projets de deux régions (Dikhil et Tadjourah) concernent environ plus de 2000 ménages correspondant à environ 12000 personnes, un nombre total de plus 10000 têtes de bétail dépendant des saisons en majorité des caprins et de camélidés.
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<ul style="list-style-type: none"> • Identification d'un programme de valorisation des eaux de surface • Etude de faisabilité d'un programme d'aménagement hydro agricole
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	Ministère de l'Energie de l'eau, chargé des ressources naturelles
Entités d'exécution	Direction de l'eau
Assistance technique.	L'étude sera réalisée par un bureau d'étude
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un programme de valorisation des eaux de surface en inventoriant de façon exhaustive, à l'échelle de chaque bassin versant, tous les sites susceptibles d'être aménagés pour retenir et stocker les eaux de ruissellement, et aux environs desquels une valorisation locale paraît envisageable. • Un accroissement du revenu des paysans grâce à une augmentation de la production agricole • Une meilleure préservation des bassins versants
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<p>Ce projet est un complément aux projets/programmes suivants. Cette Complémentarité est non seulement spatiale mais aussi opérationnelle.</p> <p>Les projets en cours sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme PROMES-GDT (FIDA, FFEM) sur Ali Sabieh, Tadjourah et Dikhil (eaux de surface) • Programme PRODERMO concerne la région d'Obock et de Dikhil (IDA-Banque mondiale) • Projet d'études (BAD) sur Ali Sabieh et Obock (Etudes géophysiques, mobilisation des eaux de surface et actualisation des ressources,...)

	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'études des bassins versants (BID) sur Ali Sabieh, Arta et Tadjourah • Projet de forages et de solarisation sur Dikhil, Ali Sabieh, Tadjourah (USAID) • Projet de forages et de solarisation des régions du Sud de Djibouti (Japon) <p>De ce fait le projet renforcera la capacité de ces points d'eau, améliorant ainsi la couverture des besoins en eau de la population et de l'agriculture maraîchère.</p>
<p>Hypothèses et risques</p>	<p>Les principaux problèmes en suspens seraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non adhésion au projet des populaires du bassin versant • Sous estimation du coût de l'étude, • Le dispositif institutionnel de deux ministères • Manque de données suffisantes sur le bassin versant sur sa pluviométrie, et la nature de son sous sol
<p>Bases documentaires</p>	

Coût de l'étude d'un bassin versant

I. Experts	Homme/mois	Coût en Milliers de \$EU	Total
Hydrologue (Chef d'équipe)	6	8	48
Expert Géologue	1	8	8
Expert Agronome	2	8	16
Expert Ingénieur civil (barragiste)	2	8	16
Expert ingénieur hydraulicien	2	10	20
Expert Environnementaliste	1	8	8
Expert économiste	2	10	20
Expert sociologue	1	6	6
Personnel de transport	8	2,5	20
Frais de rapport	forfait	5	5
Visite de terrain	forfait	7,725	7,725
II. Images satellite - phots terrains	forfait	50	50
III. Transport local (1 véhicule)	forfait	36	36
IV. Formations			
Deux nationaux	12	1	12
Sous Total1			272,725
Imprévus (10%)			27,275
Coût total 1			300
II. Les études			
Sondage géophysique	Forfait	100	100
Etude pédologique	Forfait	50	50
Etude sédimentologique	Forfait	50	50
Etude d'impact environnementale	Forfait	50	50
Etude géotechnique	Forfait	100	100
Sous total 2			350
Imprévus (10%)			35
Coût total 2			385
Total			685

Coût du projet: Coûts estimatifs de l'étude de 11 bassins versants s'élève à 7,535 millions de \$EU

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10%	753,5
Donateurs et ONGs	90%	6 781,5
Total	100%	7 535

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 15**SOUS PROGRAMME « Mobilisation des ressources hydrauliques en vue d'un aménagement hydro-agricole »****Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »****PDDAA Pilier 1: « Gestion des Terres et des Eaux »**

TITRE	15. RÉUTILISATION DES EAUX USÉES ÉPURÉES POUR L'IRRIGATION
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture chargé des ressources halieutiques/Ministère de l'énergie et de l'eau
Point focal / Contact	Abdoulkader Bori Akadar Mobile: +253 76 14 24 E-mail: borito83@hotmail.fr , Said Kaireh Youssouf, Mobile: +253 837269 E-mail: sakayou@yahoo.fr
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Djibouti ville, Balbala,
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>Les eaux usées sont actuellement utilisées directement sans aucune forme de traitement pour l'irrigation des cultures vivrières (essentiellement les légumes) et fourragères.</p> <p>L'utilisation des eaux usées brutes pour l'irrigation est due au fait, que les eaux de puits de plus en plus saumâtres, ne conviennent plus à l'irrigation. Les agriculteurs se tournent alors vers les eaux usées brutes, disponibles aussi bien pendant la saison chaude que la saison fraîche et dont le volume ne cesse d'augmenter (entre 800 et 1000 m³/j).</p> <p>Les agricultures, non conscient du risque de telle pratique, justifient leurs choix par un avantage agronomique (amélioration de la productivité et du rendement des cultures) de ces eaux.</p> <p>Concernant le risque sanitaire, selon l'OMS, une des sources principales des infections d'helminthes dans le monde est due à l'utilisation de l'effluent brut ou partiellement traité pour l'irrigation des récoltes vivrières (OMS, 1989). En outre, la consommation des légumes irriguées avec ces types d'eaux peut provoquer la fièvre typhoïde et le choléra.</p> <p>La pollution environnementale (salinisation des sols, accumulation des Eléments Traces Métalliques (ETM)) engendrée par l'emploi de ces eaux n'est pas négligeable non plus.</p>
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Le traitement préalable des eaux usées • Le choix des cultures et des techniques d'irrigations appropriés non encore identifiés • L'absence d'un programme de vulgarisation et de sensibilisation des consommateurs sur les fruits et légumes irriguées avec les eaux usées. • L'absence de normes de rejets et de réutilisation des eaux usées traitées
Période de mise en oeuvre	2013-2016
Date de démarrage	2013

Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la demande en eau conventionnelle • Préservation de la santé publique • Développement de l'agriculture périurbaine • Augmentation des périmètres irrigables • Préservation de la qualité des surfaces agricoles • Préservation de la qualité des milieux récepteurs (ex: Plage siesta très fréquentée surtout en période estivale)
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaire en partie la demande locale en cultures maraîchères et fourragères • Acheminer l'eau traitée jusqu'à Douda où l'on dispose d'une vaste étendue ou périmètre agricole • Inciter à l'agriculture maraîchère la population de Douda et de Damerjog
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter à une échelle pilote l'effet de l'irrigation des eaux usées traitées sur les cultures en matière des risques sanitaires et environnementaux • Sensibiliser les maraîchers et les consommateurs (compagnes d'information par le média)
Perspectives de marché	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande nationale capable d'absorber toute production additionnelle • Demande des maraîchers pour accroître leurs superficies • (47 ha en 2013 et 95 ha en 2015 principalement des palmiers dattiers et de cultures de saison)
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<ul style="list-style-type: none"> • Maraîchers à faibles revenus • Habitants de Douda, du Damerjog et quelques maraîchers d'Ambouli: 500 ménages; par ménages: environ 8 personnes
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>Installation d'une station d'épuration</p> <p>Transport des eaux usées traitée jusqu' au périmètre agricole</p> <p>Développement des capacités physiques (équipements) et humaines (formation) en irrigation</p> <p>Suivi du contrôle sanitaire (microbiologique, et physico-chimique)</p>
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet sera exécuté par la Direction de l'ONEAD du MEE-RN qui associera le MAPE-RH à toutes les activités du projet tout au long du processus. Les analyses bactériologiques seront confiées à LNAA du MAPE-RH quant aux analyses physico chimiques, elles seront faites par le CERD. Cependant, la Direction d'Epidémiologie et d'Information sanitaire du Ministère de la santé pourra aussi être sollicité en cas de besoins. • Suivre analytiquement les paramètres (physico-chimiques, bactériologiques, parasitaire) des eaux usées traitées mais aussi des cultures vivrières (légumes et fruits), fourragères (herbacées), de sols irrigués. • Suivre l'effet potentiel d'eau d'irrigation sur les nappes
Entités d'exécution	Ministère de l'Energie et de l'Eau chargé des ressources naturelles
Assistance technique.	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche /CERD
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une station d'épuration fonctionnelle • une production maraîchère accrue et de qualité sanitaire reconnue
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux,	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'agriculture périurbaine • Développement d'une ceinture verte

environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions socio-économiques es maraîchers • Réduction de la demande d'import des légumes • Amélioration de la qualité des milieux récepteurs (Mer) • Satisfaire les normes de réutilisation des eaux usées épurées selon que ces eaux soient destinées aux espaces verts, aux cultures vivrières (consommées cuits ou crues) ou fourragère • Limiter l'impact sanitaire (risque épidémique) et environnemental (salinisation de sols, accumulation des éléments trace métallique dans le sol, impact potentiel sur les nappes sous-jacente) de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation.
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	Il s'agit d'un domaine pluridisciplinaire et fédérateur puisqu'il fait intervenir à la fois le ministère de l'Agriculture (politique agricole), l'ONEAD (assainissement), le LNAA (analyses bactériologiques aussi bien des eaux d'irrigations que des cultures irriguées), le CERD (analyses physico-chimiques des eaux d'irrigations et des récoltes). voir question plus haut
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • Le traitement de l'eau n'est pas effectif • Refus des agriculteurs d'utiliser les eaux usées traitées • Non participation de la population aux coûts de l'eau • Refus d'acheter les fruits et légumes des cultures irriguées avec ces eaux traitées.

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	Total milliers de \$EU
Infrastructure / Aménagement			1 000
Matériel et Equipement	station d'épuration (2,5 millions de \$EU) Achat des matériels d'analyses physico-chimiques et biologiques (consommables) (0,2 millions de \$EU) Matériels d'irrigation appropriés (0,5 millions de \$EU)	Entretien des infrastructures de la station d'épuration (0,6 millions de \$EU) Moyen de déplacement et fonctionnement (0,1 million de \$EU) Moyen de sensibilisation (0,1 million de \$EU)	4 000
Amélioration des capacités / Formation		Formation des maraîchers sur la technique d'irrigation	280
Gestion et suivi évaluation		Faire 2 fois/ an analyses physico-chimiques (140 000 \$EU) faire 2 fois/ mois analyse bactériologiques (140 000 \$EU)	280
Imprévus (10%)			556
Total			6 116

Tableau1: Récapitulatif du coût de projet

Objets	Milliers de \$EU Montants
Infrastructure d'aménagement	1 000
Matériels et équipement	4 000
Renforcement des capacités	280
Gestion, suivi et évaluation	280
Imprévus (10%)	556
Total	6 116

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10%	612
Donateurs et ONGs	90%	5 504
Secteur privé	0%	0
Total	100%	6 116

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 16**Sous programme « Changements Climatiques »****Axe prioritaire 2: « Assister les Groupes Vulnérables »****PDDAA Pilier 4: « Recherche agricole; diffusion et adoption de technologies »**

TITRE	16.PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE D'EXCELLENCE RÉGIONAL POUR LA MISE EN VALEUR DES ZONES ARIDES ET SEMI-ARIDES DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Hydrauliques
Point focal / Contact	M le Conseiller Djama Nommé par ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Hydrauliques
Localisation du projet (district, zone spécifique)	PK 20 Expliciter 20 km au sud de Djibouti
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>La République de Djibouti a connu, ces dernières années, une sécheresse sans précédent qui a eu pour effet la diminution des nappes phréatiques et l'assèchement des puits traditionnels servant à l'alimentation en eau potable pour la population rurale et le cheptel; la dégradation ou la disparition totale du couvert végétal dans de nombreuses zones de parcours, décimant ainsi le cheptel; le tarissement des puits dans les petits périmètres agricoles. Ceci a entraîné un exode massif de la population pastorale vers les 5 chefs lieux de régions et surtout vers la capitale.</p> <p>Face à cette situation, le gouvernement a décidé de mettre en place un vaste Programme pour lutter contre la sécheresse</p>
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de réponses techniques aux changements climatiques • Pas de cadres formés à l'agriculture de conservation • Insuffisance du système de vulgarisation pour ces aspects
Période de mise en oeuvre	2012-2017
Date de démarrage	2012
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La région de l'Afrique de l'Est est confrontée à des sécheresses chroniques de plus en plus fréquentes en relation avec le changement climatique. • Elle ne dispose pas <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'un référentiel scientifique et technique suffisant ✓ D'un Centre d'Excellence Régional pour la mise en valeur des zones arides et semi-arides dans le cadre du Changement Climatique. • Diverses Conventions Internationales accordent une attention particulière à la préservation des ressources naturelles à l'échelle planétaire et en particulier dans les régions frappées par la sécheresse et la désertification. (Engagement national et régional COMESA) et engagent le Gouvernement Djiboutien <ul style="list-style-type: none"> ✓ 4ème Réunion conjointe des Ministres de l'Agriculture, de

	<p>l'Environnement et des Ressources Naturelles de la Région de la COMESA (21-22 juillet 2011)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Atelier Régional IGAD/BAD de Haut Niveau sur la mise en valeur des ressources en eau et sol ainsi que la mise en valeur des espèces végétales et animales adaptées en milieu arides et semi-arides et en relation avec le changement climatique. ✓ La Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Sécheresse et la Désertification ✓ La Convention des Nations unies sur le Changement Climatique (Protocole de KYOTO)
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des méthodes efficaces et « acceptables » pour la gestion rationnelle des eaux et des sols, par rapport aux Changements climatiques et à la salinité • Tester et vulgariser des espèces et variétés animales et végétales adaptées à la sécheresse en Afrique de l'Est en relation avec le changement climatique. • Fonder les bases d'une vulgarisation de l'Agriculture de Conservation en prenant en compte les effets du changement climatique
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche Développement • Coopération régionale et internationale. Dimension régionale du rayonnement du Centre • Implication des bénéficiaires (producteurs) pour le choix des orientations et dans la formation
Perspectives de marché	Non applicable
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<p>Au niveau régional et national:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les cadres des institutions gouvernementales concernées, • Les populations agro-pastorales des zones arides et semi-arides
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition et aménagement d'une parcelle de 100 ha, (forage, réseau adduction et d'irrigation enterré, bassin de stockage, réseau d'eau potable et d'électricité; mise à disposition par le Gouvernement de Djibouti) • Aménagements complémentaires: clôtures externe et interne, préparation des parcelles et équipements d'irrigation de surface,.. • Matériel et outillage agricole • Apport intrants agricoles • Personnel national et régional chargé de l'exploitation et l'expérimentation • Personnel de direction: • Trois experts internationaux (5 ans) <ul style="list-style-type: none"> Deux experts pour appuyer le département Technique (un agronome et un Zootechnicien) Un expert pour appuyer le Centre de Formation
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • La Coordination et la gestion du Projet seront assurées par la Direction du Projet. • Réalisation: prestataires pour aménagement, construction, équipements (appels offres internationales et locales préparés par Direction du Centre, et procédures nationales avec agrément des Bailleurs) (Seront déterminées lors de l'Etude Détaillée) • Un audit annuel interne et externe sera effectué annuellement en collaboration avec le Gouvernement et le Bailleur de Fonds principal.

Entités d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Ce Centre serait sous la Tutelle du COMESA • Suivi et évaluation conjointe de la part de: COMESA/ GdDj, des Bailleurs avec appui technique souhaité de la FAO et Secrétariat des NU sur CC Approche du GEF / FEM
Assistance technique.	Assistance technique fournie par les bailleurs de fonds (COMESA et BAD), la FAO et autres partenaires.
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Référentiel technique à la disposition de la vulgarisation • mise à disposition de semences, et produits végétaux et aux adaptés en vue de leur diffusion • Personnel scientifique et technique formé
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure valorisation des ressources en eau, ressources végétales et animales en zones arides: impact environnemental • gestion durable des RN • socio économique (production accrue et garantie) • implication des populations pour réagir au CC (CES reboisement...)
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Ce projet s'articule avec le Programme de Développement Rural, de lutte contre la sécheresse et la désertification au niveau national et régional. • GEF / FEM • UNDAF (Projet PNUD- UNDAF- Développement de l'agro-pastoralisme pour l'adaptation au changement climatique en République de Djibouti)
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • personnel additionnel indisponible (voir plus haut personnel du Centre) • adaptation des résultats aux autres zones agro écologiques

Coûts prévisionnels et estimatifs²³ et échéancier des dépenses par composante (en milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	1 500	1 000	500	500	500	4 000
Matériel et Equipement	1 000	500	500	500	500	3 000
Amélioration des capacités / Formation	500	500	350	350	350	2 050
Gestion et suivi évaluation	1 000	250	250	250	250	2 000
Total						11 050

Schéma de financement (Milliers de \$EU)

Source de financement	%	Milliers \$EU
Gouvernement (en nature)	10	1 100
Donateurs et ONGs	90	9 900

²³ Le coût, les moyens nécessaires et la ventilation du projet sur une période de 5 ans seront déterminés lors d'une étude détaillée qui sera effectuée prochainement par la COMESA.

Secteur privé/Société civile		
Total		11 050

Termes de Référence de l'Etude Détaillée

I. ETUDE SUR LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS:

- Diagnostic des équipements et infrastructures en place sur le site du périmètre agricole du PK 20
- Estimation des moyens matériels, humains et financiers nécessaire à la réhabilitation, extension et fonctionnement du Centre d'expérimentation agro-élevage et du Centre de formation.
- Estimation des coûts détaillés pour la réhabilitation du périmètre du PK 20 et du Centre de formation pour une durée initiale de 5 ans.

II. ETUDE AGRONOMIQUE

- Détermination des essais agronomiques à mener sur une période initiale de 5 ans
 - Espèces végétales et animales à expérimenter
 - Techniques culturales à mettre en place pour une agriculture de conservation,
 - Détermination des espèces végétales et animales les mieux adaptées en milieu arides tout en recherchant une augmentation de la productivité;
 - Essais en technique d'irrigation pour une gestion rationnelle de l'eau
 - Essai pour déterminer les espèces les mieux adaptées à la salinité et aux maladies en zone aride

III. ETUDE SUR LES RESSOURCES HUMAINES

- Détermination des ressources humaines nécessaires pour le périmètre agricole et pour le Centre de formation agro-élevage.
- Personnelle de Direction
- Personnel d'exploitation (ingénieurs, techniciens, ouvriers agricoles)
- Personnel chargé de la Formation
- Nombre d'étudiants, techniciens agriculteurs, éleveurs à former par promotion
- Niveau de formation, contenu de la formation et diplômes délivrés au terme de la formation

IV. ETUDE ECONOMIQUE

- Evaluation de la valeur du terrain, des bâtiments, des équipements, matériel et autres infrastructure en place (Apport du Gouvernement de Djibouti)
- Evaluation du coût des équipements et de la réhabilitation du périmètre agricole et du Centre de formation

Profil et nombre d'experts pour mener l'Etude. Cette étude devrait être menée par une équipe multidisciplinaire, à savoir:

- Un Ingénieur agronome spécialisé dans la mise en valeur des zones arides
- Un Agro-economiste
- Un Dr Vétérinaire
- Un Zootechnicien
- Un expert en formation agricole
- Un économiste

DUREE DES ETUDES: 30 jours à Djibouti

COUT PREVISIONNEL ESTIME DE L ETUDE (\$EU)

Honoraires: $5 * 30 * 500 = 75\ 000$

Per Diem: $5 * 30 * 170 = 25\ 500$

Voyages: $5 * 3000 = 15\ 000$

TOTAL 115 500

SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 17**Sous Programme: « Filière Viandes et dérivés »****Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »****PDDAA Pilier 2: « Accès aux marchés »**

TITRE	17.CRÉATION D'UN NOUVEL ABATTOIR
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Direction de l'Elevage et des Services Vétérinaires Dr Moussa Ibrahim Cheick
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Commune de Djibouti
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de Quarantaine de Damerjog permettant l'exportation du bétail sain vers les pays du golfe arabique • Abattoir d'une capacité de 500 (Bovins / Camélins) et 1500 Petits Ruminants par jour; • Abattages forains/ clandestins: la population de la capitale a fortement augmenté. La capacité opérationnelle de l'actuel abattoir a diminué (vétusté), ce qui a engendré le développement des abattages clandestins représentant près de 40% des animaux abattus quotidiennement en majorité des petits ruminants • L'abattoir est géré par l'Etat qui assure l'inspection sanitaire. • Les propriétaires d'animaux sont des usagers qui bénéficient des infrastructures de l'abattoir pour les abattages. ils payent une redevance sanitaire. Par ailleurs le bétail jugé inapte à l'exportation et présentant des pathologies mineures approvisionne l'abattoir par l'intermédiaire des bouchers • Actuellement les chambres froides sont en pannes et la viande est distribuée en ville le jour même.
Contraintes et Problèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Vétusté des infrastructures; équipement et matériel obsolètes. Ne répond plus aux normes sanitaires standards • Gestion publique, budget de fonctionnement insuffisant ne permettant pas la réhabilitation. • Logistique: pas de camion benne pour l'évacuation des déchets solides. Nécessité de renouveler les camions de transport de viande • Ressources humaines: agents d'entretiens en nombre insuffisant • Qualité et inspection: 5 agents inspecteurs sanitaires (minimum). Du fait de vétusté et de l'insuffisance du budget de fonctionnement, l'assurance qualité/ hygiénique est à la limite de l'acceptable.
Période de mise en œuvre	2 ans
Date de démarrage	

<p>Justification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'actuel abattoir de Djibouti vétuste, matériel équipements obsolètes, ne répond plus aux normes sanitaires standards • Situé en pleine zone urbaine • Ne répond plus à la demande de la population de la capitale qui a fortement augmenté (accroissement de l'abattage clandestin) • Sécurisation de la santé publique pour la viande consommée localement de même que celle destinée aux marchés extérieurs a
<p>Objectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation de la santé des consommateurs de la viande • Contribuer au développement de la filière viandes et dérivés à travers l'acquisition de marchés extérieurs
<p>Stratégie / options de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement aux normes standards • Privatisation à moyen terme pour la gestion • EPIC 1^{er} étape pour la gestion (contrôle sanitaire régalien)
<p>Perspectives de marché</p>	<p>Très forte demande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché local: 5 à 6 000 tonnes/mois • Marché extérieur des pays de la région du Golfe arabe: même type d'animaux, quantité estimée: 10 000 tonnes/mois
<p>Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • bouchers nationaux • travailleurs de la filière viande • l'ensemble des habitants de la capitale (près de 420 000 personnes) constitue les consommateurs nationaux
<p>Composantes, activités, actions (type, quantité)</p>	<p>Génie civil:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment d'abattage des bovins (50x40 m²) et celui des petits ruminants (37,8x40 m²). • Logement technicien maintenance (27x12 m²) • Logement responsable (29x12 m²) • Bloc social divisé en sanitaires et vestiaires (20x10 m²) • Bloc frigorifique • Bloc administratif: bureau du responsable, bureau des inspecteurs et sanitaires • Réservoir d'eau (80 m³) <p>Equipements pour abattage, découpe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de roulement birail IPN 80 x 42 en acier galvanisé pour la manutention des animaux depuis le hall de saignée rituelle, • 6 postes de levée pneumatiques, • 10 postes d'affalage pneumatiques dans le hall d'habillage correspondant aux postes actuels) • Chariots de saignée birail avec chaîne pour garrotter la patte arrière de l'animal • Deux compresseurs à air comprimé avec tous leurs accessoires et canalisation de distribution de l'air <p>Eaux usées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Station de pré-traitement des eaux usées <p>Logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 camions isothermes de 6 tonnes • Un camion benne pour le transport des déchets solides et • Un véhicule léger pour la logistique <p>Chambres froides:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chambres froides de réfrigération, capacité journalière: 100 petits ruminants et 40 bovins; • Chambres froides de conservation, capacité journalière: 500 petits

	ruminants et 80 bovins; Formation et recyclage de 15 inspecteurs (1 assistant technique 1 mois)
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Des dossiers d'appel d'offres internationales seront mis en place par un bureau d'étude spécialisé Le contrôle de l'exécution des travaux, sous l'autorité de la DESV, sera assuré par un cabinet privé et la Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme L'abattoir aura un statut d'un EPIC d'où une gestion administrative et financière autonome Le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques à travers la DESV devra fournir les inspecteurs qualifiés et sera membre du conseil d'administration de l'abattoir
Entités d'exécution	Une entreprise privée sera chargée de l'exécution sous la responsabilité de la Direction de l'élevage et des services vétérinaires (Ministère de l'Agriculture de l'Élevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques)
Assistance technique.	<ul style="list-style-type: none"> Audit à la réalisation (1 mois) Formation des inspecteurs (1 mois) Formation gestion EPIC (3*1 mois)
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> 72 000 tonnages de carcasses par an
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emploi Santé des consommateurs sécurisée Limiter les abattages clandestins (santé) Environnement: traitement des déchets liquides
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place d'un nouvel abattoir aux normes et standards régionaux permettra de renforcer la capacité des services vétérinaires CERB (approvisionnement en animaux non exportés)
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> Non implication du Secteur Privé / risque de manque de rentabilité Approvisionnement Maladies contagieuses Réduction des marchés d'exportation (prix internationaux)
Base documentaire	<ul style="list-style-type: none"> Programme de création d'un nouvel abattoir urbain à Djibouti

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (FDJ et milliers \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total (FDJ 10 ³)	Total (milliers de \$EU)
Terrain						150 000 ²⁴	847.46
Infrastructure/Aménagement	411 600					411 600	2 325.42
Matériel et Equipement	360 700					360 700	2 037.85
Logistique	94 000					94 000	531.07
Amélioration des capacités/		19 850				19 850	112.15

²⁴ 2 500 FDJ par m²

Formation							
Assistance technique		10 600				10 600	59.89
Gestion et suivi évaluation	pm	pm					
Total	866 300	30 450				1 046750	5 914

Schéma de financement

Source de financement	FDj (milliers)	%	Milliers de \$EU
Gouvernement (terrain)	150 000	14	850
Donateurs	896 750	86	5 050
Secteur privé/Société civile			
Total	1 046 750	100	5 914

SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 18**Sous Programme: « Filière Viandes et dérivés »****Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »****PDDAA Pilier 2: « Accès aux marchés »**

TITRE	18.ETUDES POUR LA DÉFINITION D'UNE FILIÈRE VIANDES ET DÉRIVÉS
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Direction de l'Elevage et des Services Vétérinaires Dr Moussa Ibrahim Cheick
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Djibouti
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>1. Situation macroéconomique Sur le plan économique, la République de Djibouti est, de par la structure de son PIB, une économie atypique, du fait que celle-ci est tirée essentiellement par le secteur des services qui représente plus de 80% du PIB.</p> <p>Djibouti est également une économie vulnérable, du fait des contraintes géophysiques dû à son territoire (aridité du sol, faiblesses des précipitations annuelles). Le pays dépend, en très grande partie de l'extérieur pour couvrir ses besoins alimentaires.</p> <p>Toutefois sur le plan de la pauvreté sur la base des données disponibles, qu'entre 2004 et 2007, le pays a enregistré une hausse dramatique de la pauvreté avec l'incidence passant respectivement, de 45,1% à 74,0% pour les pauvres relatifs, et de 9,6% à 42,1% pour les pauvres extrêmes. Les résultats de l'enquête montrent également que la pauvreté est généralisée et qu'elle touche toutes les zones géographiques et toutes les catégories sociales.</p> <p>Si globalement le secteur primaire ne contribue que pour 4,2% au PIB, le sous secteur de l'élevage concerne directement 16% de la population (et 30% en tenant compte des effets indirects). L'élevage est une source de revenus et un moyen essentiel de capitalisation dans le monde rural.</p> <p>2. Importations alimentaires Hormis les produits de l'élevage et de la pêche la production agricole ne couvre que 10% de la consommation alimentaire nationale et 90% des besoins alimentaires de produits de base déterminant le bilan nutritionnel sont importés.</p>
Contraintes et Problèmes	
Période de mise en œuvre	
Date de démarrage	

<p>Justification</p>	<p>La filière des viandes et dérivés constitue une branche d'activités très diversifiée dont l'importance reste assez mal connue à Djibouti. Comme ailleurs, elle couvre un ensemble de maillons allant de la production à la consommation.</p> <p>Depuis peu, un intérêt a commencé à se manifester pour la filière des viandes et dérivés du fait des enjeux socio-économiques qu'elle représente à l'échelle nationale d'une part et de l'évolution du secteur des viandes à l'échelle internationale d'autre part. C'est ainsi que dans le cadre du PNSA, cette filière qui va de l'abattoir à la commercialisation, en passant par la découpe, transformation, transport, etc...constitue une des sources de croissance identifiées par les pouvoirs publics.</p> <p>A Djibouti la filière viandes et dérivés est source d'échanges nationaux et régionaux importants. Djibouti constitue le centre régional d'exportation des bétails sur pieds. Il s'agira donc d'appuyer la promotion de la transformation des bétails en viandes et dérivés, destinée non seulement au marché national mais surtout aux différents marchés internationaux, notamment celui des pays du golfe où se dirigent actuellement les bétails exportés à partir de Djibouti. Une telle initiative permettra de créer une plus grande valeur ajoutée en contrôlant non seulement la distribution (ce qui est fait actuellement) mais également la transformation, étape qui requiert une main d'œuvre peu qualifiée importante dans la filière.</p> <p>Enfin, le marché de Djibouti est un marché en évolution, ce qui laisse supposer des changements futurs pour l'ensemble de la filière, avec notamment l'apparition de nouvelles structures de distribution et le danger des importations de viande congelée sur la filière locale.</p>
<p>Objectif</p>	<p>La présente mission aura donc pour objectifs de définir les conditions pour:</p> <p>Objectif 1: Au niveau de l'abattoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise à en place des ateliers de désossage de découpe, après carcasses (niveau prévu pour le projet abattoir) ▪ La mise en place d'un dispositif de formation professionnelle (abattage, production, collecte, conservation sur pied pour éviter la rupture de stock, réduction de pertes post production, etc.), ▪ Processus de transformation, conditionnement, stockage, transport, manipulation de la viande, etc.), <p>Objectif 2: Marchés régionaux et internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les types de viandes et produits demandées, ▪ Analyser les potentialités des marchés extérieures, leur source d'approvisionnement, l'évolution des cours mondiaux, etc.
<p>Stratégie / options de développement</p>	
<p>Perspectives de marché</p>	
<p>Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)</p>	
<p>Composantes, activités, actions (type, quantité)</p>	

Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<p>Expertise requise</p> <p>1 Expert International: Chef de mission</p> <p>Il doit être un agro économiste qualifié</p> <p>Il doit posséder au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la filière viandes et dérivés. Il doit avoir une excellente capacité rédactionnelle dans la langue française et anglaise.</p> <p>1 Expert en « Process des viandes et dérivés »</p> <p>1 Expert en marketing international ayant une expérience au moins de 5 ans dans le domaine de la filière viande et dérivés</p>
Entités d'exécution	
Assistance technique.	
Produits attendus	
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	
Hypothèses et risques	
Base documentaire	

Coût total des études

I. Analyse de la situation actuelle et propositions techniques

3 Experts, 3 semaines,	
per diem, honoraires:	44 000\$EU,
Voyages:	9 000\$EU
TOTAL	53 000\$EU

II. 1^{ère} Etude: Etude de marché

Expert en Marketing 1.5 mois (documentation, rédaction)	
honoraires:	22 500 \$EU
Chef de mission Economiste: 15 jours	
honoraires:	7 500

Soit un total de 30 000 \$EU

III. 2^{ème} Etude: Faisabilité

Expert en Process (documentation, rédaction) 1 mois	
honoraires:	15 000\$EU
Chef de mission Economiste: 1 mois	
honoraires:	15 000 \$EU
soit un total de	30 000 \$EU

IV. Présentation du Rapport,

3 Experts 1 semaine:	
honoraires et per diem:	15 000 \$EU,
voyage:	9000\$EU
TOTALE de	24 000\$EU.

Divers et imprévus: 10%: 13 000 \$EU

Soit un coût total: **150 000 \$EU**

SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 19**Sous Programme: « Filière Viandes et dérivés »****Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »****PDDAA Pilier 2: « Accès aux marchés »**

TITRE	19.ETUDE FAISABILITÉ D'UNE FILIÈRE « TANNERIE »
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Direction de l'Elevage et des Services Vétérinaires Dr Moussa Ibrahim Cheick
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Djibouti
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>1. Situation macroéconomique Sur le plan économique, la République de Djibouti est, de par la structure de son PIB, une économie atypique, du fait que celle-ci est tirée essentiellement par le secteur des services qui représente plus de 80% du PIB.</p> <p>Djibouti est également une économie vulnérable, du fait des contraintes géophysiques dû à son territoire Le pays dépend, en très grande partie de l'extérieur pour couvrir ses besoins alimentaires.</p> <p>Il est à noter également, sur la base des données disponibles, qu'entre 2004 et 2007, le pays a enregistré une hausse dramatique de la pauvreté avec l'incidence passant respectivement, de 45,1% à 74,0% pour les pauvres relatifs, et de 9,6% à 42,1% pour les pauvres extrêmes. Les résultats des enquêtes montrent également que la pauvreté est généralisée et qu'elle touche toutes les zones géographiques et toutes les catégories sociales. Cette situation est d'autant plus dramatique que le pays dépend des importations en matière alimentaire et donc souffre de la volatilité des cours internationaux.</p> <p>2. Importations alimentaires Hormis les produits de l'élevage et de la pêche la production agricole ne couvre que 10% de la consommation alimentaire nationale et 90% des besoins alimentaires de produits de déterminant le bilan nutritionnel sont importés. Les importations alimentaires représentent 45% des importations et à titre indicatif citons le tonnage des importations sur les produits de base (les chiffres ci-dessous sont des moyennes annuelles) portant sur la période 2000/2005.</p>
Contraintes et Problèmes	
Période de mise en œuvre	1 mois
Date de démarrage	

<p>Justification</p>	<p>Le défi auquel doit faire face Djibouti est celui de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté de façon significative en créant des emplois, entre autre par le biais de la filière du cuir.</p> <p>Djibouti accueille le plus grand centre régional d'exportation des bétails et bénéficie donc d'une plus grande disponibilité de cuirs et peaux bruts qui peuvent être transformés localement.</p> <p>De façon générale, la chaîne d'approvisionnement du cuir est décomposée en 5 étapes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les matières premières (l'élevage). 2. La récupération des cuirs et peaux des animaux abattus dans les abattoirs. 3. La conversion des cuirs et peaux et cuir préparé dans les tanneries, opération qui exige normalement un important investissement en matériel. 4. La fabrication des produits en cuir, réalisée souvent dans de petits ateliers à fort coefficient de main-d'œuvre mais qui a moins besoin de gros investissements en matériel ou de grandes fabriques exigeantes en investissements. 5. La commercialisation, au niveau national et par l'exportation, de produits intermédiaires et finals à différents stades de la chaîne d'approvisionnement. C'est la clé du succès dans l'industrie moderne des produits en cuir. <p>Il s'agira donc de transformer le cuir brut venant des pays de la région et exporté régulièrement vers les marchés internationaux. La création d'une valeur ajoutée permettra de contribuer à la croissance du pays, à créer des emplois et donc à contribuer significativement à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le pays mais surtout accroîtrait l'essor du secteur primaire.</p>
<p>Objectif</p>	<p>L'objectif que vise cette étude est donc d'apporter un appui technique au PNSA.</p> <p>De manière spécifique, il s'agira de:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les différentes étapes de la filière tannerie, 2. Décrire les différentes phases de chaque de la production de la filière 3. Décrire les équipements nécessaires (types, coûts), les types de produits chimiques et les profils de qualification des travailleurs d'une unité de tannerie, 4. la viabilité économique et financière d'une unité de tannerie à travers une analyse fine des coûts de production, 5. Analyser les conditions dans lesquelles opèrent les divers acteurs et les facteurs qui influencent leurs décisions sur le marché national et international dans la production, la transformation du cuir, la distribution, 6. Analyser les facteurs qui influencent le rapport qualité/prix
<p>Stratégie / options de développement</p>	
<p>Perspectives de marché</p>	
<p>Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)</p>	

Composantes, activités, actions (type, quantité)	
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<p>Expertise requise :</p> <p>1 Expert International spécialiste de la filière tannerie (procès cuirs et peaux) 1 Economiste agricole</p> <p>Ils doivent posséder au moins 10 ans d'expérience dans leur secteur. Ils doivent avoir une excellente capacité rédactionnelle dans la langue française</p>
Entités d'exécution	
Assistance technique.	
Produits attendus	<p>L'étude de faisabilité va décrire dans un premier temps, le contexte des marchés internationaux et régionaux de la tannerie, les différents acteurs qui interviennent, leur poids respectifs (en terme de chiffre d'affaire), leur circuit de distribution, leur principaux marchés ainsi que les diverses étapes de la filière. Dans cette perspective, un accent particulier sera mis sur les opérations suivantes: préparation de la peau des animaux, la transformation... Dans un deuxième temps, il s'agira de présenter les 6 objectifs spécifiques cités ci-dessus.</p>
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	
Hypothèses et risques	
Base documentaire	

Coût

<p>1 Expert en Procès des cuirs et peaux (1 mois) 1 Economiste agricole (1 mois) Nombre de jours sur le terrain: 15 jours</p>	<p><i>Coûts unitaires:</i> Honoraires: 500\$EU/J, Per diem 200\$EU/J (Séjour à Djibouti) Voyage: 3000\$EU Divers et imprévus 10%</p>
<p>Coût total de l'étude arrondi à: 45 000 \$EU</p>	

SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 20**Sous Programme: « Filière Exportations des Produits Halieutiques »****Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »****PDDAA Pilier 2: « Accès aux marchés »**

TITRE	20.ETUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET PÊCHE SEMI INDUSTRIELLE
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Loyada (Région d'arta) La présence en grand nombre des pêcheurs de la région sur ce site est un indicateur du premier rôle joué par ledit site. Les zones de pêche situées au large de ce site sont réputées riches en espèces diverses et frontalières d'une part entre la République de Djibouti et la Somalie.
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	L'intérêt pour l'exploitation des ressources halieutiques est relativement récent en République de Djibouti. Ce n'est guère qu'après l'indépendance en 1980 que le Gouvernement a pris conscience de l'importance de ce secteur pour le développement économique et social du pays en tant que source d'entrée de devises, de recettes budgétaires et de créations d'emplois. Durant ces dernières années on a constaté que les efforts du Gouvernement ont permis d'ouvrir le secteur de la pêche à de nouveaux travailleurs et d'améliorer les conditions de vie des populations des pêcheurs. Malgré l'augmentation de la production observée durant cette dernière décennie nous pouvons constater que le secteur de la pêche contribue avec une part modeste au PIB (3%). Un PIB dominé par les activités tertiaires suivies des activités secondaires. C'est pourquoi une nouvelle orientation du secteur de la pêche s'impose si on veut que le secteur de la pêche soit une source de croissance et un instrument de lutte contre la pauvreté.
Contraintes et Problèmes	
Période de mise en œuvre	3 mois
Date de démarrage	
Justification	Il y a lieu de noter que tous les Documents des Politiques Globales du Gouvernement comme la Loi d'Orientation Economique et Sociale, le Document Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et l'Initiative Nationale pour le Développement Social identifient le secteur de la pêche comme une source de croissance et un instrument de lutte contre la pauvreté. L'exploitation de la pêche semi industrielle sera le vecteur de cette nouvelle orientation. il faut signaler qu'il existe déjà à Djibouti une activité de pêche

	<p>semi industrielle avec quelques unités sous pavillon djiboutien et dont les activités concernent la pêche des crustacés (crevettes, langoustes, gambas) qui sont congelés, triés et emballés à bord des chalutiers puis transbordés à bord des navires collecteurs italiens et expédiés en Europe.²⁵</p> <p>Ainsi ce type de pêche pourrait se développer et certains opérateurs envisagent de traiter la production à terre dans des unités de transformation implantées à Djibouti.</p>
Objectif	L'objectif global du présent Projet est de favoriser la valorisation sur le sol national les apports des unités sous pavillon djiboutien ainsi que les prises des flottes de la sous région exploitant l'espace maritime de la sous région.
Stratégie / options de développement	
Perspectives de marché	La quasi-totalité de la production émanant de cette pêche semi industrielle sera destinée à l'exportation sous forme de produits congelés, frais et de conserves. Les unités d'exportation de ces produits créent davantage d'emplois et de valeur ajoutée.
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement d'infrastructures portuaires et des superstructures portuaires adéquates permettant d'accueillir les captures de la flottille de pêche de la sous région et d'offrir les services connexes y afférentes • L'installation de deux unités destinées à l'exportation avec tous les équipements nécessaires et ventilées en une unité de traitement et de congélation ainsi qu'une d'une unité de conserverie.
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<p>Tâches des consultants et durée de la mission</p> <p>Cette étude sera effectuée par quatre consultants et le Chef de mission de cette étude sera le spécialiste en pêche.</p> <p>➤ Un spécialiste en pêche pour une durée de 3 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est chargé pour entreprendre une étude détaillée sur les capacités actuelles et optimales des unités sous pavillon djiboutien de pêche semi industrielle • Il est chargé d'effectuer des visites dans les pays de la sous région pour entreprendre une évaluation des capacités des captures actuelles et optimales de la flottille industrielle débarquant à Berbera (Somalie) et Muklah (Yémen) • Sur la base des renseignements ci-dessus il propose: <ul style="list-style-type: none"> ▪ les dimensionnement des infrastructures de débarquement (amarrage et accostage) d'approvisionnement, de stockage et de réparation nécessaires au débarquement de la flottille de pêche semi industrielle de la sous région ▪ les capacités d'une unité de transformation et d'une unité de conserverie dont les produits sont destinés à

²⁵ Source: Schéma directeur de la Pêche.BAD. 2005

	<p style="text-align: center;">l'exportation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il participera à l'élaboration du document de l'étude finale <p>➤ Un spécialiste en Génie civil qualifié dans les infrastructures de pêche pour une durée de 2 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il assistera le spécialiste pêche à l'évaluation des infrastructures et superstructures portuaires • Il donnera des conseils sur l'aménagement et l'installation des différentes unités • Il participera à l'élaboration du rapport de l'étude finale <p>➤ un Spécialiste économiste agricole pour une durée de 2 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il évaluera la viabilité financière globale de cette composante à travers un « business plan bien détaillé • Il proposera des mesures pour que les infrastructures portuaires du site de Loyada soient compétitives au niveau des coûts et des services avec les autres ports de la sous région • Il participera à l'élaboration du rapport de l'étude finale <p>➤ Un Spécialiste en marketing pour une durée d'un mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il analysera la compétitivité des produits de la pêche semi industrielle et l'étude d'opportunité et de faisabilité d'exportation sur les marchés cibles de ces produits. • Il mettra en place un plan marketing export et un plan de communication approprié aux marchés cibles (supports, outils de promotion, marketing opérationnel) • Il participera à l'élaboration du rapport de l'étude finale
Entités d'exécution	
Assistance technique.	
Produits attendus	
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	
Hypothèses et risques	
Base documentaire	

Coût de l'Etude

Cette Etude coûterait 239 370 \$EU pour l'expertise auquel il faudrait rajouter une somme de 3400 \$EU relative à la location d'un véhicule ainsi que les frais de fonctionnement du véhicule. Soit au **total 242 770 \$EU**

Dépenses	Coût unitaire	# d'unités	Coûts (en milliers \$EU)
Honoraires	500 \$EU / jour / homme		
-Un Expert en Pêche		3 mois	45
-Un Expert économiste agricole		2 mois	30
- Un expert en Génie civil		2 mois	30
- Un Expert en marketing		1 mois	15
Per diem pou les 4 experts	250 \$EU / jour/ homme		60.48
Voyage:Expert en Pêche (3); Expert génie civil (3); Expert économiste (2); Expert marketing (2)	3,000 \$EU / A/R/homme		30
Déplacement - 4AR / 4 experts	1800 / homme /\$EU		28.89
Véhicule (Location)			3.4
Total			242.77

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 21

Sous Programme: « Filière Exportations des Produits Halieutiques »

Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »

PDDAA Pilier 2: « Accès aux marchés »

TITRE	21.ETUDE DE FAISABILITÉ D'UN PROJET AQUACULTURE D'EXPORTATION
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture de l'Élevage de la Pêche et des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Les sites potentiels du Projet sont les sites sélectionnés dans le cadre du Projet de la FAO et situés au nord d'Obock, dans les arrières des zones de mangroves: Godorya et Khor Angar; Région d'Obock pour la crevetticulture et Loyada (Région d'Arta) pour l'algoculture et l'élevage des holothuries
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<p>A ce jour, il n'y a aucune exploitation aquacole sur le territoire djiboutien, malgré les conditions de milieu propices à l'élevage de certaines espèces.</p> <p>Toutefois plusieurs travaux ont démontré la possibilité de développer en République de Djibouti une aquaculture industrielle aux débouchés assurés à savoir la crevetticulture, l'algoculture de l'espèce <i>Eucheuma spinosum et enfin</i> les holothuries (ou concombres de mer). Par ailleurs il ya lieu de noter que depuis plusieurs années des investisseurs ont pris contact avec les autorités Djiboutiennes pour investir dans des projets industriels aquacoles.</p> <p>Le développement de la crevetticulture est techniquement réalisable sur le territoire djiboutien et dans l'état actuel des connaissances sur l'élevage de la crevette, il existe dans les eaux Djiboutiennes deux espèces qui pourraient être retenues pour l'élevage: <i>P.monodon</i> (black tiger ou crevette géante tigrée) et <i>P.indicus</i>. (Crevette royale blanche)</p> <p>En ce qui concerne les algues rouges de 1975 à 1982 de nombreux travaux ont été conduits par l'ISTPM (Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes) sur la possibilité d'une culture industrielle de l'algue rouge <i>Eucheuma spinosum</i> à Djibouti. Les résultats obtenus lors des diverses expérimentations conduites ont permis de considérer que la faisabilité de la culture d'Eucheuma dans les eaux Djiboutiennes était confirmée.</p> <p>S'agissant les holothuries on constate que les expériences de valorisation dans de nombreux pays confirment la pérennité d'une commercialisation d'holothuries à l'export. Il semble possible de développer à Djibouti un projet aquacole de cette filière alimentant les marchés internationaux essentiellement le Sud-est Asiatique.</p> <p>C'est dans cette optique que le Gouvernement de Djibouti a demandé l'appui de la FAO pour le financement d'un Projet intitulé Appui au Développement</p>

	<p>de l'Aquaculture marine. Ce projet dans les travaux sont en cours jusqu'à décembre 2012 aura pour résultats: (i) la réalisation d'un inventaire des sites favorables à la mise en place d'une aquaculture industrielle des crevettes et des possibilités de développement de la culture des algues rouges et des holothuries; (ii) la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire adapté à l'aquaculture industrielle.</p> <p>Malheureusement force est de constater que toutes les études antérieures n'ont pas abouti sur une étude de faisabilité d'un Projet industriel.</p>
Contraintes et Problèmes	
Période de mise en œuvre	3 mois
Date de démarrage	
Justification	Seule l'implantation d'un Projet industriel est à même de permettre le développement futur de petites entreprises semi artisanales n'ayant pas les moyens financiers de créer des structures de production de post larves et surtout des usines de conditionnement.
Objectif	L'objectif global du présent Projet est l'implantation d'un Projet industriel intégrant les trois composantes et censé développer un pôle d'emplois important et générer des possibilités nouvelles d'exportation.
Stratégie / options de développement	
Perspectives de marché	
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<p>L'on note que dans le cadre d'un développement d'une aquaculture industrielle, le premier bénéficiaire sera sans doute l'Etat avec la mise en place d'un pôle économique dans les régions ayant une façade maritime et qui sont confrontées actuellement à une insuffisance en infrastructures et un chômage élevé.</p> <p>En effet la crevetticulture est une activité qui nécessite une main d'œuvre importante et surtout l'emploi d'ouvriers pas spécialisés et surtout des femmes affectées au tri et à l'emballage des crevettes dans les usines.</p> <p>De la même manière à moyen terme l'implantation d'une usine de traitement des algues devrait permettre le développement de toute une production artisanale dans les régions concernées pour la production, le ramassage de l'algue brute, le séchage, la collecte des produits séchés et leur groupage pour l'export.</p>
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>Cette composante Aquaculture industrielle d'exportation est composée de trois volets:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filière pour l'élevage: <i>P.monodon</i> (black tiger ou crevette géante tigrée) et <i>P.indicus</i>. (crevette royale blanche) des crevettes • Filière pour l'élevage de l'algue rouge (<i>Euchema Spinosum</i>) • Filière pour l'élevage des holothuries
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage)	<p>Tâches des consultants et Durée de la mission</p> <p>Cette étude sera effectuée par sept consultants internationaux et un consultant national. S'agissant des consultants internationaux ils sont</p>

institutionnel)

répartis comme suit:

- Six consultants vont participer pour l'analyse technique et économique des filières crevettes, algue rouge et holothuries soit deux consultants pour chaque filière.
- Un consultant chargé du marketing de trois filières

1.A Consultants pour les trois Filières

- **Un expert en crevetticulture tropicale pour une durée de 3 mois**
 - Démontrer la réelle faisabilité technique de ce type d'élevage à Djibouti
 - Identifier l'espèce finale à élever sur des critères zootechniques, et des commercialisations et des marchés,
 - Concevoir un projet intégré, incluant éclosion, ferme et conditionnement des crevettes
 - Proposer un procédé d'élevage pour permettre une production industrielle
 - Valider les aspects environnementaux relatifs à la réalisation de ce type d'élevage des crevettes
 - Participer à l'élaboration du Document final
- **Un expert agro économiste mais spécialisé dans la filière crevette pour une durée de 1 mois**
 - Chargé d'évaluer la factibilité du choix de cette filière d'élevage des crevettes et des procédés de production privilégiés pour cette filière
 - Définir dans le détail les coûts relatifs à la réalisation des différentes nécessaires à cet élevage.
 - Appuyer l'expert en crevettes sur l'identification de l'espèce finale à élever sur des critères de commercialisation et des marchés
 - Participer à l'élaboration du Document final
- **Un spécialiste en algues rouges pour une durée de 3 mois**
 - Déterminer la méthode de multiplication par bouturage de la culture d'Euclima sur la base des paramètres d'ordre climatique, physico-chimique, biologique, et sociologiques qui conditionnent ce choix.
 - Etablir un cahier des charges avant la construction et le fonctionnement d'une unité
 - Valider les aspects environnementaux relatifs à la réalisation de ce type d'élevage de l'algue rouge
 - Participer à l'élaboration du Document final
- **Un expert agro économiste mais spécialisé dans la filière algue rouge pour une durée de 1 mois**
 - Chargé d'évaluer la factibilité du choix de cette filière d'élevage de l'algue rouge et des procédés de production, de séchage et de pressage privilégiés
 - Définir dans le détail les coûts relatifs à la réalisation des différentes infrastructures nécessaires à cet élevage.
 - Participer à l'élaboration du Document final

	<p>➤ Un spécialiste en holothuries pour une durée de 3 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les techniques mixtes éclosion/grossissement d'une ferme d'élevage des holothuries • Déterminer les techniques de reconnaissance et de repérage des sites pour le grossissement. • Déterminer les procédés des de séchage et de conditionnement appropriés pour augmenter la valeur ajoutée du produit destiné à l'export • Etablir un cahier des charges avant la construction et le fonctionnement d'une unité d'éclosion. • Evaluer l'investissement nécessaire à l'éclosion • Valider les aspects environnementaux relatifs à la réalisation de ce type d'élevage des holothuries • Participer à l'élaboration du Document final <p>➤ Un expert agro économiste mais spécialisé dans la filière holothuries pour une durée de 1 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargé d'évaluer la factibilité du choix de cette filière d'élevage d'holothuries et des procédés de production et de traitement privilégiés pour cette filière • Evaluer l'investissement nécessaire à l'éclosion • Participer à l'élaboration du Document final <p><u>1.B. Consultant Marketing pour les trois Filières</u></p> <p>➤ Un Spécialiste en marketing pour une durée d'un mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargé d'analyser la compétitivité des produits d'élevage de la crevette, de l'algue rouge et des holothuries et l'étude d'opportunité et de faisabilité d'exportation sur les marchés cibles de ces produits. • Chargé d'établir un plan marketing export et un plan de communication approprié aux marchés cible (supports, outils de promotion, marketing opérationnel) • Participer à l'élaboration du Document final.
Entités d'exécution	
Assistance technique.	
Produits attendus	
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	
Hypothèses et risques	

Base documentaire

Coût

Cette Etude coûterait **413 224 \$EU** auquel il faudrait rajouter une somme de 19 776 \$EU relative à la location d'un véhicule ainsi que les frais de fonctionnement du véhicule et de rémunération du chauffeur. Soit au total **433 200 \$EU**

Dépenses	Coût unitaire	# d'unités	Coûts (en milliers de \$EU)
Honoraires - 3 Experts (en Algue rouge, en crevettes et en concombre de mer)	500 \$EU / jour / homme	6 mois	90
Per diem	252 \$EU / jour/ homme		18,144
Voyage	3,000 \$EU / A/R/homme		27
Déplacement - 4AR	1800 / homme /\$EU		216
Un consultant national	3000 \$EU/ mois (déplacement compris)	4	120
Total			168,744

Dépenses	Coût unitaire	# d'unités	Coûts (en milliers de \$EU)
Honoraires - 3 Experts en économie agricole (spécialisé filière crevette, filière algue rouge et filière holothuries)	500 \$EU / jour		
Per diem	252 \$EU / jour		
Voyage	3,000 \$EU / A/R		
Déplacement - 4AR	1800 \$EU		
Un consultant national	3000 \$EU (déplacement		

	compris)		
Total			183,36

Dépenses	Coût unitaire	# d'unités	Coûts (en milliers de \$EU)
Honoraires - 1 Spécialiste en marketing	500 \$EU / jour	2 mois	30
Per diem	252 \$EU / jour		15,12
Voyage	3000 \$EU / A/R		6
Déplacement - 4AR	1800 \$EU		7,2
Un consultant national	3000 \$EU (Déplacement compris)	1 mois	3
Total			61,32

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 22

Filière Phoénicole et Aromatique

Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »

PDDAA Pilier 4: « Recherche agricole; diffusion et adoption de technologies »

TITRE	22.PRODUCTION À GRANDE ÉCHELLE DES VITROPLANTS DE PALMIER DATTIER: UNE VOCATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Point focal / Contact	Dr. Abdourahman Daher (Directeur. P.I de l'Institut des Sciences de la vie)
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Djibouti-ville
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un laboratoire de culture in vitro et une production pilote de palmier dattier • Activité du laboratoire: Recherche et développement
Problèmes et contraintes à surmonter	Capacité actuelle non compatible avec une production de masse Absence des variétés à haute valeur ajoutée Transfert technologique embryonnaire
Période de mise en œuvre	De 2012 à 2018
Date de démarrage	2013
Justification	Valorisation des activités et des résultats de la Recherche Réponse à une demande commerciale (nationale et régionale)
Objectif	Production d'un million de vitro-plants dattiers
Stratégie / options de développement	Passage d'une démarche recherche développement à une dimension de production industrielle
Perspectives de marché	<p>Forte demande nationale et internationale (avantage comparatif du fait de la notoriété) pour les dattiers</p> <p>Cette production de vitro-plant permettrait de couvrir les besoins locaux et internationaux: Local: 20%; Export: 80% (Pays limitrophes) Besoins en palmier dattier: national: 200 000 et régional: plus de 5 millions) Pays exportations: Afrique de l'Est, Sahel, Maghreb, Moyen-Orient</p> <p>Créneaux possibles pour d'autres plantes (aromatiques)</p>
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	Les agriculteurs nationaux et les nomades en vue de leur sédentarisation Secteur privé pour les plantations industrielles
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>A. Renforcement des capacités de l'unité de production</p> <p>1. Ressources humaines:</p> <p>Recrutement: 5 techniciennes repiqueuses; 2 techniciens agricoles en acclimatation; 2 techniciens en maintenance (électroniques, électricité, plomberie)</p>

	<p>Formation en acclimatation, en phyto protection, en technologie de la dattes: (stages de courte durée en France, Arabie saoudite et en Maroc, 5 personnes)</p> <p>2. Ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits chimiques - Equipement en matériels d'acclimatation - Achat d'Unité de production d'eau osmosée et distillée - Aménagement des chambres de culture et de la pépinière <p>B. Extension de la banque variétale</p> <p>Création de trois périmètres de 2 ha chacun dans trois sites différentes et y transplanter les plants dattiers sélectionnées pour leurs caractères agro-économiques.</p> <p>C. Centre de formation phoenicicole d'excellence régionale</p> <p>Construction d'un bâtiment hébergeant le laboratoire de la technologie de la date, des chambres de stockage du pollen, d'une bibliothèque de référence en dattier, d'une salle audiovisuel pour les formations et les séminaires.</p> <p>D. Etude de marché pour d'autres créneaux (2 mois)</p>
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<p>Maître d'œuvre: Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche</p> <p>Construction: prestataires (appels offre national et international)</p> <p>Suivi: CERD –Institut des Sciences de la Vie</p> <p>Gestion: Société d'économie mixte</p> <p>Commercialisation: vente directe sur commandes</p>
Entités d'exécution	<p>Laboratoire de biotechnologie végétale du CERD</p> <p>Supervision / Suivi: MAPE-RH</p>
Assistance technique.	<p>Expertise Internationale: 3 missions de 2 semaines /an pour la durée du projet</p>
Produits attendus	<p>Un million de dattiers certifiés et de haute valeur marchande</p>
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<p>Augmentation des revenus des agriculteurs</p> <p>Amélioration des conditions de vie des populations</p> <p>Lutte contre la désertification</p> <p>Source important de devises</p>
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<p>Mobilisation des ressources en eaux</p> <p>Développement de fermes agro-pastorales</p> <p>Production d'aliments de bétail</p>
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> • Non respect du protocole technologique • Maladies (bayoud; charançon, etc) • Disponibilité en eau
Bases documentaires	<p>Référentiel technique du CERD</p>

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (Milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total	%
Mise à disposition et aménagement parcelle	100	50				150	7
Infrastructure/Aménagement des chambres culture	200	200		50		450	22
Matériel et Equipement	150		100			250	12
Amélioration des capacités humaines (Recrutement-Formation)	250		100		150	500	25
Centre formation Pheonicicole		200	100	100		400	20
Assistance technique	40		30		30	100	5
Etude de marché				20		20	1
Gestion et suivi évaluation	50		50		50	150	7
Total en \$EU	790	450	380	170	230	2 020	100

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10	200
Donateurs et ONGs	70	1 410
Secteur privé/Société civile	20	410
Total	100	2 020

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 23

Axe prioritaire 3: « Créer de nouvelles sources de croissance »

PDDAA Pilier 4: « Recherche agricole; diffusion et adoption de technologies »

TITRE	23.APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ANALYSES DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSES ALIMENTAIRES (LANAA)
Secteur / Ministère de tutelle	Agroalimentaire/Analyses alimentaires/Sécurité sanitaire des aliments Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche chargée des Ressources Halieutiques
Point focal / Contact	Directeur du Laboratoire: IBRAHIM HOUMED MOHAMED
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Djibouti/Port de Pêche
Contexte	<p>Le laboratoire National d'Analyses alimentaire est un établissement public doté d'une autonomie administrative et financière.</p> <p>Il est chargé d'effectuer les analyses microbiologiques et physico-chimiques dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les contrôles officiels avec le Service vétérinaire et autre services; • les autocontrôles; • les plans de surveillance (eaux, viandes,.) • les plans de contrôle (transports, production, stockage) <p>Le laboratoire effectue actuellement les analyses microbiologiques et physico-chimiques des aliments et eaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du contrôle officiel en appui au service vétérinaires concernant les analyses sur les denrées alimentaires importées et à distribution du marché national - Le laboratoire propose également des prestations pour le compte du secteur privé dans le domaine des analyses alimentaires ainsi que les formations et expertises dans le domaine de l'HACCP, audit HACCP, Bonnes pratiques d'hygiène - Un appui pour la mise en place des processus de fabrication, date limite de consommation, montage de dossiers - La mise à disposition des outils de diagnostics rapides pour l'exportation (produits de la pêche, exportation des pays COMESA) <p>Le laboratoire effectue actuellement 3500 analyses par an dans le domaine les analyses microbiologiques et physico-chimiques des aliments et eaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du contrôle officiel en appui au service vétérinaires concernant les analyses sur les denrées alimentaires importées et à distribution du marché national - Dans le cadre de prestations pour le compte du secteur privé dans le domaine des analyses alimentaires ainsi que les formations et expertises dans le domaine de l'HACCP, audit HACCP, bonnes pratiques d'hygiène - En appui pour la mise en place des « processus » de fabrication, date limite de consommation, montage de dossiers - Pour la mise à disposition d'outils de diagnostics rapides pour l'exportation (produits de la pêche, exportation des pays COMESA)

	<p>Le LANAA est désigné comme laboratoire officiel pour l'Autorité Compétente (AC) en matière d'analyses des produits de la pêche destinés à l'exportation pour les marchés Européens.</p> <p>Le LANAA est en train actuellement d'entamer sa démarche en vue de son accréditation suivant la norme ISO 17025/2005 programme 59 et 100.1 du COFRAC.</p>
Problèmes et contraintes à surmonter	<p>Le pays ne dispose pas actuellement des moyens nécessaires pour les analyses des contaminants chimiques ainsi que les moyens et matériels pour les analyses rapides en microbiologie des aliments.</p> <p>Les locaux actuels du laboratoire sont exigus et ne répondent pas aux exigences de la norme ISO 7218 (Directives générales pour les examens microbiologiques)</p> <p>Les unités de microbiologie des aliments et eau ne sont pas conçues pour lutter efficacement contre l'aérobio-contamination et ne fournissent pas la sécurité nécessaire pour la manipulation des germes pathogènes.</p>
Période de mise en œuvre	2 ans
Date de démarrage	2012
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La mise à disposition des outils de diagnostics alimentaire va contribuer à améliorer et à protéger la santé de la population; • Ceci va également à contribuer à augmenter et à appuyer la capacité d'exportation du pays; • Le LANAA doit disposer d'un espace suffisant et qui réponde aux normes internationales en matière d'analyses microbiologiques (salle stériles, aerobiocontamination); l'existe une forte demande en matière d'analyses de contaminant des denrées alimentaires (pesticides, OGM, traces d'hydrocarbures); • Le laboratoire doit également diversifier et proposer des prestations dans le domaine des analyses alimentaires; • Afin d'être reconnu et fiabiliser ainsi ces résultats d'analyses, le LANAA doit engager sa démarche qualité en vue de l'obtention de l'accréditation; • Des actions en matière d'information et de sensibilisation doivent être engagé afin de lutter contre les toxi-infections d'origine alimentaire (TIAC)
Objectif	<p><u>1-Généraux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et protéger la santé des consommateurs • Répondre aux exigences sanitaires internationales (OMC, UE) et régionales (COMESA) • Doter le pays des outils de diagnostics rapides et fiables <p><u>2-Spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les prestations du laboratoire; développer les compétences en matière d'analyses alimentaires; - Disposer des moyens et matériels performant en microbiologie et physico-chimie des aliments; - Appuyer les industries agroalimentaires et les filières; - Diffuser les informations sur le laboratoire, la sécurité sanitaire des aliments, les bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains, nettoyages

	et désinfection
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et appui aux industries agroalimentaire dans filières agro industrie: viande, pêche, • Viser des Produits nationaux labélisés • Inculquer une méthode de travail suivant la qualité (BPF) • Partenariat Public / Privé • Coordination et jumelage avec le laboratoire en France • Participation financière directe au projet Le laboratoire va apporter un apport de 20% du montant total du projet
Perspectives de marché	<ul style="list-style-type: none"> • Marché national et opérateurs nationaux, marchés d'exportation: notamment marché Européen (Produits de la pêche) et marchés régionaux
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	Le Gouvernement de la République de Djibouti; les producteurs, restaurateurs, importateurs, exportateurs.
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>I- <u>Renforcement des capacités d'analyses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une unité de microbiologie (300m2) • Réaménagement d'une unité physico-chimie de l'eau et des contaminants des aliments (Pesticides, hydrocarbures), Organismes Génétiquement Modifiés • Matériels et équipement pour la microbiologie (HPLC, Chromatographie ionique, mobiliers laboratoires, chromatographie gaz) • Matériels et équipement pour la physicochimie <p>II- <u>Appui à l'accréditation du Laboratoire suivant la norme ISO 17025</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise: <ul style="list-style-type: none"> ✓ analyses physico-chimiques et microbiologiques (2 expertises en physico-chimie d'une durée de 2 semaines chacune; ✓ 2 expertises en microbiologie d'une durée de 2 semaines; ✓ 1 expertise en accréditation (1 mois) et ✓ 1 expertise en métrologie (2 semaines) • Formation interne: 6 techniciens en microbiologie, 4 techniciens en physico-chimie et 2 techniciens en métrologie et assurance qualité (en microbiologie, métrologie et externes (Institut pasteur pour une durée de 2 semaines en analyses, métrologie et étalonnage des appareils • Mise en place d'un circuit en matière d'essai inter laboratoire • Veille réglementaire et normatives • Actions en matière d'information et de sensibilisation (lutte contre les toxi-infections d'origine alimentaire –TIAC-): séminaire, affichages, 2 ateliers de formation) <p>III- <u>Communication et information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaquette, site Web • Journée scientifique, atelier, séminaire national et régional sur la Sécurité sanitaire des aliments, TIAC (2 ateliers)
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage)	<ul style="list-style-type: none"> • MAPE-RH: Maîtrise d'œuvre et supervision • LNAA: gestion du projet

institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> Engagement financier du Labo (cofinancement) Nécessité d'un garant pour des prêts favorables
Entités d'exécution	Laboratoire National d'Analyses alimentaires
Assistance technique.	Cabinet d'architecture Expertise en matière de formation Expertise en matière d'installation et mise en route des appareils
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> La réalisation de 6000 analyses (4000 analyses par an en microbiologie et 2000 en physico-chimie) 10 techniciens dont 6 en microbiologie et 4 en physico-chimie formés pour répondre aux normes ISO Une législation adaptée au commerce mondial La mise en place d'une capacité d'information et de sensibilisation des consommateurs et des professionnels de la chaîne alimentaire Respect des engagements souscrit par le pays dans le cadre des accords en matière sanitaire de l'OMC et du COMESA Le pays va disposer des outils moderne et fiable pour les analyses en microbiologie et physico-chimie des aliments et va disposer d'un savoir faire en matière d'analyses Laboratoire de référence au niveau national et régional en matière de contaminants chimiques.
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la santé de la population avec impact sur la capacité de travail Réduction des coûts liés aux maladies d'origine alimentaire (hydrique) Réduction et prévention des pollutions marines et écosystèmes protégés
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	CERD Les normes ISO 17025/2005 et programme 59 du COFRAC
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise Coordination entre les différentes parties prenantes Faible acquisition et appropriation du projet par les opérateurs privés Prestations coûteuses ou contraignantes) et donc demande réduite « Crainte » des acteurs de la chaîne de l'alimentation (législation contraignante)

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	1 900					1 900
Matériel et Equipement		1 250				1 250
Amélioration des capacités / Formation		350				350
Assistance Technique	300					300
Gestion et suivi évaluation	100					100
Total	2 300	1 600				3 900

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement (Laboratoire)	40%	1 560
Donateurs et ONGs	60%	2 340
Secteur privé/Société civile		
Total		3 900

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 24

Axe stratégique « Mise en œuvre du Programme National de Sécurité Alimentaire »

TITRE	24.PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
Secteur / Ministère de tutelle	Secteur primaire / agriculture / Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques.
Point focal / Contact	Mr. Ali M. Del Wais; Directeur de l'Administration Générale; alidelwais@yahoo.fr ; 812954
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques.
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles attributions (voir décret n°2011-076/PRE du 17/05/11 et organigramme en annexe) conduisent à définir 3 axes prioritaires: <ul style="list-style-type: none"> ○ assurer une Sécurité Alimentaire durable dans le cadre régional; ○ assister les groupes vulnérables ○ créer de nouvelles sources de croissance • Les directions les plus spécifiquement impliquées dans la Sécurité Alimentaire sont: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Agriculture et Forêts ✓ Élevage et services vétérinaires ✓ Pêche • Articulation avec la dimension hydro-agricole: l'Eau est rattachée au MEE mais sur un plan stratégique national de mise en œuvre du PNSA cette dimension doit être prise en considération globalement et plus spécifiquement par le MAPE-RH dans une acception « mobilisation des ressources en eau en vue d'un développement hydro-agricole » • Nécessité d'une « plate forme » interministérielle
Problèmes et contraintes à surmonter	<p>A- Ressources Humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse numérique du personnel • Trop grande concentration du personnel d'encadrement dans la capitale • Insuffisance en nombre et en qualification des cadres moyens et techniciens dans l'ensemble des les directions et plus spécifiquement celles impliquées directement dans la SA • Absence de certaines compétences pourtant indispensable (ex économistes) • Insuffisance de la politique de formation et d'incitation, de recrutement et de promotion interne (profil de carrière) <p>B- Equipements et matériels divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas ou peu d'équipement disponible - Inadaptés ou obsolètes pour des moyens modernes de travail - Trop grande dépendance des financements extérieurs <p>C. Bâtiments et locaux divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures

	- Vétusté, absence de bureau
Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	2012
Justification	<p>En vue d'assurer la mise en œuvre du PNSA:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une efficacité et un rôle approprié au niveau décisionnel et opérationnel - Développer une capacité au niveau centrale (conception, analyse etc.) - Rapprocher les institutions - Mieux appréhender les résultats notamment en termes de sécurité alimentaire
Objectif	<p>Rendre opérationnel les structures du MAPE-RH pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la mise en œuvre le PNSA - Garantir une information et une communication (monde rural et partenaires) - Cibler les actions et activités directement lié à la Sécurité Alimentaire - Renforcer les moyens pour pérenniser les acquis - Installer une cellule de pilotage forte et indépendante (voir fiche spécifique)
Stratégie / options de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de donner vie à la décentralisation, réforme majeure du Gouvernement - Responsabiliser et impliquer le monde rural - Mettre en place une approche interactive - Cibler les activités ayant un impact sur la Sécurité Alimentaires - Concertation / partenariat
Perspectives de marché	Non applicable
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du MAPE-RH - Le monde rural - Les partenaires
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>Composante 1: Renforcement des capacités humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ formation (intérieur et extérieur) ✓ formation qualifiante ✓ voyage d'étude et stages <p>Composante 2: Renouvellement et/ou acquisition de matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Véhicules: 13 (3 capitale + 10 régions) b) 15 motos (3 par région et 3 services) c) PC complet: 23 (3 pc par région et 2 par service) d) Photocopieurs: 10 (1 par région et 1 par service) e) Rétroprojecteurs: 4 f) Mobilier de bureau <p>Composante 3: Restauration et/ou construction de bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Capitale <ul style="list-style-type: none"> a. DAF: 200 m² (9 bureaux) b. DESV: 240 m² (10 bureaux) c. DP: 200 m² (5 bureaux)

	<p>d. DAG: 180 m² (6 bureaux)</p> <p>b) Sous-direction</p> <p>a. Dikhil 600 m² (8 bureaux) Obock 130 m² (6 bureaux, 2 magasins et commodités)</p> <p>b. Arta, Ali-sabieh et Tadjourah (Structure identique 90m², 6 bureaux, magasin)</p> <p>Composante 4: Cellule de suivi évaluation pm (voir fiche spécifique)</p> <p>Composante 5: Cellule de documentation</p>
Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage institutionnel)	<p>MAEP Maître d'œuvre</p> <p>Exécution par Direction de l'Administration Générale (DAG)</p> <p>Recours à prestataires (bâtiments /équipements)</p> <p>Appels d'offre internationale et nationale</p> <p>Suivi par service et par composante</p>
Entités d'exécution	Direction de l'Administration Générale du MAPE-RH
Assistance technique.	<p>Pour les activités de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des formations - Suivi évaluation
Produits attendus	Personnel formé et structures performantes pour assurer la réalisation du PNSA
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi - Social: implication et responsabilisation du monde rural; et renforcement de sa structuration
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement santé animale (sous programme groupes vulnérables) - Plate forme / MEE - Ministère de la Femme
Hypothèses et risques	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de motivation (plans de carrière) - Maintien d'une trop forte centralisation - Concertation avec d'autres Ministères
Base documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n°2011-076/PRE du 17/05/11 - PNSA Plan d'Action 2009. Annexe 11

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	400	275				675
Matériel et Equipement	1 215					1 215
Amélioration des capacités / Formation	405	405	405	405	405	2 025
Documentation	85	50				135
Gestion et suivi évaluation	90	90	90	90	90	450
Total	2 195	820	495	495	495	4 500

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10	450
Donateurs et ONGs	90	4050
Secteur privé/Société civile		
Total	100	4500

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET Fiche No 25**Axe stratégique « Mise en œuvre du Programme National de Sécurité Alimentaire »**

TITRE	25. PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE PLANIFICATION, SUIVI-EVALUATION DU PROGRAMME NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Secteur / Ministère de tutelle	Secteur primaire/ tous les projets et directions techniques du MAPE-RH
Point focal / Contact	MR WARSAMA OSMAN AHMED chef de Service Finances et Affaires Juridiques, (MAPE-RH); chargé du Suivi-Evaluation. Mail: warsama-osman@hotmail.com Tel / Mobile: (253- 85.32.08)
Localisation du projet (district, zone spécifique)	MAPE-RH - unité de coordination du PNSA
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	Inexistence de dispositif suivi-évaluation, en vue de la collecte du traitement et de l'information des projets dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, et de la pêche. Néanmoins, embryonnaire au niveau des directions techniques du MAPE-RH, quelques bilans annuels des différents rapports d'activités de chaque départements sont disponibles. coordination auprès des départements suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Section des statistiques agricole- Direction de l'Agriculture et des Forêts. - Subdivision des statistiques- service de gestion des ressources halieutiques. - Direction de l'Elevage et des Services Vétérinaires
Problèmes et contraintes à surmonter	Aucune Direction Technique ne dispose pour cette fonction de <ul style="list-style-type: none"> - budget. - ressources humaines - équipements - cadre institutionnel régissant le système suivi-évaluation du MAEP-RH.
Période de mise en œuvre	5 ans
Date de démarrage	2012
Justifications	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités de la CSE permettront dans un premier temps d'effectuer le suivi de la mise en œuvre des programmes et d'estimer le bon déroulement des activités, d'en appréhender grâce aux indicateurs à un stade précoce si l'impact éventuel attendu sera réalisé et d'assurer au moment propice l'optimisation des ressources des programmes. - De garantir de façon optimale la gestion transparente des ressources budgétaires des programmes - De s'assurer de l'appropriation des programmes par l'ensemble des parties prenantes des programmes, - De rassurer les partenaires au développement qui financent les programmes sur la cohérence, l'efficacité et la transparence de la gestion globale des programmes - Et enfin de tirer les leçons apprises en vue de capitaliser sur les

	expériences pour améliorer les programmes et apporter les corrections adéquates.
Stratégies/ options de développements	<p>La mise en œuvre du présent projet sera l'occasion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - De mettre en place promouvoir des liens de partenariat plus étroit entre les bailleurs de fonds et le département ministériel MAEP-RH, et les coordinateurs des différents projets du ministère. - De promouvoir une démarche participative optimale avec les bénéficiaires principaux et finaux sur l'ensemble du processus des programmes; - D'instaurer une culture de gestion axée sur les résultats chez les parties prenantes - De collecter les résultats, les documenter et les diffuser le plus largement possible pour une meilleure communication (sur le flux financier, des bénéficiaires, les résultats, les indicateurs nationaux)
objectifs	<p>Générer des informations sur la mise en œuvre et l'impact du programme portant notamment sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état de réalisations des activités dans le cadre des sous-programmes et composantes (données physiques et financières); - Le suivi participatif - L'impact des projets et du programme (réalisation d'études de base de la zone d'intervention: situation de référence avant le démarrage des projets). - Le suivi du budget: <p>Contribuer à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation des PTBA des projets et l'exécution du budget, en collaboration avec les coordinateurs des projets. - La préparation des rapports sur l'état d'avancement des projets. - La préparation des revues a mi-parcours. (afin de vérifier la pertinence des stratégies et des actions entreprises au cour des deux premières années, et proposer les correctifs nécessaires.
Perspectives de marché	
Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)	<ul style="list-style-type: none"> - MAEP-RH, toutes les directions techniques, et tout autre ministère impliqué. - Partenaires (institutions, opérateurs etc....) - les organisations rurales. - Consultants/conseiller techniques. - Pays donateurs.
Composantes, activités, actions (type, quantité)	<p>Les composantes de ce projet comprennent essentiellement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une expertise internationale. 1mois en année 1 et 2 fois 15 jours en année 2/3. - Mise à disposition d'un assistant au chef de cellule Suivi – Evaluation; 1 expert VNU, durant 2 ans. L'acquisition de matériel didactique et de bureautique. - Equipements, capacités informatiques du SSE. - Moyens logistiques du projet (1 véhicule, pour de chef de la cellule) - La formation du personnel affecté aux projets et les points focaux dans les différentes Direction du MAPE-RH (dont voyages d'étude)
Entités d'exécution	Service Finances et Affaires Juridiques, (MAPE-RH); Chargé du Suivi-Evaluation
Assistance technique.	(voir plus haut – Rubrique Composante)

Produits attendus	Un meilleur suivi et une meilleure exécution de l'ensemble des projets du PNSA et du MAPE-RH en procédant à temps aux corrections qui s'imposent au moment adéquat.
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	Les objectifs assignés en début de projet sont constamment observés dans le cadre de ce projet grâce à la mise en place d'indicateurs de performance et une évaluation constante de résultats. C'est là un gage de réussite des projets exécutés dans le cadre du PNSA et des activités du MAPE-RH. Il s'agit là d'un outil indispensable et incontournable pour garantir que les objectifs initiaux sont atteints pendant et après la mise en œuvre du projet afin d'en assurer la pérennité.
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	PROJETS (PRODERMO, PROMES-GDT).
Hypothèses et risques	Insuffisance des ressources humaines actuelle d'où la nécessité de renforcer les capacités du MAPE-RH dans le domaine du Suivi-Evaluation.

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (Milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
-Expertise (1) VNU assistant chef de la cellule.	24	24				48
-expertise international. (1 mois en année 1 et 2 fois 15 jours en année 2/3.	25	25				50
Personnel local d'appui au projet. (secrétaire, chauffeur, personnel d'entretien etc.)	40	40	40	40	40	200
Enquêtes sur le terrain	70	70	70	70	70	350
Matériel et Equipement	250	30				280
Acquisition d'un fonds documentaire	10					10
Renforcement des capacités / Formation	50	30	20	20	20	140
Voyages d'études		20	20			40
Frais fonctionnement de la Cellule de suivi/évaluation	40					40
Total						1158

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	20	231,6
Donateurs et ONG	80	926,4
Secteur privé/Société civile		
Total		1 158

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET No 26

Axe stratégique « Mise en œuvre du Programme National de Sécurité Alimentaire »

TITRE	26.PROJET DE CRÉATION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE DJIBOUTIENNE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ADDR)
Secteur / Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques, (MAPE-RH)
Point focal / Contact	Coordinateur du PNSA
Localisation du projet (district, zone spécifique)	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques, (MAPE-RH). La Direction Générale sera basée à Djibouti (MAPE-RH) avec des antennes dans les 5 régions du pays.
Situation avant projet (contexte socio-économique, systèmes de cultures, élevage, etc.)	Les nouvelles attributions (voir décret no 2011-076/PRE du 17/05/11 et organigramme en annexe), comportent 3 axes prioritaires du Plan d'Action (2011) du MEAP-RH: <ul style="list-style-type: none"> - SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL - AMELIORATION DES CONDITION DES GROUPES VULNERABLES. (pêcheurs, agriculteurs, éleveurs) - NOUVELLES SOURCES DE CROISSANCE. <p>les Directions et structures organisationnelles plus spécifiquement impliquées dans l'exécution de la Sécurité Alimentaire sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - AGRICULTURE ET FORETS - ELEVAGE ET SERVICES VETERINAIRES - PECHE - UNITE DE GESTION DES PROJETS, (PROMES-GDT, PRODERMO, PNSA, FAE, etc....) - SDSA - LNAA
Problèmes et contraintes à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution difficile des projets et programmes; • Faibles ressources humaines; • Trop grande concentration du personnel au niveau central du ministère; • Insuffisance en nombre et faible niveau de qualification des cadres et techniciens dans l'ensemble des Directions et plus spécifiquement celles impliquées directement dans la Sécurité Alimentaire et le développement rural. • Absence de certaines compétences pourtant indispensables (économiste, conseiller expatrié, consultant international etc....) • Système documentaire et archivage peu développé, documentation dispersée et faiblesse dans la collecte et l'interprétation de données statistiques nécessaire pour l'élaboration de projet de développement rural bancable. <p>EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas ou peu d'équipements disponibles et souvent inadaptés ou obsolètes; • Trop grande dépendance des financements extérieurs pour l'élaboration

	<p>et la réalisation de projets.</p> <p>BATIMENTS ET LOCAUX DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des infrastructures; • Vétusté, et absence de bureaux adéquats;
Période de mise en œuvre	Dès que possible.
Date de démarrage	2012
Justification	<p>Compte tenu de son organisation actuelle, le MAPE-RH ne dispose pas de moyens nécessaires (humains, matériels, financiers) pour mener à bien les projets de développement rural et encore moins de la flexibilité nécessaire pour faire du secteur primaire un moteur majeur du développement économique et social du pays.</p> <p>Le projet de création de l'ADDR, répond donc a une volonté gouvernementale de restructurer le MAPE6RH et de donner un nouvel élan au secteur primaire, afin d'atteindre les objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la Loi d'Orientations Economique 2010-2020 - des nouveaux axes prioritaires du Plan d'Action (2011) du MAPE-RH. <p>Elle aura pour rôle principal l'exécution des programmes de développement rural et sera dotée d'une autonomie technique et financière.</p> <p>Pour atteindre les objectifs dans les 3 axes prioritaires susmentionnés, l'ADDR opérera grâce:</p> <ul style="list-style-type: none"> • A une meilleure efficacité et un rôle approprié au niveau décisionnel et opérationnel. • A un renforcement des capacités au niveau central (conception, analyse etc....) • A une proximité et une meilleure coordination entre les structures Centrale et les structures décentralisées; • A une proximité avec les acteurs développement rural • (agriculteurs,, éleveurs, pêcheurs) • A une meilleure appréhension des résultats notamment en termes de sécurité alimentaire. • A une étroite collaboration avec les partenaires au développement. • A une mobilisation de ressources financières adéquates.
Objectif	<p>Pour atteindre ces objectif l'ADDR sera habilitée à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exécuter efficacement les projets et programmes du MAPE-RH. • Assurer la mise en œuvre des principaux Programmes de développement rural tels que: PNSA, PROMES-GDT, PRODERMO, TCP/FAO etc.... • Garantir une meilleure information et une communication auprès des populations rurales et auprès des partenaires au développement • Cibler les actions et activités directement liées aux attributions du MAPE-RH. • Faire pleinement participer les bénéficiaires des projets lors de la conception, la réalisation et la maintenance des équipements ou infrastructures afin que ceux-ci s'approprient les projets une fois réalisés. Ceci garantit la pérennité des investissements réalisés dans le cadre de projets de développement rural.

<p>Stratégie / options de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'engager fermement le processus de décentralisation, pour responsabiliser et impliquer davantage le monde rural; • Mettre en place une approche interactive; • Cibler les activités ayant un impact sur la sécurité alimentaire; • Concertation étroite avec les partenaires au développement.
<p>Perspectives de marché</p>	<p>La mise en place et le fonctionnement de l'ADDR, permettront à terme, l'augmentation de la production nationale destinée au marché local, régional et international</p>
<p>Groupes cibles / Bénéficiaires (type et nombre)</p>	<p>L'ensemble du personnel du MAPE-RH et les groupes cibles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> - DIRECTIONS TECHNIQUES - SOUS-DIRECTIONS REGIONALES
<p>Composantes, activités, actions (type, quantité)</p>	<p>COMPOSANTE I: mise en place du cadre institutionnel</p> <p>Mise en place de la Loi portant création et fonctionnement de l'Agence Djiboutienne de Développement Rural, et portant modification de la précédente loi du MAPE-RH.</p> <p>La structure organisationnelle interne de l'Agence sera composée de:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. UN DIRECTEUR GENERAL DE L'ADDR. <p>Les services suivants de l'ADDR seront placés sous l'autorité directe du Directeur Général.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de la planification et du contrôle de gestion et de qualité. - Service du système d'information et du réseau - Service de la coopération internationale <p>Pour l'exécution de sa mission l'ADDR dispose des Directions spécialisées suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. DIRECTION DE L'EXECUTION DES PROJETS PECHE. 3. DIRECTION DE L'EXECUTION DES PROJETS ELEVAGE ET AGRICULTURE ET FORETS. 4. DIRECTION DES INFRASTRUCTURES; 5. DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DU SUIVI ET DE L'EVALUATION; 6. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES. <p>L'ADDR peut aussi faire appel à des consultants pour le suivi des projets ou des dossiers thématiques.</p> <p>COMPOSANTE II: Renforcement de capacités humaines. (VOIR FICHE RENFORCEMENT DE CAPACITES)</p> <p>COMPOSANTE III: Renouvellement et/ou acquisition de matériel. (VOIR FICHE RENFORCEMENT DE CAPACITES)</p> <p>COMPOSANTE IV: Réhabilitation et/ou construction de bâtiments. (VOIR FICHE RENFORCEMENT DE CAPACITES)</p> <p>COMPOSANTE V: Documentation. (VOIR FICHE RENFORCEMENT DE CAPACITES)</p>
<p>Modalités de mise en œuvre et du suivi-évaluation (montage)</p>	<p>MAPE-RH maitre d'œuvre</p>

institutionnel)	
Entités d'exécution	MAPE-RH.
Assistance technique.	EXPERTISE INTERNATIONALE REQUISE POUR LE MONTAGE INSTITUTIONNEL.
Produits attendus	<p>De façon générale avec la création de l'ADDR, la capacité d'initiative, de gestion et de suivi du MAPE-RH sera largement améliorée, l'impact dû à la création de cette Agence devrait permettre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure exécution et gestion des projets et programmes; - Une gestion rationnelle de la documentation et une capitalisation intelligente des acquis; - Une amélioration du fonctionnement interne, notamment grâce à un flux d'information et de communication; - Une proximité de l'ADDR vis-à-vis des groupes cibles en milieu rural; (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs); - Une approche privilégiant les résultats grâce à la mise en place d'un dispositif de suivi/évaluation avec tableau de bord et indicateurs de performance précis.
Avantages (indicatifs) économiques, sociaux, environnementaux, etc.	<p>Création d'Emplois; SOCIAL: implication et responsabilisation du monde rural et renforcement de sa structuration.</p> <p>Augmentation de la production du secteur primaire et lutte contre l'insécurité alimentaire.</p>
Rapport avec d'autres projets / programmes (synergies, appui, référentiels techniques, etc.)	CERD, CERB, ADDS, MINISTERE PROMOTION DE LA FEMME, MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (PLATE-FORME COMMUNE ETC...).
Hypothèses et risques	<p>La description des composantes et activités est relativement précise et ne devrait pas engendrer de difficultés particulières. Les principales questions en suspens sont liées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la décision de financer le nouveau bâtiment central du MAPE-RH et futur siège de l'ADDR; - Le risque principal réside dans l'affectation de ressources budgétaires pour la mise en œuvre des différentes composantes et surtout dans le financement des coûts récurrents. La création de l'ADDR n'est pas une fin en soi, c'est un moyen d'exécuter plus efficacement les programmes de développement concernant le développement rural et plus particulièrement l'amélioration des conditions de sécurité alimentaire. - Il y aura lieu enfin d'éviter toute dispersion des financements et des investissements, de façon à faire prévaloir des priorités claires et des objectifs techniques précis. Il ne suffit pas d'améliorer les infrastructures et les équipements, ni de renforcer le personnel, il sera également nécessaire de définir des programmes précis et de développer une CULTURE DE RESULTAT.

Coûts estimatifs et échéancier des dépenses par composante (en milliers de \$EU)

Composante \ Année	1	2	3	4	5	Total
Infrastructure/Aménagement	500	250	250	250	250	1 500
Matériel et Equipement	500	250	250	250	250	1 500
Amélioration des capacités / Formation	250	250	250	250	250	1 250
Gestion et suivi évaluation	500	250	250	250	250	1 500
Total	1 750	1 000	1 000	1 000	1 000	5 750

Schéma de financement

Source de financement	%	Milliers de \$EU
Gouvernement	10	575
Donateurs et ONGs	90	5 175
Secteur privé/Société civile		
Total		5 750